

# MASTERPLAN CHARBONNAGE DE MARCASSE

Sentier de Saint-Ghislain 7  
7340 Wasmes  
België

**V1 29.06.16**

Tous droits réservés - ne peut être reproduit sans l'accord des auteurs

## The Marcasse Masterplan Team

Filip Depuydt  
Paul Berckmans  
Carmen Azevedo  
Paul Boutsen  
Monique van den berg

ATELIER D'ARCHITECTURE CAZ  
TRANSIT\_LAB  
DROOMPLAATS



**EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE COLFONTAINE**



**ET AVEC L'ACCORD DES PROPRIÉTAIRES DU SITE DE MARCASSE**

Riccardo Barberio

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Riccardo Barberio', is written over a light blue horizontal line.

Nadine Gravis

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nadine Gravis', is written over a light blue horizontal line.

<b>INTRODUCTION</b>			
• Résumé du projet	2	3.3.7. Propriété	46
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3	3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5		
		<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
<b>1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES</b>		4.1 Classement du site	52
1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	7	4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13	4.3 Planning indicatif	54
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15		
		<b>5. ANNEXES</b>	
<b>2. LE PRÉSENT</b>		5.1. Budget détaillé pour :	55
2.1. Le contexte social	17	• La conservation	
2.2. Le contexte urbain	18	• La restauration	
2.3. Plan général du site de Marcasse	25	• L'achat du site	
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28	5.2. Qui sommes-nous ? Présentation de l'équipe.	57
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32	5.3. Bibliographie	59
2.3.3. Détails remarquables	33		
2.3.4. Budget global	34		
<b>3. L'AVENIR</b>			
3.1. Conservation et sécurisation	35		
3.2. Restauration	36		
3.3. (Re)développement	38		
3.4. Contraintes du projet			
3.4.1. Réserve naturelle	42		
3.4.2. Sous-sol	43		
3.4.3. Mobilité du site	44		
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45		
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46		

## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 7
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46

## MARCASSE MASTERPLAN : RÉSUMÉ DU PROJET

Le site de l'ancien charbonnage de l'Agrappe-Escouffiaux - Hornu Wasmes, Puits n° 7 Saint-Antoine, communément connu sous le nom de « Marcasse », revêt une valeur historique très spéciale. Il est très important de rénover et de remettre le lieu à niveau, non seulement pour restaurer le site de Marcasse lui-même, mais aussi pour combler une lacune dans le patrimoine minier existant dans le Borinage.

Cela implique beaucoup d'investissements financiers et en gestion du site.

Une petite équipe de bénévoles (composée de plusieurs experts professionnels dans les secteurs de l'architecture, de l'histoire, du patrimoine industriel, de Van Gogh, de la sociologie et du travail, du développement régional) a pris l'initiative d'élaborer une proposition de plan directeur (masterplan) pour redonner vie au site de façon structurée et durable.

Les résultats de leurs travaux sont présentés dans ce Masterplan pour Marcasse.

La valeur historique du site réside sans conteste dans les caractéristiques suivantes :

- Le site de Marcasse est l'un des derniers vestiges industriels restant dans le Borinage proposant une vue presque complète d'un charbonnage. Alors que la démolition de bâtiments miniers importants dans le Borinage continue encore de nos jours, la sauvegarde de Marcasse peut être un signal positif.
- Du point de vue architectural : il est le seul site minier subsistant dans le Borinage, dont la majorité des bâtiments sont construits en béton (1943) en possédant quelques éléments architecturaux uniques;
- C'est en 1879 que Vincent Van Gogh est descendu dans le puits n° 1 et qu'il a écrit sa fameuse lettre relatant cette expérience à son frère Théo;
- Le Terril avoisinant Marcasse est classé et protégé comme «réserve naturelle».
- Plusieurs initiatives socio-culturelles ont déjà été

organisées sur le site de Marcasse.

À l'avenir, Marcasse pourrait jouer un rôle important dans l'histoire minière du Borinage en développant trois axes autour du thème du «Travail : passé / présent / futur». D'autres sites se concentrent sur les arts, le design et la culture (Grand-Hornu); les sciences et la technologie (PASS); les sports équestres (site du Levant) ou des sujets spécifiques (iguanodons et «Pompe à feu», Bernissart); un petit musée de la mine privée (Harchies).

Ainsi le site de Marcasse pourrait combler un manque par rapport à l'histoire de l'exploitation minière au Borinage. En outre, il pourrait stimuler l'emploi local dans une région enregistrant un taux de chômage de longue durée très élevé. De plus, la réhabilitation de ce charbonnage pourrait apporter une contribution majeure à la relance économique et sociale de cette région remarquable d'une valeur historique importante tant au niveau national qu'au niveau international.

La réalisation du projet devrait se dérouler en différentes phases :

- Le classement du site
- La mise en place d'une nouvelle structure de propriété et de gestion
- L'adhésion de nouveaux acteurs tant aux niveaux politique ou social ainsi que des investisseurs
- L'établissement d'un planning indicatif.

Dans cette perspective, un budget général pour la conservation, la restauration et l'achat du site a été élaboré.

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	7
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

### Le nouveau site de Marcasse, important pour le passé, le présent et le futur du Borinage !

**Grâce au site Marcasse, le Borinage jouit d'un site unique, et d'une opportunité encore plus unique pour la création d'un projet qui implique une valorisation particulière de l'histoire propre à la région, et qui, en même temps, devient lui-même un moteur de développement régional.**

Le Borinage est une région de grande importance historique en Belgique et en Europe : en effet, il est le lieu de naissance de la révolution industrielle sur le continent, et en particulier de l'exploitation minière industrielle. Le Borinage constitue en même temps le berceau du syndicalisme organisé et du socialisme. Les concepts-clés sont repris dans cette liste non exhaustive : le charbon, le travail industriel, les luttes ouvrières, la société et le paysage post-industriels.

Dans le concept développé (ou élaboré) par le groupe Marcasse Masterplan Team, ces éléments joueront un rôle important, et seront reliés les uns aux autres. La réaffectation réussie d'un aussi important sur le plan historique comme celui de Marcasse écrit de préférence une nouvelle histoire basée sur le passé de l'endroit même. Cette nouvelle histoire est à la recherche de la continuité et de l'innovation. Il est également préférable de lier l'endroit et le projet de réaffectation à l'environnement immédiat et de le placer sur une plus grande échelle, afin que Marcasse ne reste pas un site de développement accidentel isolé,

mais un lieu et un projet à la recherche active du soutien du plus grand nombre.

De plus, la région du Borinage mérite aussi notre attention. Aujourd'hui, c'est une région (caractérisée par) souvent associée à des notions telles que le déclin, un taux de chômage élevé, la pauvreté générationnelle. C'est une région en attente d'un nouvel élan. Et si cet élan se développe de l'intérieur, le taux de réussite sera réaliste.

Les gouvernements wallons ont déjà réalisé d'importants investissements dans la région, par exemple au Grand-Hornu et au PASS à Frameries. Mais ces efforts restent insuffisants. En effet, les besoins sont immenses. Mais il ne manque pas de potentiel, d'estime et de points de référence pour un « développement endogène ».<sup>1</sup>

Le redéveloppement du site Marcasse devient ainsi un dossier sur la résurrection de la région du Borinage même.

Il est important de concevoir un projet très convaincant et ambitieux, qui correspond à l'endroit et à la région. C'est uniquement par cette méthode que le développement d'un nouveau moteur à Marcasse et dans le Borinage pourrait engendrer (ou produire) un effet prolongé et durable.

<sup>1</sup> *Le développement endogène est un développement économique à partir des forces et des opportunités déjà présentes dans la région, qui attribue en particulier un rôle actif à la population, le développement de compétences et de capacités.*

Le processus de réaffectation proposé dans le présent document :

- Montrera du respect pour et sera compatible avec le passé du lieu et écrira une suite à son histoire qui s'est arrêtée au déclin du patrimoine après la fermeture des mines de charbon.
- Valorisera ce qui reste : les bâtiments / ruines, le monument commémoratif de la catastrophe minière du 13 janvier 1953, le terril naturel, ...
- Aura une importance pour le développement socio-économique, culturel et spatial local du site Marcasse / Colfontaine et du Borinage en tant que région.
- Récupérera la logique de développement brisée entre PASSÉ / PRÉSENT / FUTUR.
- Engendrera un large partenariat entre gouvernements, des initiatives privées et l'esprit d'entreprise dans le Borinage.
- Provoquera l'engagement actif de la population locale.

De plus, il est important que le projet de réaffectation assume un rôle approprié dans l'histoire régionale qui existe déjà, et, en particulier, qu'il :

- Correspondre avec les objectifs de la ville de Mons et son ambition d'être un lieu d'importance et de croissance pour le Hainaut.
- Sont adapté et complémentaire aux importants institutions et lieux comme Le Grand-Hornu et d'autres sites patrimoniaux dans le Hainaut et en Wallonie.
- Sont intégré au paysage patrimonial industriel altéré, presque chaotique, dans lequel existe une cohabitation intrigante entre le déclin industriel, le déficit démographique, les qualités rurales et

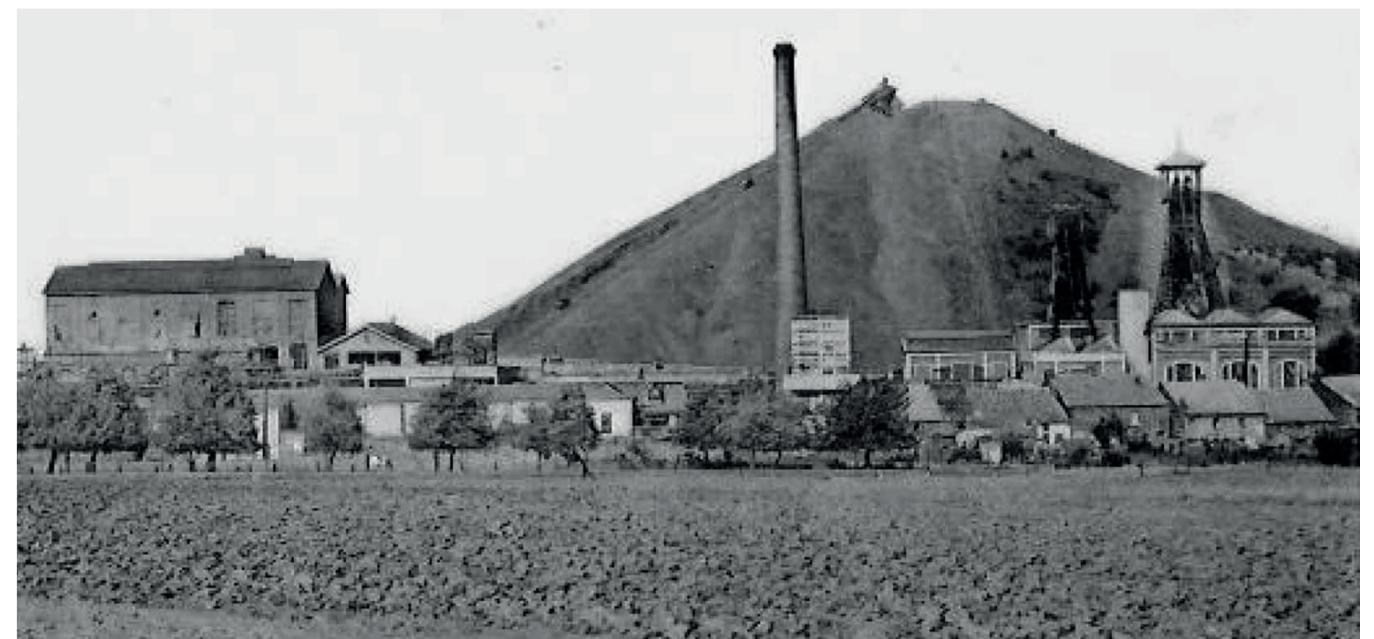
urbaines.

- Sont intégré dans les circuits touristiques régionaux présents et futurs : la chaîne des terrils dont le GR 412, la route patrimoniale industrielle transfrontalière « ICI », l'histoire l'artiste peintre Vincent Van Gogh.
- Offre un endroit approprié aux propriétaires actuels, grâce auxquels la ruine de Marcasse existe encore au présent.<sup>1</sup>

On peut ainsi affirmer que la réaffectation de Marcasse devrait être considérée comme un projet d'importance régionale et nationale en permettant au Borinage d'intégrer sa place légitime dans l'histoire wallonne, belge et même européenne.

**En résumé, le défi est ainsi d'offrir au Marcasse une réaffectation qui entraîne la région entière dans une spirale de développement ascendante. Le niveau d'ambition étant : la contribution à un redéveloppement économique positif et progressif du Borinage en tant que région signifiante en Belgique et en Wallonie, voire en Europe.**

<sup>1</sup> Le site Marcasse a été sauvé de la démolition totale quand, en 1993, le site a été acheté entièrement par la famille Barberio Gravis. Pourtant, le potentiel de ce plan de développement surpasse le pouvoir d'investissement des propriétaires actuels. Voilà pourquoi nous cherchons à intégrer la propriété dans une structure adaptée.



## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	7
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

## L' "ALTÉRATION"

Le Borinage est bien plus ancien que d'autres régions minières (par ex. : Nord-Pas-de-Calais, la Ruhr, le Limbourg belge et néerlandais, la Sarre) et il est possible de le voir, le sentir et le ressentir dans l'altération du paysage, des habitations, des gens, des routes et des terrils, parfois presque dans le ciel, les nuages et les rivières.

## LE CHAOS

Chaque bassin minier a une structure urbaine chaotique où les éléments sont venus se fixer autour des charbonnages. Mais, dans les bassins houillers plus récents, de vraies villes (minières) avec une fonction centrale ont vu le jour :

- NpC : Lens, Douai
- Ruhr : Dortmund, Gelsenkirchen, Essen,...
- Bel Limburg : Genk

Ce n'est pas le cas du Borinage. La seule vraie ville est Mons et elle s'est toujours, et encore aujourd'hui, détachée du Borinage, elle qui se situe sur les hauteurs de son mont (et vice versa). Cela renforce le caractère chaotique de l'urbanisme surtout maintenant que la plupart des infrastructures minières ont disparu. Les logements perdent donc leur point de repère et cela donne de prime abord l'impression aux visiteurs étrangers au Borinage que l'ensemble urbanistique est complètement désorienté. Il faut prendre le temps de se balader dans le Borinage, de s'y perdre et d'y trouver lentement son chemin et ses marques. Cela relève de l'aventure mais permet aussi de faire connaissance avec sa population. Elle est encore bien souvent pauvre mais très ouverte, chaleureuse et serviable. Les

bassins minières plus récents possèdent bien plus de cités ouvrières structurées (parfois dans toutes sortes de variantes de cités-jardins comme dans le Nord-Pas-de-Calais). Dans le Borinage, ce genre d'arrangement urbanistique se trouve plus souvent dans des bassins occidentaux exploités plus récemment (Hensies, Harchies, Bernissart) mais pas au cœur du Borinage où les coronas sont encore de vrais labyrinthes.

## LE PAYSAGE

Le côté sud du Borinage (Wasmès, Colfontaine, Pâturages) présente un relief naturel très accidenté avec des pentes raides. Cet élément n'est pas présent non plus dans les autres bassins houillers. En effet, ils sont presque aussi plats qu'une table de billard. Cela donne un aspect très particulier au Borinage, surtout vu l'impression de « chaos » qui y règne (voir plus haut).

## L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE

Dans le Borinage, le Grand-Hornu est une icône architecturale qui incarne la transition du travail à domicile vers la manufacture/l'usine. La manufacture a suivi le travail à domicile. L'industrie de la laine à Verviers en est un bel exemple. Et les manufactures que Colbert a mises en place en France au XVIIIe siècle parlent d'elles mêmes : le travail est concentré sous un toit et la surveillance et le contrôle de la production (même si elle reste encore un moment artisanale) font leur apparition. Mais l'architecture n'a pas encore trouvé de réponse appropriée à cette évolution : les manufactures ont des airs de palais remplis d'ornements classiques. C'est précisément ce qui a eu lieu au Grand-

Hornu. Bien sûr, le travail dans les mines n'a jamais été un « travail à domicile ». Mais quand on voit la petite taille de la plupart des exploitations minières au Borinage avant 1830, le travail de Henri de Gorge doit être perçu comme une gigantesque réalisation inimaginable.

Nous vivons ici une tranche très intéressante et tout à fait particulière de l'histoire : de l'intérieur le management et le travail au Grand-Hornu sont réellement organisés de façon capitaliste. Mais l'architecture détonne fortement avec ce système car il se réfère au pouvoir et au statut d'une époque révolue.

Le Grand-Hornu fait donc partie de la recherche d'une « cité ouvrière idéale » comme le Familistère de Guise, New Lanark, les Salines d'Arc et Senans et les Carrés de Bois du Luc.

#### **UNIDIMENTIONNEL**

Pendant près de trois siècles, le charbon a dominé petit à petit toutes les sphères de la vie au Borinage. C'est un fait assez unique en son genre qui a posé son empreinte sur la région. D'autres bassins houillers ont souvent développé d'autres activités industrielles (acier, verre, ...) ce qui a aussi eu un impact sur la culture de l'industrie qui s'est développée dans ces régions. Au Borinage, c'est presque exclusivement le charbon qui était exploité et qui faisait partie intégrante de la vie des mineurs, de leur naissance jusqu'à leur mort.

#### **CONTRASTE ENTRE LA GRANDEUR DU PASSÉ ET LA PRODUCTION À PETITE ÉCHELLE**

Malgré le nombre astronomique de puits de mines au Borinage, les mines individuelles gardaient

une taille relativement petite. Comparées à la Ruhr, au Nord-Pas-de-Calais ou au Limbourg, les mines boraines ne sont que de petits trous (comparez Marcasse au Zeche Zollverein XII à Essen-Katenberg dans la Ruhr et vous verrez immédiatement la différence).

Cependant, au début du XIXe siècle, des géants comme le Grand-Hornu étaient à l'époque des pionniers en Europe (tant du point de vue de l'efficacité que de l'architecture, surtout celle des logements des mineurs). Ce constat est très visible.

#### **BERCEAU DE LA LUTTE SOCIALE ORGANISÉE**

Partout au Borinage on peut trouver des traces de la naissance de syndicalisme du socialisme organisé. On perçoit parfaitement qu'ici a eu lieu un véritable changement dans l'histoire. Il est attesté par les imposantes Maisons du Peuple ou les très nombreuses statues.

Ces éléments ne sont par exemple pas présents dans le Nord-Pas-de-Calais : à Lens se trouve une des trois Maisons Syndicales de toute la France ! Grâce à des films tel que « Misère au Borinage » de Storck et Ivens, le Borinage est également devenue une icône en la matière.

#### **SOURCE ARTISTIQUE**

Le Borinage a attiré des peintres comme Meunier, a révélé les talents de dessin et de peinture de Van Gogh mais aussi la remarquable peintre boraine Cécile Douart qui a réalisé de magnifiques toiles.

#### **ESTHÉTIQUE ET MÉLANCOLIE**

Tous ces éléments emplissent le Borinage d'une esthétique toute particulière et d'une mélancolie sous-jacente. C'est pour cette raison également que les dalles servant à fermer les puits sont si importantes. Elles permettent de faire ressurgir de nombreuses émotions et permettent de « voir » les mineurs descendre et remonter des entrailles de la terre.

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	7
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

Il y a peu de données concrètes à propos de l'évolution architecturale. Dans les inventaires patrimoniaux officiels, on ne trouve pas de date de construction des bâtiments de Marcasse plus précise que « 20e siècle ».<sup>1</sup> Cependant, AUQUIER André<sup>2</sup> nous a fourni des informations explicites (voir plus loin). Quelques photos donnent des informations même si aucune d'entre elles n'est datée.

C'est pour cette raison que nous essayons, sur base de caractéristiques visuelles, d'établir une chronologie : que peut-on observer ? Quels éléments architecturaux sont ajoutés ? Qu'est-ce qui disparaît ? Quelles caractéristiques architecturales peut-on reconnaître ou supposer ? Il n'y a aucune garantie mais ce sont tout de même des indications.

1. *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Colfontaine, Dour, Frameries, Honnelles et Quévy. Ministère de la Région wallonne, Ed.Mardaga, 2006, p.36*  
2. *AUQUIER André : Le Borinage en héritage. 1993, Collection « Notre passé »*



Photo 1 : © Paul Berckmans - Marcasse, dalle Puits A

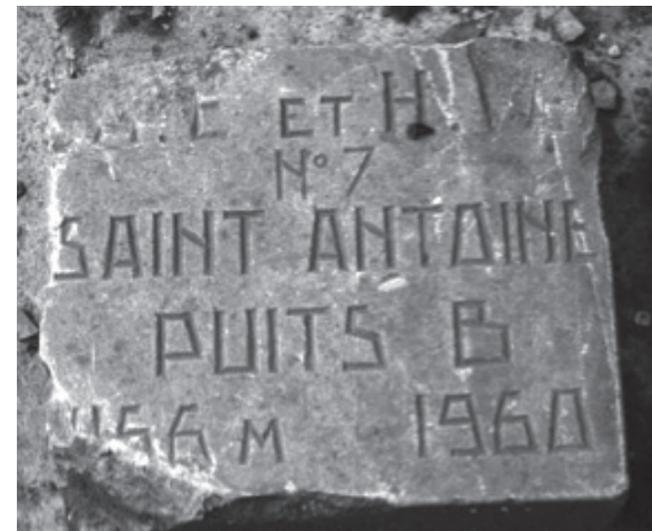


Photo 2 : © Paul Berckmans - Marcasse, dalle van Puits B

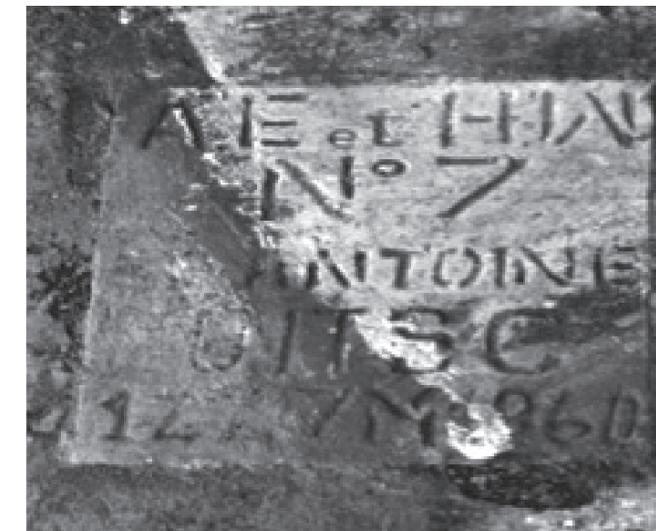


Photo 3 : © Paul Berckmans - Marcasse, dalle van Puits C

## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 8
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46

## HISTOIRE DU BORINAGE EN GÉNÉRAL

- Une bibliothèque complète recèle d'informations à propos de différents aspects du Borinage.
- La dernière monographie générale au sujet du Borinage de Guillaume Jacquemyns date de 1939.<sup>1</sup> Début 2015, la version française de la monographie de Paul Berckmans a été éditée par l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW).<sup>2</sup>

## LE SITE DE MARCASSE : DE NOMBREUSES REPRISES ET FUSIONS ENTRE LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE ET 1955.

- Il existe deux explications au nom "Marcasse": la première affirme qu'il viendrait du mot "marcassin".<sup>3</sup> La seconde de « roche très dure des terrains houillers.<sup>4</sup> »

- Il est possible de trouver des informations plus précises sur le site internet de la Région Wallonne grâce à l'inventaire de tous les terrils :<sup>5</sup>

- Détails du terril N° 97
- Nom : 7 Saint Antoine Escouffiaux
- Synonymes : Anc. Chges de Marcasse
- Consession minière (dernière situation) : Agrappe Escouffiaux et Hornu-Wasmes
- Nom du siège : n°7 St Antoine Escouffiaux

1. JACQUEMYNS Guillaume : *La Vie Sociale dans le Borinage Houiller. Notes, Statistiques, Monographies.* ULB, 1939, 490p.

2. BERCKMANS Paul : *Le Borinage 1781-2014. Naissance et développement de la culture et du paysage industriels dans le plus ancien bassin houiller du continent européen.* 2015, Les dossiers de l'IPW n°17, 429 p., IPW, Namur

3. TOPO-GUIDE DU SENTIER DE GRANDE RANDONNÉE, GR 412 Ouest. Décembre 2006, p.45

4. LEGAT Pierre : *Vincent Van Gogh à Marcasse, Terre Natale, Audace, 2015, p.8*

5. INVENTAIRE DES TERRILS – Portail SIG-DGARNE

- Dates d'activités du charbonnage : Début : 1880
- Fin : 1958

La date de 1880 se réfère à l'absorption de Marcasse par la concession Agrappe Escouffiaux et Hornu-Wasmes. Cela correspondrait aussi avec la date de fermeture donnée qui est 1958.

En 1959, la S.A. des charbonnages du Borinage venait donc d'être fondée.

M. Capouillez estime la date de fermeture de la mine de Marcasse à 1955.<sup>6</sup>

- Le Puits 7 des Charbonnages Belges, appelé également Saint-Antoine Marcasse, appartenait à la concession Escouffiaux. Celle-ci faisait partie du bassin minier du Couchant de Mons, bref, du Borinage.

- Des fusions avec les concessions de l'Agrappe et Hornu-Wasmes ont suivi.<sup>7</sup>

- La Compagnie des Charbonnages Belges a été fondée en 1846 par James de Rothschild sur base d'une union de la S.A. des Charbonnages de l'Agrappe et Grisoeuil et de la S.A. du charbonnage de l'Escouffiaux.

- En 1950, la concession Agrappe-Escouffiaux – Hornu-Wasmes est rachetée par la S.A. John Cockerill et devient la Division des Charbonnages Belges et d'Hornu et Wasmes.
- En 1959, toutes les concessions encore existantes dans le Borinage sont rassemblées

6. CAPOUILLEZ Marcel : *Les charbonnages du Borinage en cartes postales anciennes.* Grand-Hornu Images, 1994, p.176

7. BIANCHI Assunta : *Guide des fonds et collections SAICOM, Mons 1998*

8. *Le Charbonnage de Hensies était fermée en 1976.*

dans la S.A. des Charbonnages du Borinage, à Cuesmes.

- Le 1er janvier 1978, la S.A. des Charbonnages du Borinage va en liquidation après la fermeture de sa dernière mine à Tertre en avril 1971.<sup>8</sup>

- Le site de Marcasse avait déjà été fermé avant, en 1955.

- Cette date semble plausible puisque les puits ont été bouchés avec des dalles datées de 1960.

- Un screening selectif (réalisé les 8 et 15 janvier 2016) du Fonds S.A. Cockerill "Division des Charbonnages Belges et Hornu et Wasmes" (N° de l'inventaire : AEM.15.024) aux Archives de l'État de Mons apporte un éclairage supplémentaire :

- Le Fonds contenait 366 articles (liasses, cahiers, registres, pièces) pour un total de 8,1 mètres de long.

- Le Prof. Marinette Bruwier a écrit un commentaire intéressant basé sur les données précitées.

- Six dossiers ont été screenés sur base des titres:
  - N°88. S.A. des Charbonnages de l'Agrappe et Grisoeuil; Constitution de la société anonyme. 1837-1841. 1 liasse.
  - N°217. S.A. d'Hornu et Wasmes. Acquisitions à Wasmes et à Quaregnon. 1837-1860. 1 liasse.
  - N°246-247. S.A. d'Hornu et Wasmes. Renseignements généraux, par division et par siège, annuels, mensuels et trimestriels avec tables analytiques. 1900-1924 en 1925-1934. 2

registres.

- N° 341 : Rapports mensuel du directeur des travaux 1944. 1 registre.

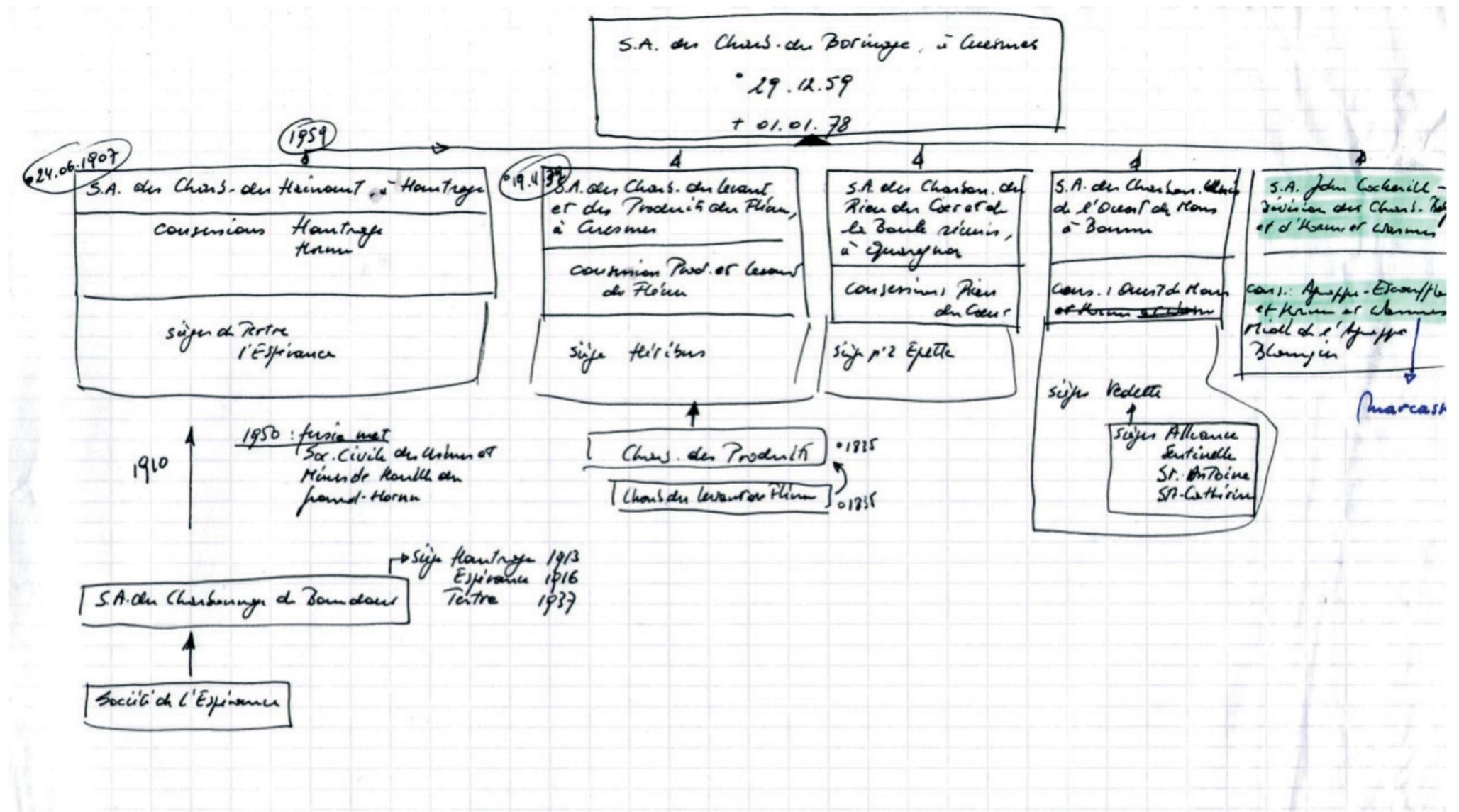
- N° 350 : Rapports mensuels de l'ingénieur en chef sur la marche des travaux. Février 1940-avril 1944. 1 registre.

• Le schéma essaie de donner une vue générale des concessions minières du Couchant de Mons sur une carte.<sup>9</sup>

• On peut retrouver l'essence de cette évolution sur les dalles qui ferment les trois anciens puits (A, B et C) du site de Marcasse :

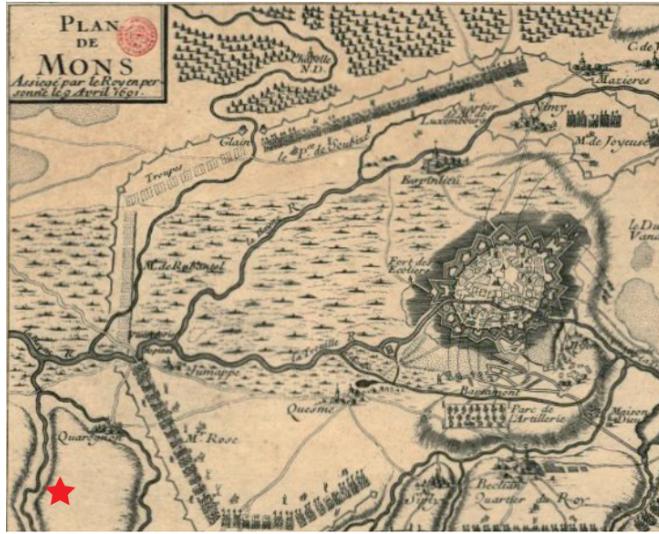
- AE signifie Agrappe-Escouffiaux;
- HW signifie Hornu Wasmes;
- N°7 St.-Antoine;
- Puits A (B of C)

La profondeur du puits, respectivement 1127m, 1156m, 1447m, ainsi que la date de fermeture des puits, c'est-à-dire 1960, sont également indiquées sur ces dalles.<sup>10</sup>



9. BIANCHI Assunta : Guide des fonds et collections SAICOM, Mons 1998

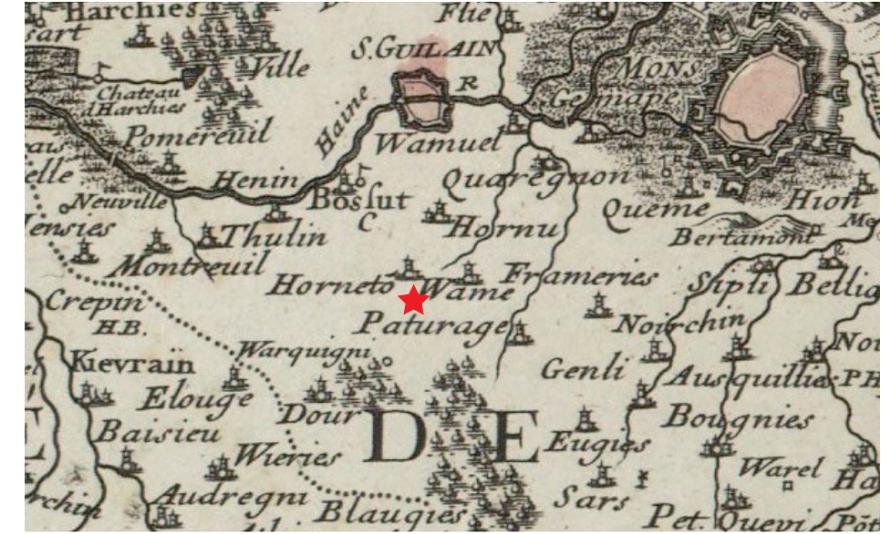
Aperçu schématisé des fusions des sociétés dans le bassin du Couchant de Mons (basé sur: BIANCHI Assunta, 1998)



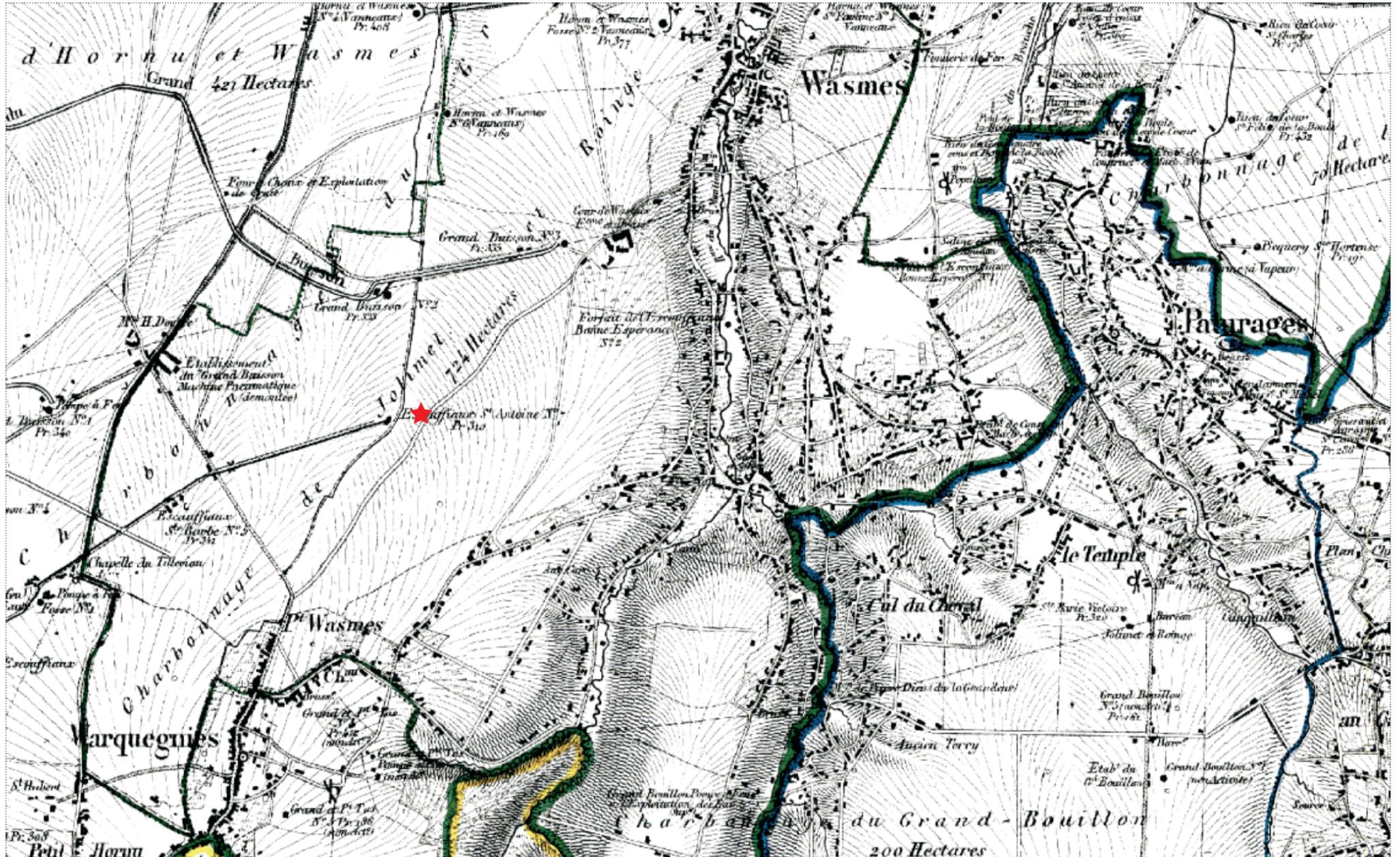
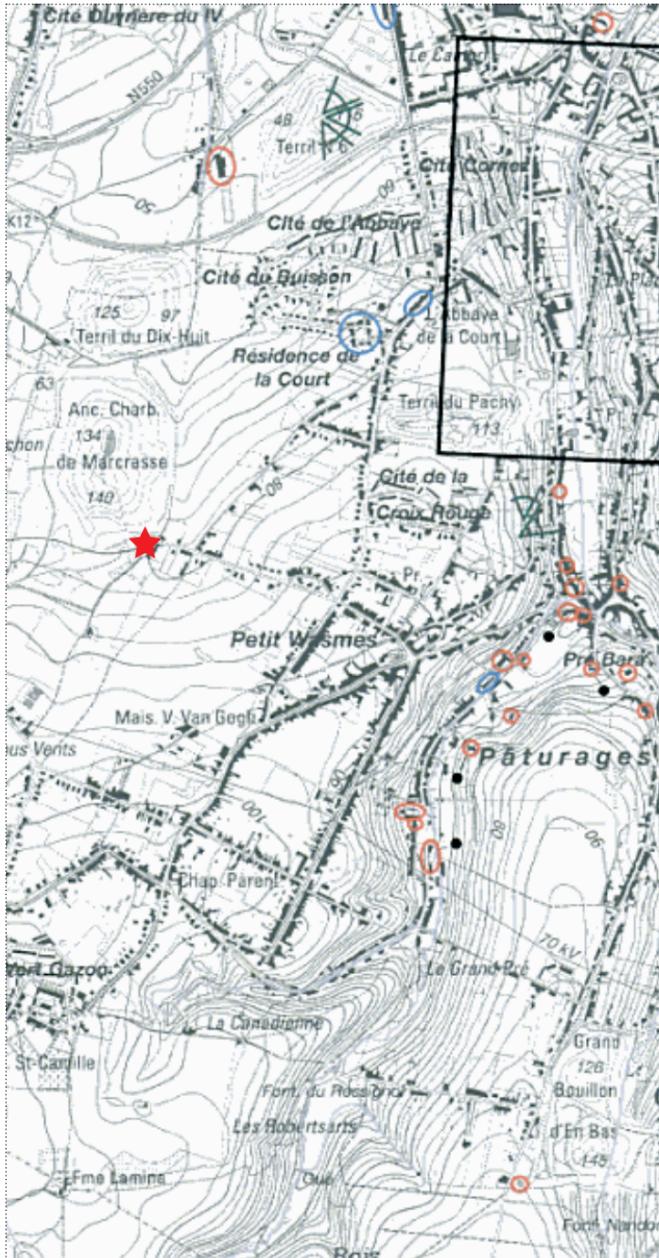
Assiégée par le Roi en personne 1691

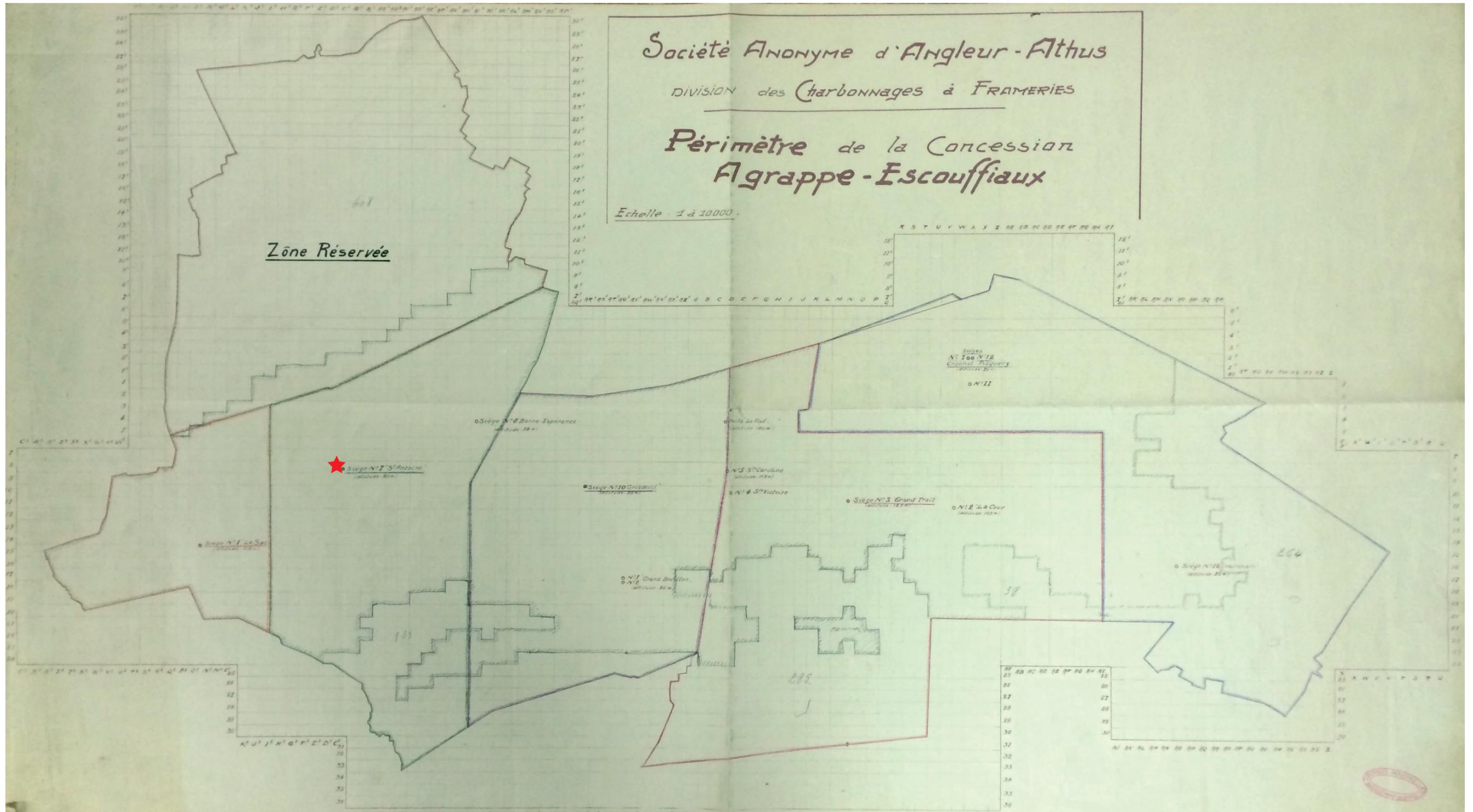


Cartes van der Ferraris 1777  
Cartes van der Maelen 1850



1789





Source : La carte des concessions Aigrappe Escouffiaux



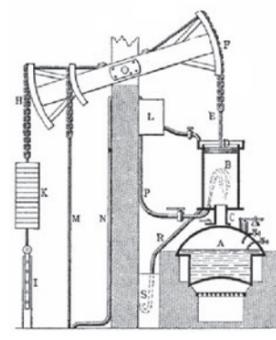
13-14-15ème siècle : premières exploitations du charbon.



16-17ème siècle : guerre entre la France et l'Espagne.



18ème siècle : période de développement des charbonnages.



1745 : La révolution industrielle. Apparition des pompes à feu.



Henri de George  
Grand Hornu 1810

1794 : Le capitalisme éclairé sous le Régime français.



Eugène Delacroix  
La Liberté guidant le peuple 1830

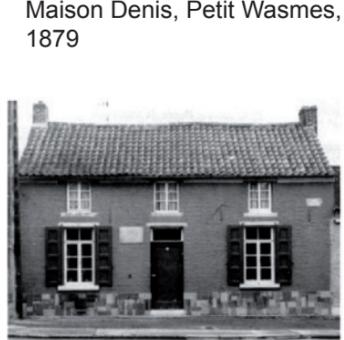
1815 : Le déclin de Napoléon. Le Borinage fait partie du Royaume hollandais.



1878 - 1880 : Femmes de mineurs au Borinage. Vincent Van Gogh retrouve ses capacités d'homme et de dessinateur.



1883 : La mort de Karl Marx est commémorée par un cortège à Wasmès.

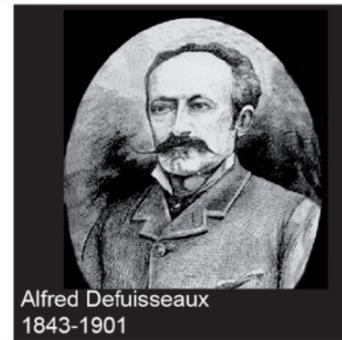


Maison Denis, Petit Wasmès, 1879

Chaque matin, Vincent Van Gogh voyait les mineurs en route vers le Charbonnage de Marcasse.



Wasmès - Charbonnage de Marcasse



Alfred Defuisseaux  
1843-1901

1886 : L'impact du socialisme a été énorme.



Crise mondiale dans le capitalisme.



Grèves partout



Les groupements de plus que cinq personnes sont pénalisés.



Les enceintes des usines sont fortifiées.



Moins d'investissements dans les soins de sécurité.



Les salaires sont diminués.



Les mineurs qui ne pouvaient plus payer leur loyer sont expulsés.



Mineurs protégeant d'autres mineurs pour récupérer leurs meubles.



1930 : dans un quartier de 330 maisons, 200 ne sont pas habitées.



Les nouvelles maisons sont des baraques.



Tandis que bâtir une nouvelle église coûte 3 millions.



Des cailloux sont stockés dans des maisons de mineurs.



Seulement les charbons de moindre qualité étaient disponibles pour les mineurs.



Tandis que des tas de charbon étaient disponibles.



La crise du capitalism se manifeste d'une manière excessive.



Les travailleurs luttent pour la réalisation du socialisme.



Hélas, les conditions de travail deviennent pires.

Source : *Misère au Borinage*, Henri Storck et Joris Ivens

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

Le passage de Vincent Van Gogh à Marcasse est un élément important dans l'histoire du site et un des points de départ de la nouvelle reconversion de ce lieu historique.

• À partir de 1879, Vincent Van Gogh est resté presque deux ans dans le Borinage, plus précisément à Petit-Wasmes et à Cuesmes. C'est dans la mine de Marcasse qu'il est descendu jusqu'à 700 mètres de profondeur et qu'il a pu ressentir par lui-même ce que c'était d'être mineur. Il a écrit quelques lettres poignantes à ce sujet à son frère Théo. Il a également réalisé quelques croquis et dessins intéressants après son expérience.<sup>1</sup>

• En 1955, la vie de Van Gogh a été mise en scène dans un film de Vincente Minnelli avec Kirk Douglas dans le rôle de Vincent. Basé sur le livre de Irving Stone, un long morceau du film « Lust for Life » a été tourné au pied et au sommet du terril de Marcasse.<sup>2</sup> C'est un souvenir impérissable pour les Borains qui y ont participé en tant que figurants.

• En 2015, Filip Depuydt a imaginé des parcours pédestres et cyclables sur le thème de Van Gogh sur base de tous ces événements particuliers. Ils passent par les plus importants lieux où Van Gogh a séjourné ou a été actif.<sup>3</sup> Ces itinéraires font partie du réseau européen consacré à Van Gogh.<sup>4</sup>

*« Cette mine a 5 étages, dont les 3 supérieurs sont épuisés et abandonnés, on n'y travaille plus parce qu'il ne s'y trouve plus de charbon. Si quelqu'un essayait de faire un tableau des maintenages, ce serait quelque chose de nouveau et d'inouï, ou plutôt de jamais vu. Imagine-toi une série de cellules dans un couloir plutôt étroit et bas, étayé par une charpente rudimentaire. Dans chacune de ces cellules, un ouvrier dans un vêtement de toile grossière, malpropre et souillé comme un ramoneur, en train de détacher le charbon à la faible lueur d'une petite lampe. Dans certaines de ces cellules, l'ouvrier se tient debout, dans d'autres (veines taillées à plat) il est couché à plat sur le sol a. L'aménagement ressemble plus ou moins aux cellules d'une ruche ou au couloir obscur et sinistre d'une prison souterraine ou à une série de petits métiers à tisser, ou en fait à une série de fours comme on en voit chez les paysans, ou aux compartiments d'un caveau. Les couloirs eux-mêmes sont comme les grandes cheminées chez les paysans brabançons. »<sup>1</sup>*

En tant qu'évangéliste, Vincent estimait qu'il était important de comprendre la vie des travailleurs et même de visiter une mine :

*« Les villages ici ont quelque chose d'abandonné et de silencieux et de mort, parce que la vie est sous le sol plutôt qu'au-dessus. On pourrait passer des années ici, mais si on n'était pas descendu dans les mines, on n'aurait pas une idée juste de ce qui s'y passe. »<sup>2</sup>*

1. VAN HEUGTEN Sjaar : *Van Gogh in de Borinage, Mercatorfonds, Beaux Arts Mons, 2015, Mons*

2. REYNAERT Philippe, NOVIELLO Rino : *Hollywood au pied du Terril, 2015*

3. Voir blog de Filip DEPUYDT : <http://vangoghborinage.canalblog.com>

1. [www.vangoghletters.org/vg/letters/let151/letter.html](http://www.vangoghletters.org/vg/letters/let151/letter.html)

2. [www.vangoghroute.nl/belgie/borinage/mijn/](http://www.vangoghroute.nl/belgie/borinage/mijn/)



Vanderhaegen, Pâturage

Lorsque Vincent est arrivé de Bruxelles dans le petit village de Pâturages, il a été chaleureusement accueilli par le marchand Benjamin Vanderhaegen chez qui il a habité quelques semaines.

*Le bâtiment n'existe plus.*



Maison Denis, Wasmès 2.

Vanderhaegen a trouvé un logement pour Vincent chez le cultivateur Jean Baptiste Denis, dans le village voisin de Wasmès. D'après les témoignages, Vincent dessinait la famille Denis : un portrait de madame Denis, la grand-mère qui trait les vaches, prépare de la soupe ou moud du café et le grand-père qui attèle les chevaux.<sup>1</sup>

*La maison a été restaurée en 2015.*



Charbonnage de Marcasse, Petit Wasmès

Vincent est descendu dans la mine de Marcasse en avril 1879 et y a été guidé par un homme qui travaillait déjà depuis 33 ans dans la mine. Cette visite a eu beaucoup d'effet sur Vincent qui a écrit une lettre relatant cette visite de façon détaillée.<sup>1</sup>



Salon du Bébé, Petit Wasmès

Entre janvier et juillet 1879, Vincent a pris plusieurs fois la parole dans le Salon du Bébé (aussi appelé le temple du Bébé). Une branche de l'église protestante de Grand-Wasmès se rassemblait dans cette salle pouvant contenir une centaine de personnes.<sup>1</sup>

*Le bâtiment existe toujours. Une plaque commémorative se trouve sur la façade.*



Edouard Francq, Cuesmes

Comme le contrat de Vincent en tant qu'évangéliste auprès du Comité Évangélique belge n'a pas été prolongé, il s'est installé dans le village de Cuesmes. Il a trouvé refuge chez le prédicateur Edouard Joseph Francq (1819 – 1902).<sup>1</sup>

*Le bâtiment n'existe plus.*



Famille Decrucq, Cuesmes

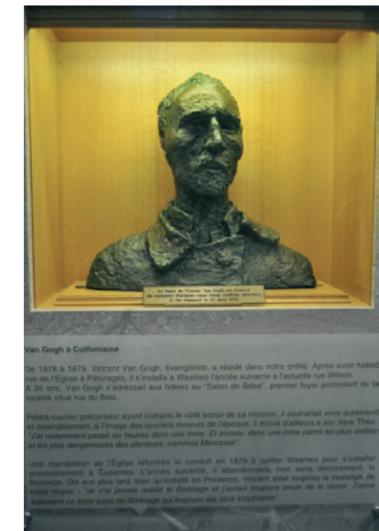
Il avait entre-temps décidé, quoique de façon hésitante et sur les conseils de son frère, de devenir artiste. C'est ainsi que Vincent dessinait sans relâche chez les Decrucqs d'après « Exercices au fusain pour préparer à l'étude de

*La maison existe toujours et héberge maintenant le musée « Maison Van Gogh » qui se concentre sur la période où Vincent se trouvait dans le Borinage.*



Buste place Saint-Pierre, Wasmès.

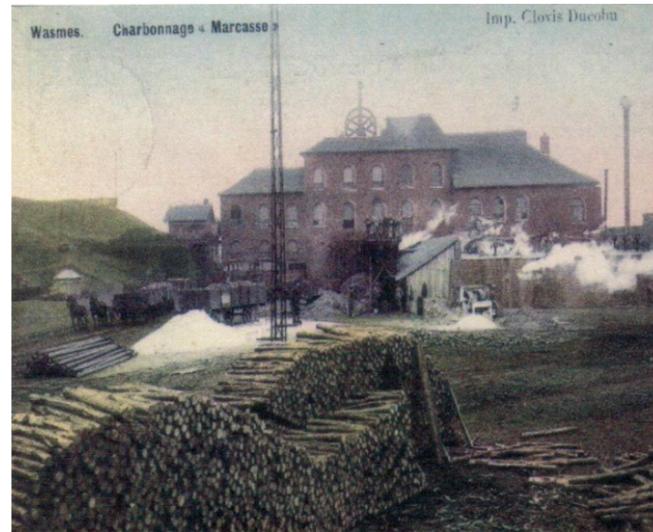
l'académie d'après nature » de Charles Bargues (éditions Goupil & Cie datant de 1871) que lui avait prêté Tersteeg, son ancien patron du magasin d'art Goupil & Cie. Il a aussi réalisé des croquis de travailleurs et, selon des Vincent aurait réalisé



Zadkine, borstbeeld van Gogh

des dessins de des personnes qui l'hébergeaient la famille dans laquelle il vivait, la famille Decrucq, en pleine récolte des pommes de terre. Ce dessin n'est pas connu, comme beaucoup d'autres qu'il a créés dans le Borinage, puisque la plupart d'entre eux ont été détruits.<sup>1</sup>

1. Source : <http://vangoghroute.nl/>  
2. Source : <http://laprovence.be/>



1880 - 1890

- La plus ancienne photographie a certainement été prise à la fin du XIXe siècle.
- Date de construction supposée des bâtiments : 1880-1890.
- Au centre se trouvent la recette et la salle des machines. Ceci est la façade arrière (sud) des installations.
- Les roues du seul châssis à molettes sortent du toit de la recette. Vu la forme des roues, il pourrait s'agir du type Tomson. En analysant la silhouette du toit, il est possible de déduire que la salle des machines servant à descendre et remonter les cages se trouve sur la droite du châssis à molettes (c'est l'inclinaison du toit du côté droit par où les câbles passaient pour rejoindre la machine à vapeur qui permet de le dire). Cela concorde toujours avec la situation actuelle.
- À gauche, la base du terril.
- À gauche, des chevaux tirent les wagons de train rempli de charbon (sur les rails), sûrement vers le lavoir (cela correspond aussi avec la situation ultérieure du lavoir).
- À l'avant, la réserve de bois pour consolider les galeries de mine.
- À droite, une cheminée en lourdes briques.



1943

- La différence avec la photographie 1 est très grande : il y a clairement eu de gros investissements.
- Date des bâtiments : 1943
- Nous nous basons ici sur les informations de M. Aucquier.
- \*« Réévaluation cadastrale de 1943 à laquelle étaient tenues les sociétés minières. Ancienne houillère en voie de modernisation complète. Les anciennes constructions sont démolies les unes après les autres et sont remplacées par des bâtiments en briques dans une ossature de béton. L'outillage a été renouvelé et les machines d'extraction à vapeur ont été remplacées par des machines électriques dont l'une développe 1.400 HP et il est procédé actuellement à l'extension des bains-douches. Les deux puits sont côte à côte et leur recette sont liées au triage-lavoir, distant de 100 m, par une passerelle en béton. Vaste terrain en damage et raccordement au chemin de fer de l'Etat »
- Utilisation du béton : ceci est plus qu'un détail.
- La photographie a été prise depuis l'est, depuis la direction de la Maison Denis dans la rue Wilson où Van Gogh a habité quelques mois en 1879. Le Sentier de Saint-Ghislain, toujours existant aujourd'hui et encadré à l'époque par des arbres, serpente entre les champs à l'avant et le site minier à l'arrière.
- La haute cheminée en briques se dresse sur le site et une tour de refroidissement (château d'eau) lui tient compagnie dans le bas (existe toujours). Ce château d'eau rectangulaire est une relique industrielle et archéologique unique en son genre dans le Borinage.

- À l'arrière, le terril conique a pris énormément d'ampleur. Sur la pente à gauche on peut voir la rampe par laquelle les déchets miniers étaient amenés vers le sommet du terril pour y être jetés. Le début de ce chemin de fer est toujours visible actuellement au pied du terril.
- La plus grande différence est visible au niveau de la recette et de la salle des machines. Deux grands châssis à molettes métalliques dépassent partiellement du toit des nouvelles recettes. Il est très difficile de déplacer un puits. Il est donc clair que là où sur la photo 1 le châssis à molettes sort du toit, c'est encore le cas maintenant pour le premier châssis à molettes à l'avant. Seule la partie verticale sort par le toit, les autres parties servent de palissade au-dessus. Il est aussi très clair (à en croire la position des contreforts) que la salle des machines se trouve dans le bâtiment avec les trois toits à l'avant. Ce bâtiment, mais aussi les bases des contreforts métalliques, sont toujours présents sur le site.
- Le deuxième châssis à molettes dépasse lui aussi du toit. Il est également toujours possible d'admirer cet endroit.
- Située parallèlement au sentier et juste au-dessus des arbres, la passerelle par laquelle transitaient les wagons à charbon pour aller vers le triage et lavoir. Une partie de cette passerelle existe toujours.
- Il est curieux de constater qu'on ne voit pas de trace du troisième châssis à molettes.

## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 8
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

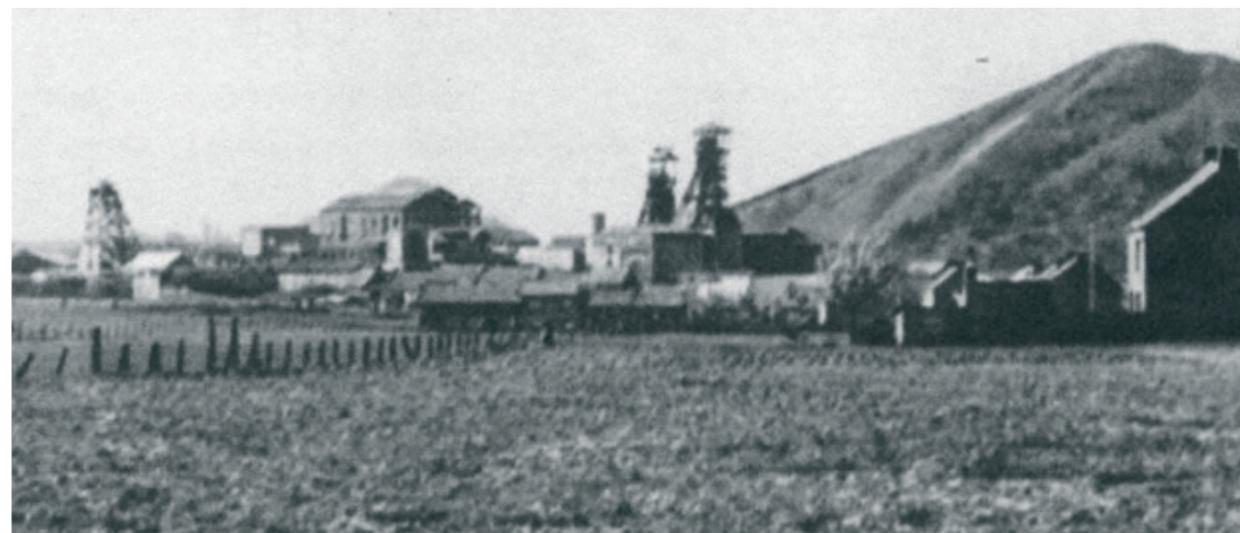
## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46



1950

- La position exacte des châssis à molettes métalliques est visible sur la photographie ci-dessous.
- Date présumée de la photographie : 1950
- On voit clairement ici de quelle manière quelle partie du châssis à molettes dépasse des toits.
- La forme du deuxième châssis à molettes situé au-dessus du Puits B (à droite sur la photo) est très particulière.
- Le bâtiment situé à l'avant-plan (maintenant détruit) présente les caractéristiques typiques des formes de la fin du XIXe siècle : ensemble en briques; belles fenêtres en arc; un beau travail de finition sous le toit avec de petits arcs en brique.



1950

- Les cheminées ont disparu. Les restes de l'une d'elles sont encore visibles sur la gauche des châssis à molettes (comme ils existe encore de nos jours), la tour de refroidissement (château d'eau) est bien visible sur le coin du bâtiment industriel à gauche;
- La silhouette du troisième châssis à molettes en bois (Puits C) est visible;
- Le terril a considérablement augmenté en volume et a perdu depuis longtemps sa forme conique.



1955

© Photo : REYNAERT Philippe, NOVELLO Rino : Hollywood au pied du Terril, 2015, p5



## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 8
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet 38
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46

Toute la région du Borinage a connu un passé très tumultueux et tragique.<sup>1</sup>

Depuis 1830, le Borinage a été frappé des dizaines de fois par les grèves des mineurs. Jusque dans les années 1880, ces grèves étaient incontrôlées et non coordonnées. La plupart étaient des actions de désespoir contre les salaires bas, la profonde misère et l'extrême pauvreté. Une grande partie d'entre elles se sont soldées par encore plus de misère et de pauvreté.

À partir des années 1880, le nouveau parti politique « Parti Ouvrier Belge » (POB) a mis progressivement en place petit à petit des actions plus coordonnées et plus ciblées qui ont permis d'acquiescer petit à petit des salaires plus élevés, de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et de vie ainsi que plus de pouvoir politique pour les mineurs.

Lors de la fermeture de son dernier charbonnage en 1979 (Les Sartis à Hensies), le Borinage s'est retrouvé confronté à un immense problème social. On pourrait même dire qu'il s'agissait d'un drame social.

Ce drame a été causé principalement par deux facteurs :

- L'industrie axée uniquement sur un secteur développé ces trois derniers siècles : il n'existait pratiquement pas d'autre activité industrielle à part les mines de charbon (sauf quelques exceptions comme les câbleries de Dour ou les forges et

<sup>1</sup> Un synthèse : BERCKMANS, Paul  
Le Borinage 1781-2014, Les Dossiers de L'IPW, 2015

laminoirs de Jemappes). Cependant, ces rares exemples ne pouvaient pas survivre sans les mines;

- Le manque d'ambition politique pour investir dans le Borinage. Une fois les mines fermées, La Société Générale, l'un des plus grands investisseurs au Borinage, a retiré son capital après avoir profité de tous les avantages financiers. Le Borinage et ses habitants se sont retrouvés avec un immense taux de chômage très élevé et un haut niveau de pauvreté. Même si plus tard, l'Union Européenne a accordé énormément de subsides à la province du Hainaut (l'une des plus pauvres d'Europe), peu de cet argent a réellement été utilisé au développement d'activités créatrices de d'emploi. Il n'est ainsi pas rare de trouver au Borinage des familles qui n'ont pas eu

de travail régulier depuis trois générations.

Pour illustrer la situation toujours catastrophique au Borinage : les chiffres de Colfontaine (y compris Wasmes où se situe le site de Marcasse) comparés aux chiffres de la Wallonie dans son entièreté.

Commentaires :

- Les chiffres relatifs au marché du travail sont toujours alarmant comparés à ceux de la Wallonie.
- C'est le même cas pour les chiffres relatifs au logement.
- Les jeunes jusque 18 ans font face à l'héritage du passé...
- En termes d'emploi, l'industrie s'est écroulée. heritage of the past.

	Colfontaine	Wallonie
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	26,8	16,1
Taux de chômage BIT (15-64 ans) (%)	19,9	11,4
Ratio d'emploi intérieur (%)	22,0	54,7
Part de non-belges 2015 (%)	11,21	9,68
Espérance de vie à la naissance 2000-2009 (ans)	78,3	79,8
Superficie résidentielle par habitant (m <sup>2</sup> /habitant)	183,1	295,2
Prix moyen du terrain à bâtir (euros/m <sup>2</sup> ) 2014	23,6	50,66
Part des moins de 18 ans vivant dans un ménage sans revenus d'un travail (%)	27,8	14,0
Part des postes de travail dans l'industrie parmi l'ensemble des postes salariés (%)	2,5	13,7

Chiffres 2013, source : Agence de Développement Local Colfontaine

## **INTRODUCTION**

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## **1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES**

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

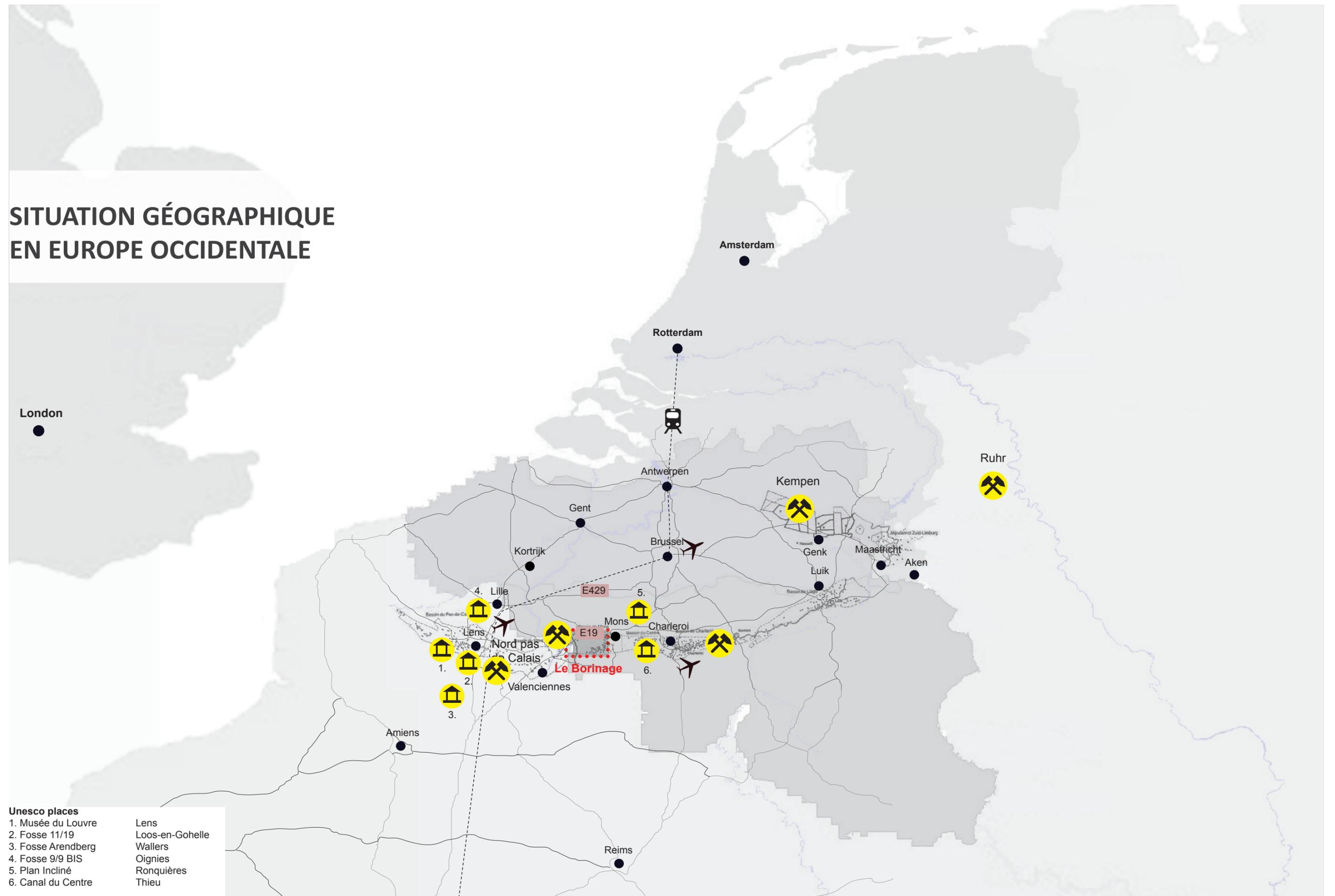
## **2. LE PRÉSENT**

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## **3. L'AVENIR**

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

# SITUATION GÉOGRAPHIQUE EN EUROPE OCCIDENTALE

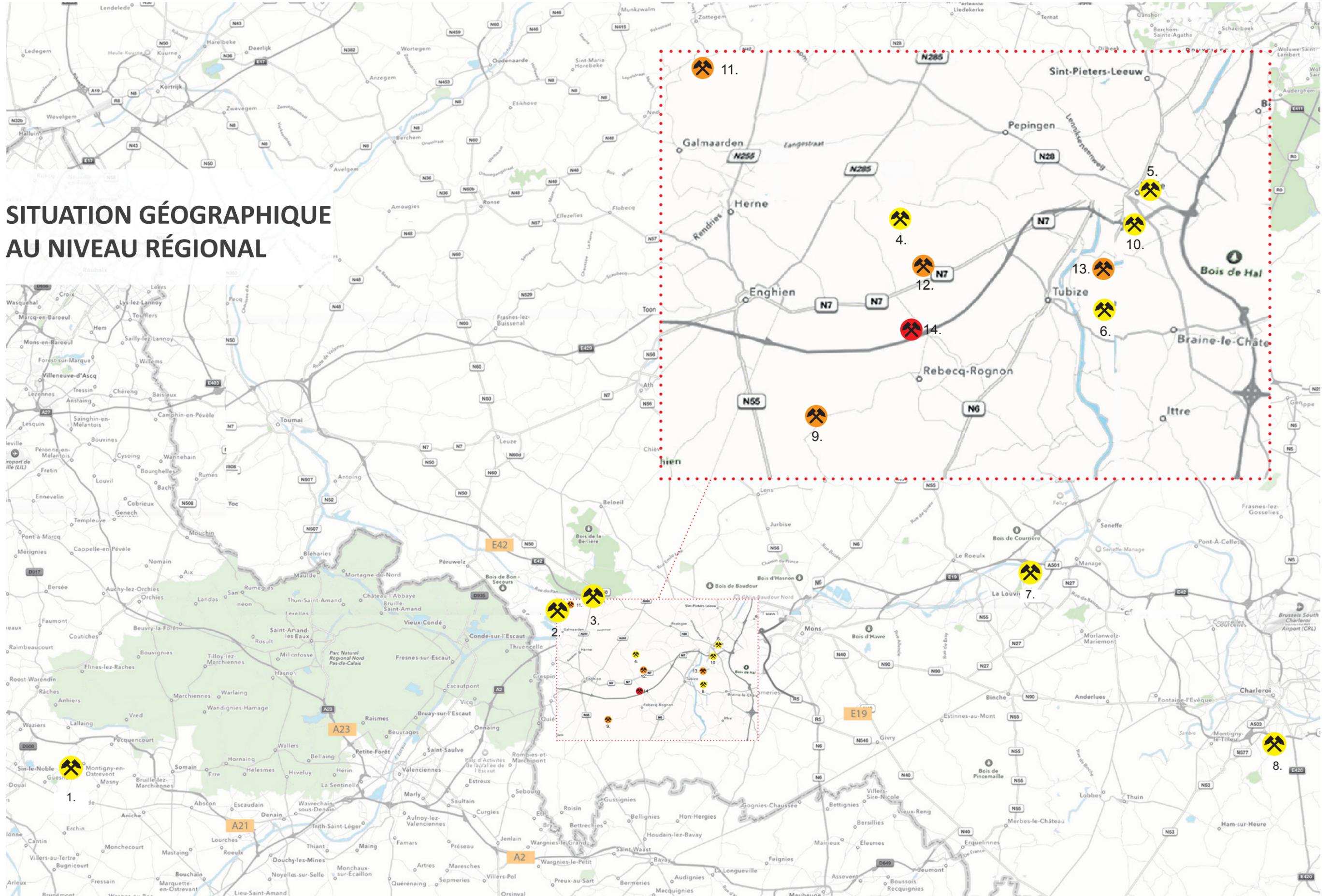


## Unesco places

1. Musée du Louvre
2. Fosse 11/19
3. Fosse Arendberg
4. Fosse 9/9 BIS
5. Plan Incliné
6. Canal du Centre

- Lens
- Loos-en-Gohelle
- Wallers
- Oignies
- Ronquières
- Thieu

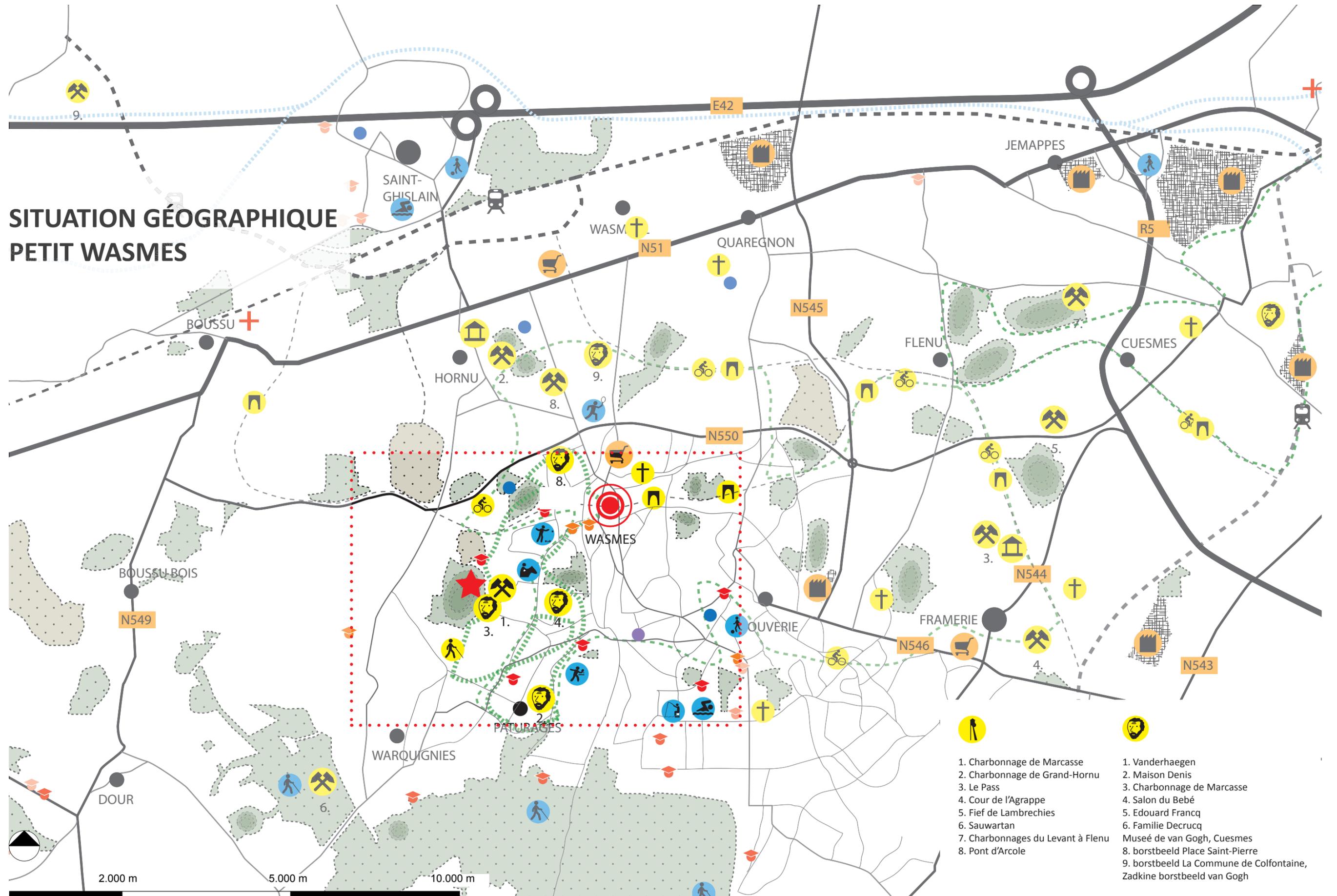
# SITUATION GÉOGRAPHIQUE AU NIVEAU RÉGIONAL



# MARCASSE ET L'HÉRITAGE INDUSTRIEL DU BORINAGE

							
<b>SITE MINIERE :</b>	<b>1. FOSSE DELLOYE</b>	<b>2. BERNISSART</b>	<b>3. HARCHIES</b>	<b>4. GRAND-HORNU</b>	<b>5. LEVANT DE FLÉNU</b>	<b>6. LE CRACHET</b>	<b>7. CARRÉS DE BOIS-DU-LUC</b>
	LEWARDE NORD PAS DE CALAIS	Bernissart <b>LE BORINAGE</b>	Harchies <b>LE BORINAGE</b>	Le Grand-Hornu <b>LE BORINAGE</b>	Flenu <b>LE BORINAGE</b>	Frameries <b>LE BORINAGE</b>	La Louvière CHARLEROI
<b>ACCENT SUR :</b>	• Centre historique minier ***	• Musée de l'Iguanodon ** • Pompe à Feu ***	• Musée privé de la mine **	• Musée d'Art Contemporains - Mac's *** • Design de Center ***	• Manège ** • fêtes populaires * • Musée privé de la mine **	• Parc d' Aventures Scientifiques - LE PASS * • Grenier des mémoires	• Musée de la Mine Robert Pourbaix ***
<b>VALEUR ARCHITECTURALE :</b>		- très intéressant ** - extrêmement intéressant ***	- intréssant *	- extrêmement intéressant *** 1830-1850 - UNESCO	- très intéressant ** - terril brûlant	- très intéressant 1956 *** - tunnel de transport Crachet - Le Grand Trait **	- UNESCO ***
<b>VALEUR SOCIALE :</b>				- extrêmement intéressant *** - cité unique ***	- actuellement centre de rencontre pour les quartiers environnants.	- intéressant - de 'greniers de la mémoire' *	
<b>INFRASTRUCTURE :</b>	- shop - coffeecorner  <small>© Source: <a href="http://sylvain-post.blogspot.nl/">http://sylvain-post.blogspot.nl/</a></small>	   <small>© Source: <a href="https://www.tripadvisor.fr/">https://www.tripadvisor.fr/</a></small>	- cafetaria  <small>© Photo: BERCKMANS, Paul - Le Borinage 1781-2014, Les Dossiers de L'IPW, 2015</small>	- cafetaria - bookshop  <small>© Source: <a href="http://www.visitmons.nl/">http://www.visitmons.nl/</a></small>	- cafetaria  <small>© Photo: Willy Dréau</small>	- cafetaria  <small>© Source: <a href="http://www.pass.be/">http://www.pass.be/</a></small>	- centres d'archives (SAICOM) *** - boutique  <small>© Source: <a href="http://www.ecomuseeboisduluc.be/">http://www.ecomuseeboisduluc.be/</a></small>
							
<b>SITE MINIERE :</b>	<b>8. LE BOIS-DU-CAZIER</b>	<b>9. SAUWARTAN</b>	<b>10. L'AGRAPPE</b>	<b>11. HENSIES LES SARTIS</b>	<b>12. PONT D'ARCOLE</b>	<b>13. FIEF DE LAMBRECHIES</b>	<b>14. MARCASSE</b>
	Marchinelle CHARLEROI	Dour <b>LE BORINAGE</b>	Frameries <b>LE BORINAGE</b>	Hensies <b>LE BORINAGE</b>	Wasmes <b>LE BORINAGE</b>	Quaragnon <b>LE BORINAGE</b>	Petit Wasmes <b>LE BORINAGE</b>
<b>ACCENT SUR :</b>	• Musée Le Bois du Cazier ***	- conservation	- conservation primaire	- démolition	- démolition	- conservation - commémoration	• rénovation structurelle • thèmes centraux : - travail *** - van Gogh dans la mine *** - Location pour des collectionneurs privés *** - Logement touristique **
<b>VALEUR ARCHITECTURALE :</b>	- UNESCO	- très intéressant ** - construction en béton **	- non (ravage total) **	- extrêmement intéressant *** - en état de ruines	- extrêmement intéressant *** - en état de ruines	- très intéressant - construction en béton	- extrêmement intéressant *** - construction en béton **
<b>VALEUR SOCIALE :</b>			- très important - L sinistre	- très intéressant *** - en 1990 la plus belle salle des pendus - cité impressionnante	- très intéressant ** - Ecole des mines, fermée		- très intéressant ** - puits ou dans lequel van Gogh est descendu - mémoire de la dernière catastrophe dans la région
<b>INFRASTRUCTURE :</b>	- restaurant - boutique  <small>© Source: <a href="http://www.belgie-toerisme.nl/">http://www.belgie-toerisme.nl/</a></small>	   <small>© Photo: BERCKMANS, Paul - Le Borinage 1781-2014, Les Dossiers de L'IPW, 2015</small>		   <small>© Photo: BERCKMANS, Paul - Le Borinage 1781-2014, Les Dossiers de L'IPW, 2015</small>	   <small>© Photo: BERCKMANS, Paul - Le Borinage 1781-2014, Les Dossiers de L'IPW, 2015</small>	   <small>© Source: <a href="http://charbonnagesduhainaut.webou.net/">http://charbonnagesduhainaut.webou.net/</a></small>	- aménagements de base

# SITUATION GÉOGRAPHIQUE PETIT WASMES



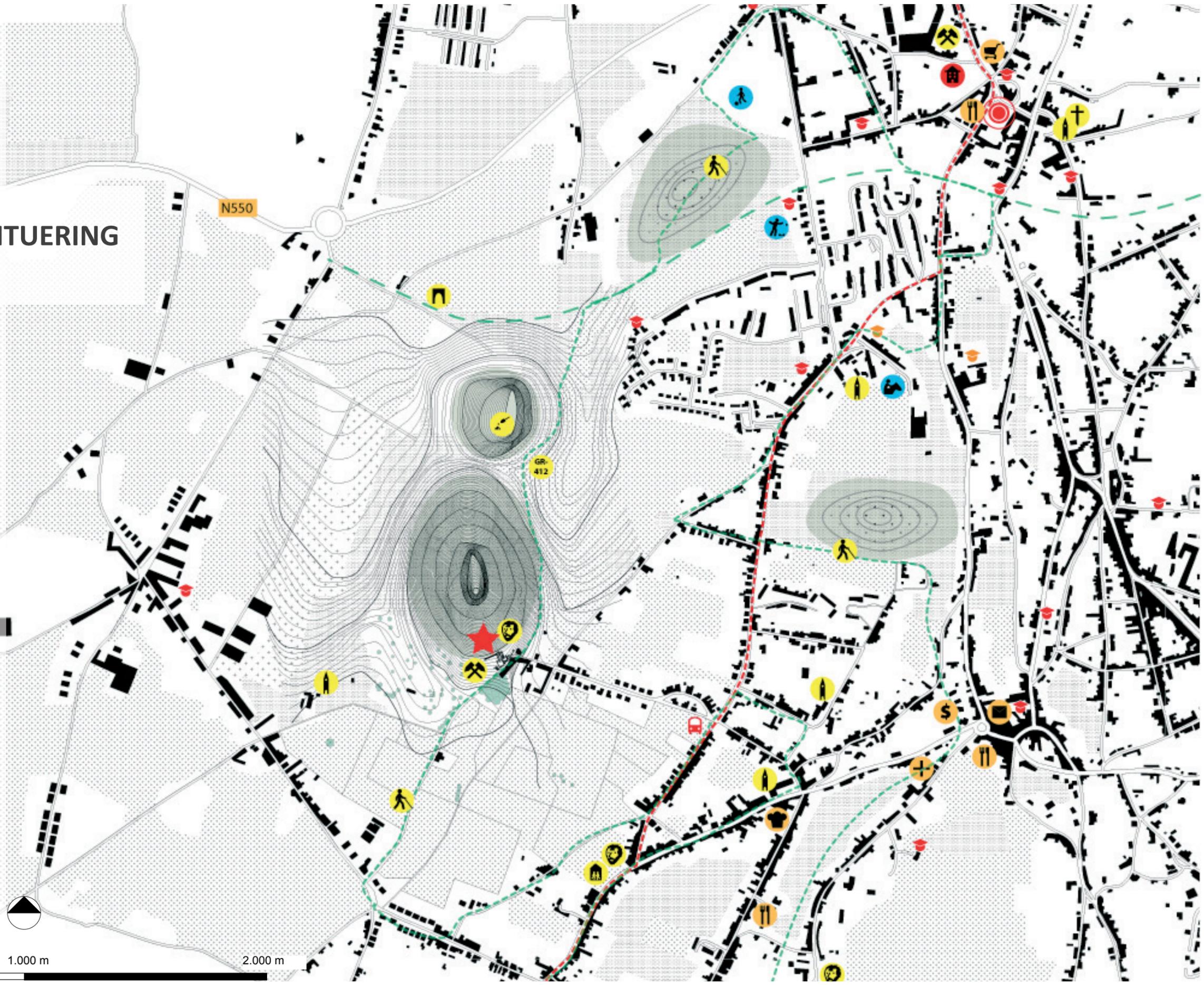
- |   |                                   |   |   |
|---|-----------------------------------|---|---|
|  | 1. Charbonnage de Marcasse        |  | 1. Vanderhaegen   |
|  | 2. Charbonnage de Grand-Hornu     |  | 2. Maison Denis   |
|    | 3. Le Pass                        |    | 3. Charbonnage de Marcasse  |
|  | 4. Cour de l'Agrappe              |  | 4. Salon du Bébé  |
|    | 5. Fief de Lambrechies            |  | 5. Edouard Francq   |
|  | 6. Sauwartan                      |  | 6. Famille Decrucq  |
|  | 7. Charbonnages du Levant à Flenu |    | Musée de van Gogh, Cuesmes  |
|  | 8. Pont d'Arcole                  |    | 8. borstbeeld Place Saint-Pierre  |
|  |                                   |    | 9. borstbeeld La Commune de Colfontaine,<br>Zadkine borstbeeld van Gogh |

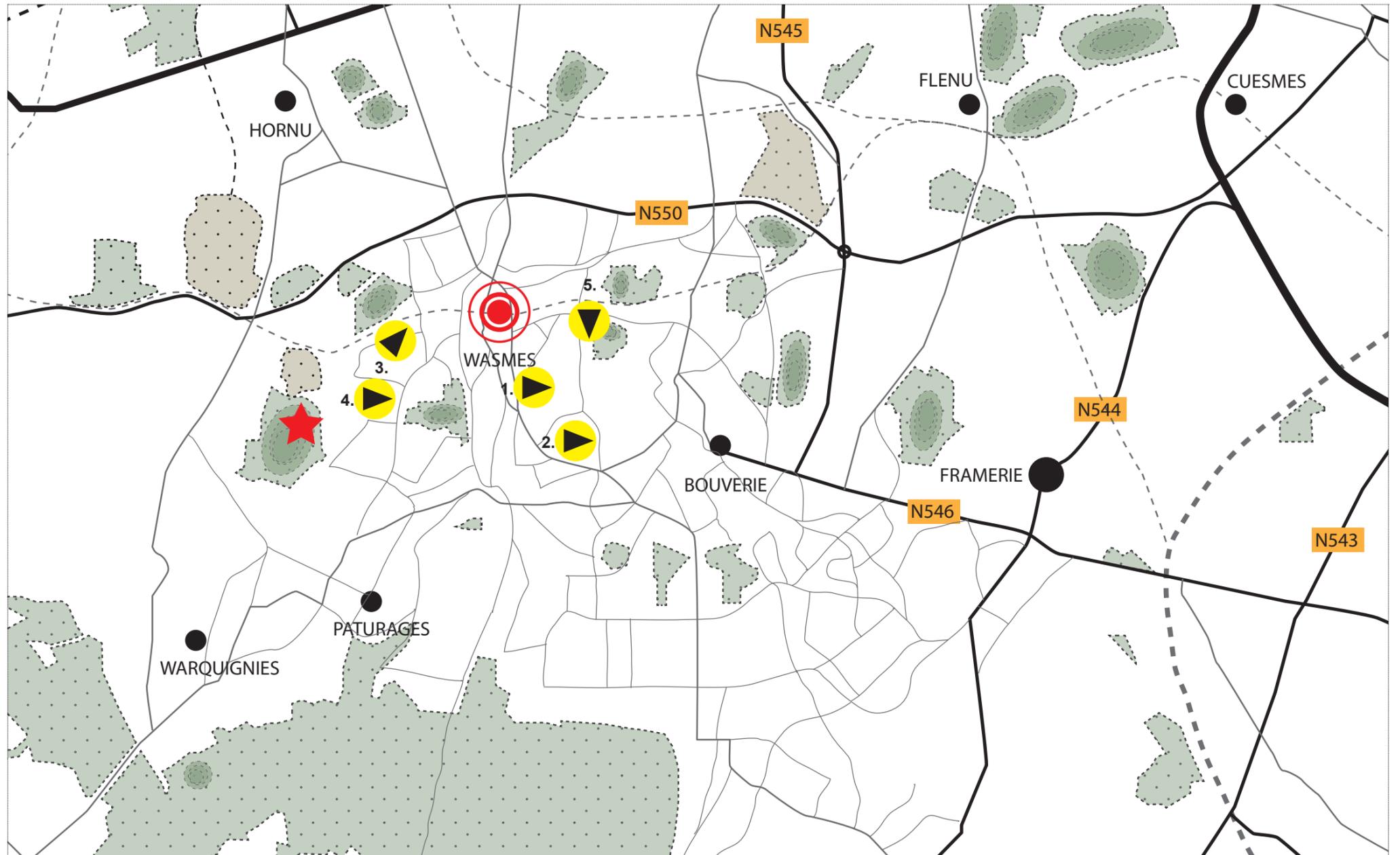
- ★ Charbonnage de Marcasse
- ◎ Place de Wasmes
- 🏛️ town hall
- 🎒 primary education
- 🎒 Vrij onderwijs
- 🎒 secondary education
- 🎒 universitair

## GEOGRAFISCHE SITUERING PETIT WASMES

- 🎓 music education
- sport
- + hospital
- ✝️ cemetery
- 🏛️ church
- ⚒️ former minearea/ buildings
- 👤 van Gogh siteseeing
- 🚶 van Gogh walkingtrail
- 🚲 van Gogh bike-trai
- 🚧 former train-track
- 🏛️ musea
- 🛒 shopping
- 💰 bank
- ✉️ postoffice
- 🍴 restaurant
- 🏢 bussiness
- 🚆 train
- 🚌 bus

500 m      1.000 m      2.000 m





## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

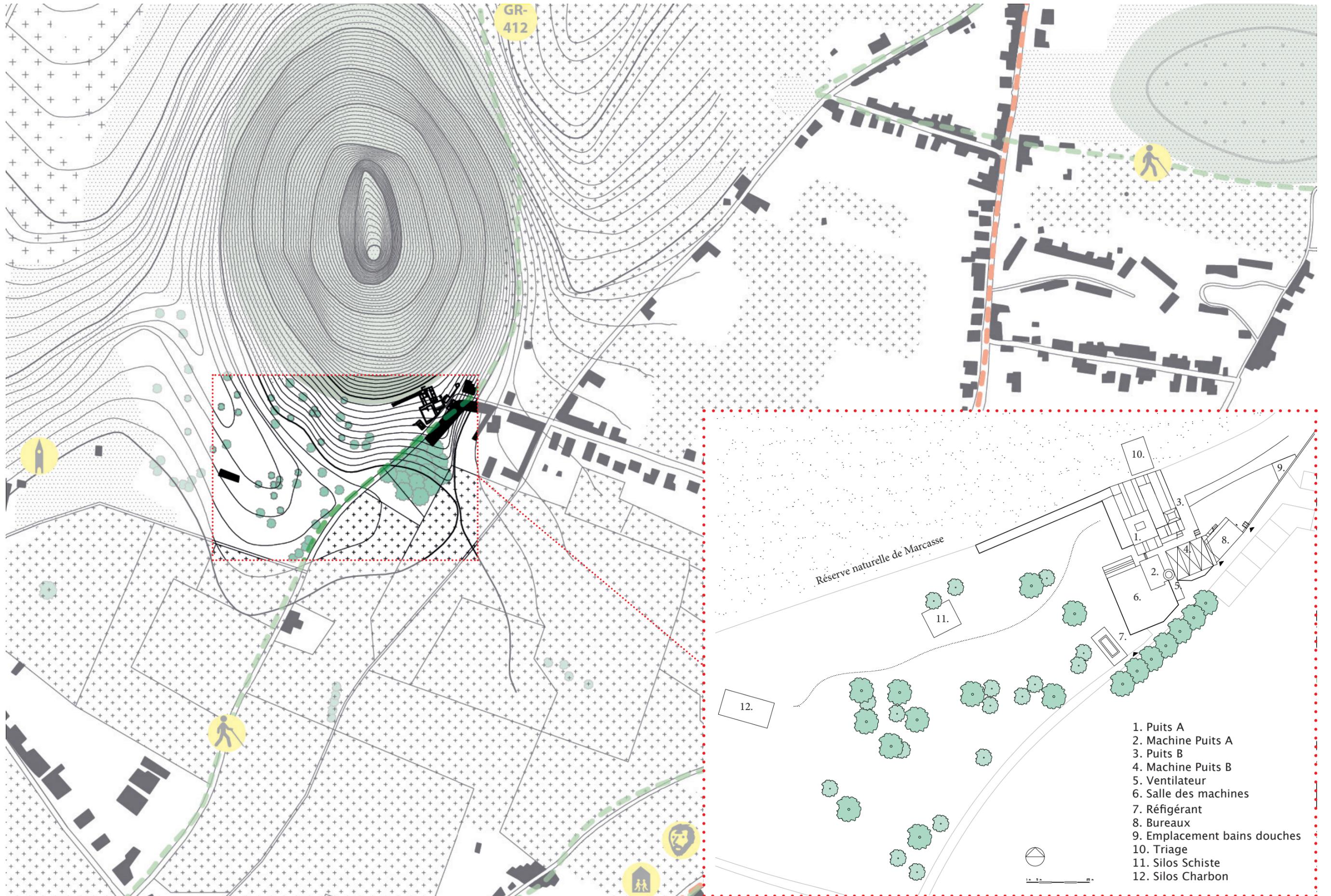
3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

L'ancien charbonnage de Marcasse est un site d'intérêt historique, culturel et patrimonial. Il s'inscrit dans l'histoire du développement économique d'une région et d'un pays : la révolution industrielle.

Vincent Van Gogh, qui a vécu près de deux ans dans le Borinage, la région minière la plus ancienne du continent européen, était proche des mineurs et est descendu avec eux au fond de la mine. Cette période marque le début de sa période artistique et apporte une dimension culturelle d'exception au site de Marcasse. Contrairement à la plupart des autres sites miniers, les bâtiments les plus importants du charbonnage de Marcasse ont survécu. Les édifices conservés, datant du début du 20<sup>e</sup> siècle, restent toujours aussi impressionnants. Le lieu a d'ailleurs servi de décor pour le tournage d'une partie du film "Lust for Life" (La Vie Passionnée de Vincent van Gogh) réalisé par Vincente Minelli, avec Kirk Douglas dans le rôle de Vincent.

Situé dans une des communes les plus pauvres de Belgique, le projet de restauration et de réhabilitation de l'ancien site de charbonnage de Marcasse est un projet ambitieux et économiquement important pour cette région.

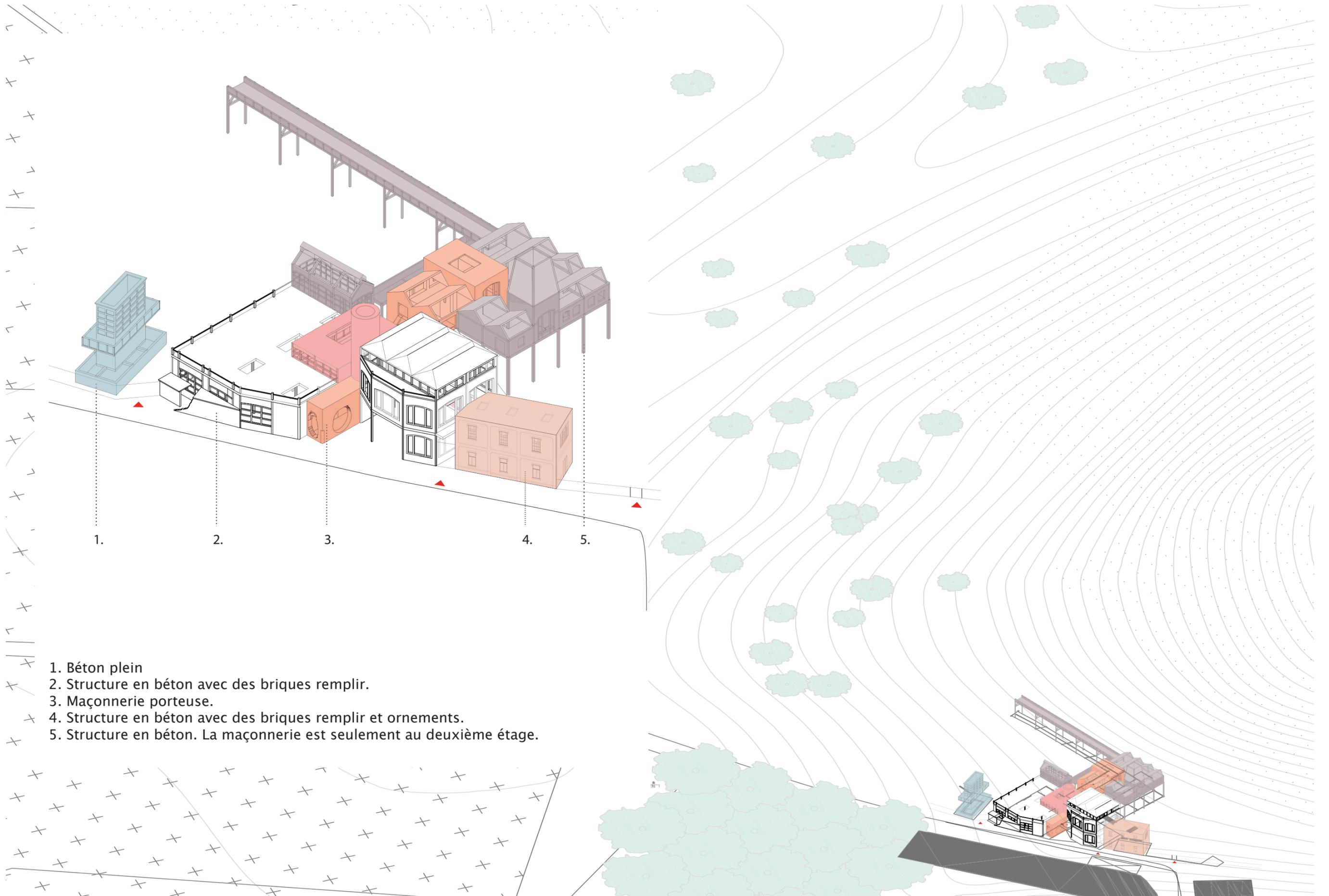
Nous envisageons la création d'un lieu culturel qui témoigne de l'histoire du mineur et de son importance pour la région et pour l'époque industrielle. Raconter leur histoire, d'un point de vue « technique » aussi bien qu'artistique, au travers de l'œuvre de Vincent van Gogh. Ce qui apportera au projet une visibilité internationale.



GR-412

Réserve naturelle de Marcasse

- 1. Puits A
- 2. Machine Puits A
- 3. Puits B
- 4. Machine Puits B
- 5. Ventilateur
- 6. Salle des machines
- 7. Réfrigérant
- 8. Bureaux
- 9. Emplacement bains douches
- 10. Triage
- 11. Silos Schiste
- 12. Silos Charbon



1. Béton plein
2. Structure en béton avec des briques remplir.
3. Maçonnerie porteuse.
4. Structure en béton avec des briques remplir et ornements.
5. Structure en béton. La maçonnerie est seulement au deuxième étage.

## **INTRODUCTION**

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## **1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES**

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## **2. LE PRÉSENT**

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

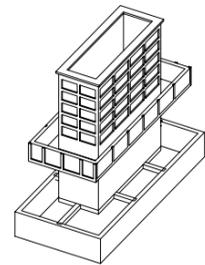
## **3. L'AVENIR**

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

Le paragraphe qui suit décrit l'état actuel des bâtiments de Marcasse de façon générale mais aussi chacun de ses bâtiments ou partie de bâtiments en détails. C'est important, car au premier regard, l'ensemble de cet ancien site minier pourrait paraître totalement en ruine. Cependant, en y regardant de plus près, on remarque la beauté de Marcasse et sa valeur industrielle archéologique. En effet, malgré l'état des bâtiments une analyse a démontré qu'il est envisageable et même indispensable de les conserver et les restaurer.



■ Réfrigérant

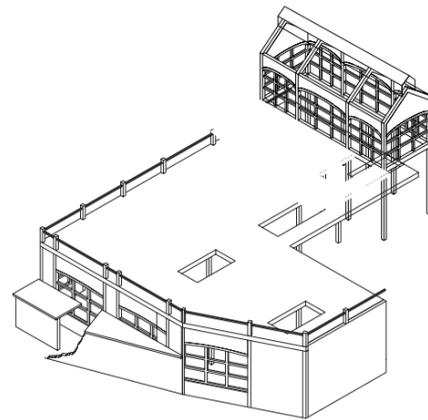


1.

Bâtiment en béton apparent et maçonnerie de briques apparentes en relativement bon état de conservation.



□ Salle des machines

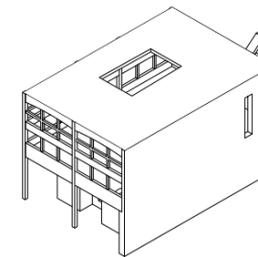


2.

Structure en béton apparent et murs en maçonnerie de briques apparentes. Système de couverture probablement en ardoises naturelles. L'ensemble du bâtiment est en mauvais état de conservation. Les couvertures de toiture sont manquantes ainsi que toutes les menuiseries. Le béton est détérioré et la plupart des armatures sont à nu.



■ Machine Puits A

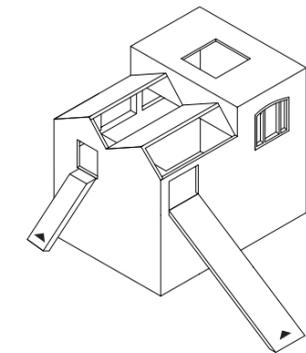


3.

Bâtiment en béton apparent et murs en maçonnerie de briques apparentes. Les menuiseries sont manquantes. La structure en béton est détériorée laissant les armatures visibles et donc corrodées. Présence de sels. Eclatements des bétons.

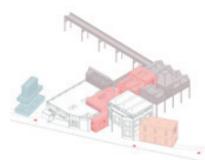


■ Puits A



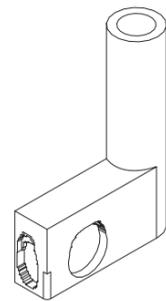
4.

Bâtiment en béton apparent et remplissage en maçonnerie de briques apparentes. Carrelages d'origine encore sur place, ainsi que quelques revêtements intérieurs. Présence de végétation spontanée qui pousse dans le parement et disparition des menuiseries.





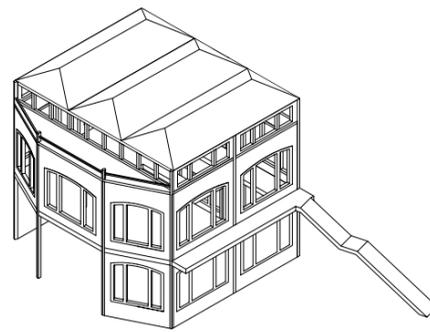
■ **Ventilateur**



5.

Murs en maçonnerie de briques apparentes et structure en béton. Les maçonneries sont de plus en plus évidées de leur joints, ce qui rend leur partie supérieure instable. Erosion du béton. Plus aucune menuiserie est en place.

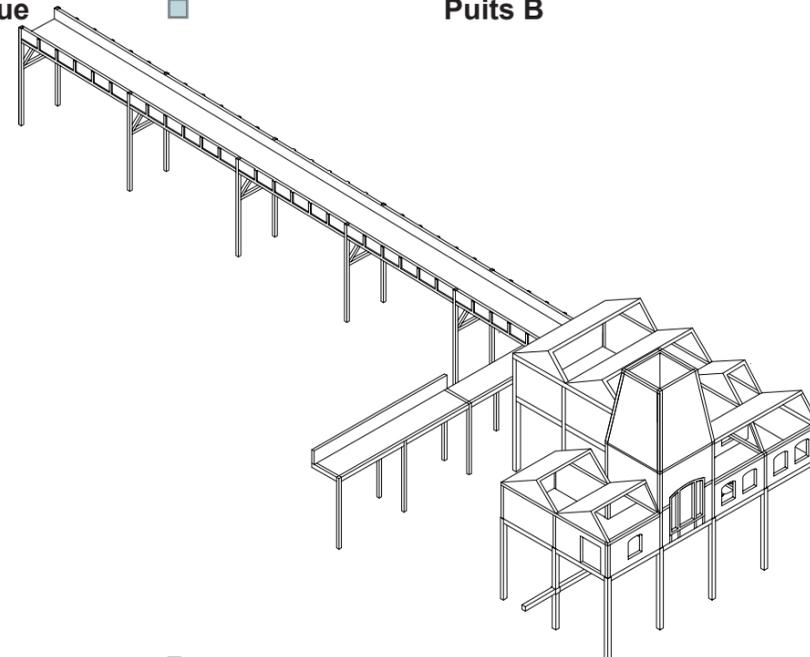
□ **Machine Puits B + Poste Electrique**



6.

Structure en béton apparent et murs en maçonnerie de briques apparentes. Système de couverture probablement en ardoises naturelles manquantes. Au sol, il existe encore partiellement le carrelage d'origine et les murs gardent la plupart des décors d'origine. Présence de végétation. L'ensemble de l'escalier d'accès à ce bâtiment s'est considérablement dégradé.

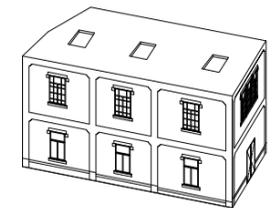
■ **Puits B**



7.

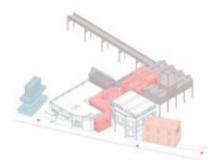
Bâtiment en béton apparent et maçonnerie de briques apparentes. Les sommets des maçonneries sont de plus en plus évidés de leur joints, ce qui rend leur partie supérieure instable. Le béton est très abimé et certaines parties risquent de tomber. La toiture est très abimée et son revêtement n'existe plus.

■ **Bureaux**



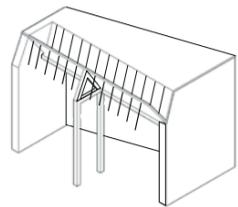
8.

Bâtiment en béton apparent et maçonnerie de briques apparentes. L'ensemble de l'escalier d'accès à l'étage s'est considérablement dégradé. L'édifice a été construit plus tard dans le site et a déjà subi certaines modifications. Il est le seul à être utilisé.





■ **Emplacement bain douches**



Bâtiment en maçonnerie partiellement détruit. A l'intérieur les carrelages d'origine sont encore en place.

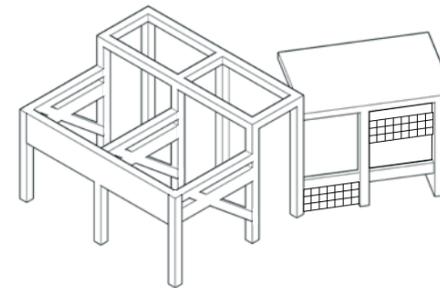


□ **Triage**

Structure en béton et murs maçonnerie de briques apparentes. La couverture est très abimée et les dalles partiellement détruites.



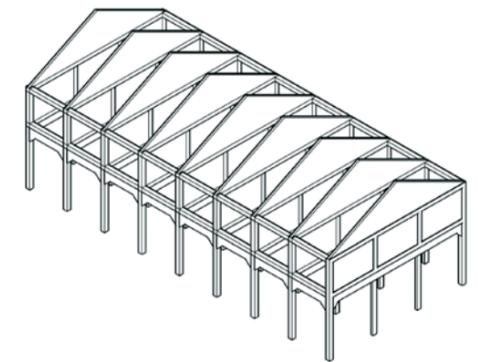
■ **Silos schiste**



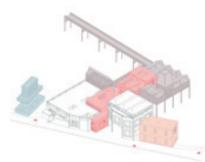
Bâti en béton très abimé. Présence de végétation.



■ **Silos Charbon**



Structure en béton remplisages recants. Toiture manquante d'ensemble est en mauvais état de conservation.



## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

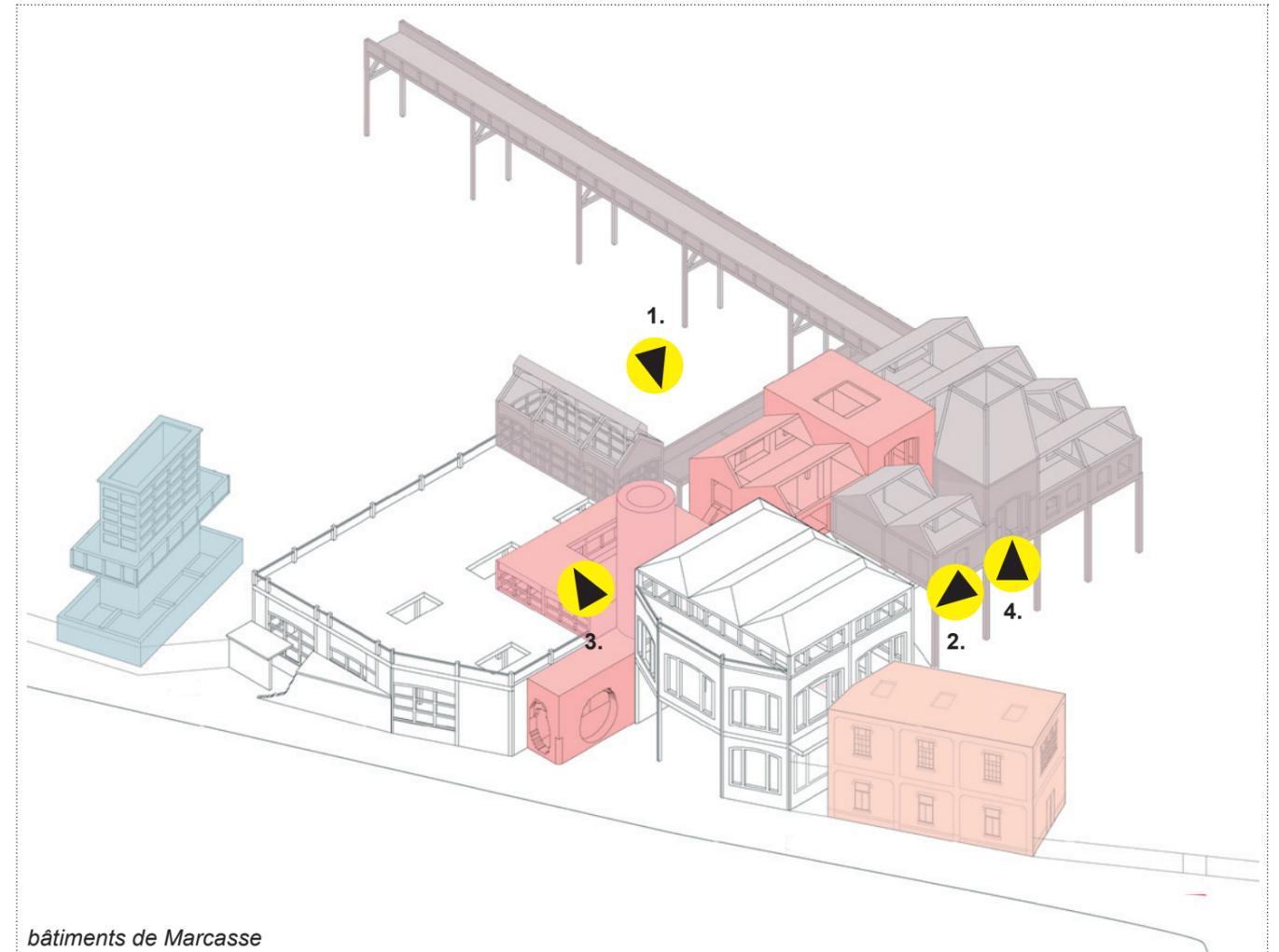
- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 8
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet 42
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46



Machine Puits B + Poste Electrique



Machine Puits A



Puits B

## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 8
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

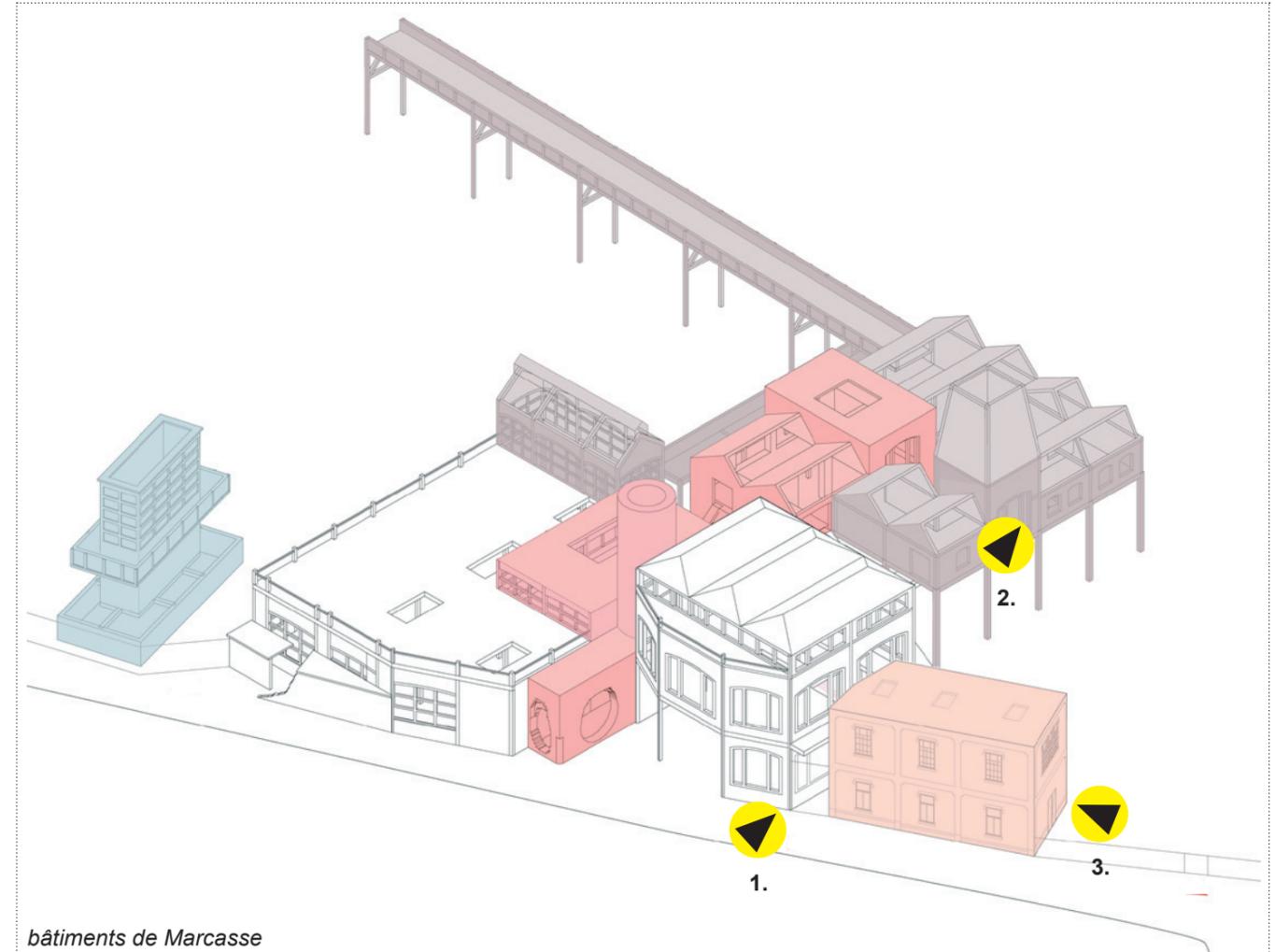
- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46



Restes de la voie ferrée au-dessus de la recette du Puits B relié avec le pont en béton par lequel les wagonnets à charbon descendaient le terril.



bâtiments de Marcasse



Mémorial pour les victimes du grisou à Marcasse et un détail de Sainte-Barbe.



# MARCASSE \_ TRAVAUX DE RESTAURATION ET CONSERVATION

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

	Code	Unité	Qté	PU	TOTAL
<b>0/ Installation de chantier</b>					280.000,0 €
<b>1/ Travaux préparatoires :</b>					136.886,00 €
<b>2/ Protection :</b>					46.000,00 €
<b>3/Mesures provisoires de stabilité :</b>					86.000,00 €
<b>5/ Echafaudages :</b>					PM
<b>6/Sondages stratigraphiques :</b>					88.200,00 €
<b>7/Travaux de démontage avec récupération :</b>					55.510,00 €
<b>8/Travaux de dépose avec évacuation :</b>					246.943,00 €
<b>9/Stockage :</b>					12.971,00 €
<b>10/Fondations :</b>					183.186,42 €
<b>11/Stabilité :</b>					PM
<b>12/Infrastructure :</b>					346.045,02 €
<b>13/Superstructure :</b>					172.300,00 €
<b>14/Traitement des murs extérieurs et intérieurs :</b>					15.077,50 €
<b>15/Maçonnerie de brique :</b>					686.583,00 €
<b>15/Maçonnerie de brique :</b>					686.583,00 €
<b>16/Pierre :</b>					54.749,80 €
<b>17/Nettoyage de façade :</b>					490.081,00 €
<b>18/Restauration in situ :</b>					166.470,20 €
<b>19/Menuiseries extérieures :</b>					60.000,00 €
<b>20/Toitures :</b>					716.548,94 €
<b>21/Egouttage - assainissement :</b>					80.312,00 €
<b>22/Ferronneries :</b>					40.900,00 €
<b>23/Peintures :</b>					51.000,00 €
<b>24/Abords :</b>					499.792,09 €
<b>25/Postes omis</b>					400.000,00 €
<b>TOTAUX</b>					<b>4.915.555,97 €</b>

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

## TRAVAUX DE CONSERVATION ET MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS MARCASSE

L'ensemble des bâtiments de l'ancien site minier Marcasse présente aujourd'hui un état de dégradation particulièrement avancé et généralisé. Il a subi d'une part, les conséquences directes d'une inoccupation de plusieurs années et d'autre part, fait l'objet de plusieurs actes de vandalisme divers: démolitions diverses, éléments décoratifs de valeur dérobés, graffitis raturés, saccages, etc.

Sa structure intérieure est fortement ébranlée.

La volonté des acteurs de la conservation et mise en sécurité des bâtiments est de conserver, partout où cela est possible, l'état d'origine des façades et toitures. Pour y arriver nous devons mettre une équipe de spécialistes en place, un véritable travail de sauvegarde devra être réalisé.

Ces travaux permettront la conservation des édifices dans leur intégrité physique. Ils excluent toute intervention qui engendrerait des modifications aux bâtiments en question. Néanmoins, ils permettront de sauvegarder un élément important du patrimoine Wallon, et ce malgré un état de délabrement avancé.

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

« La restauration comprend l'ensemble des actions visant à interrompre le processus de destruction d'une œuvre d'art ou d'un objet quelconque témoignant de l'histoire humaine, à consolider cette œuvre, cet objet afin de le conserver et, éventuellement, à le rétablir plus ou moins dans son aspect originel. »

Après la mise en sécurité et conservation des bâtiments, les travaux de restauration peuvent commencer.

### DE LA NÉCESSAIRE COMPLÉMENTARITÉ DES RECHERCHES HISTORIQUES ET PATHOLOGIQUES

Une étude préparatoire à la conservation et à la restauration d'un édifice remarquable nécessite une approche rigoureuse et scientifique, basée à la fois sur une maîtrise des pathologies claire et sur une connaissance historique précise.

Les recherches historiques ne doivent pas être envisagées comme une simple introduction à l'étude, mais considérées comme un outil complémentaire indispensable à toutes les recherches et analyses techniques qui seront mises en œuvre dans le cadre des investigations in situ.

Pour répondre de manière fiable aux questions que l'équipe se pose quant aux options et aux coûts de la restauration/ conservation de l'ancien site de charbonnage de Marcasse, il est indispensable d'avoir une connaissance approfondie des bâtiments. Celle-ci implique la connaissance de l'histoire de la construction et

dès lors l'analyse de tous les documents qui s'y rapportent (cartes anciennes, plans cadastraux, photos d'époques).

### LA MÉTHODOLOGIE

Le domaine de la restauration reste souvent limité à des investigations menées durant le chantier au gré de l'avancement et des problèmes découverts. Les décisions de restauration sont ainsi prises sans concertation, tardivement et dans l'urgence. Cette manière de procéder, outre le fait qu'elle est peu rigoureuse et peu respectueuse de patrimoine, ne permet pas une estimation des coûts sérieuse et expose le maître de l'ouvrage au risque d'une augmentation budgétaire sensible en cours de chantier.

Pour palier à ces manquements, une très bonne connaissance préalable du bâtiment est indispensable, tant de son histoire que de sa pathologie.

### L'ÉTUDE HISTORIQUE

Souvent l'architecture et l'histoire sont, à tort, considérées inconciliables. L'histoire de l'architecture établit pourtant un lien fondamental entre l'architecture actuelle et celle du passé. Elle permet notamment de comprendre le processus de création des architectes qui nous ont précédés. Dans le cadre d'une restauration de monument, cette approche est d'autant plus essentielle : il ne s'agit pas seulement de conserver de vieilles pierres mais aussi « l'esprit » et le « sens » du monument.

Une recherche historique préalable poussée, rédigée par Paul Berckmans répond à la nécessité d'une approche scientifique. En effet, une

approche historique sommaire est de peu d'utilité pour le restaurateur. L'étude historique prend tout son sens dès qu'elle peut induire des choix de la part du restaurateur.

Dans le cas précis de Marcasse, l'étude historique acquiert une importance particulière: d'une part, car peu de documents informent de la construction de ces édifices; d'autre part, la succession de plusieurs constructions ayant modifiés la typologie des espaces du site.

#### **L'ÉTUDE PATHOLOGIQUE**

L'observation scientifique de l'état du bâtiment s'est faite en partie avec la recherche historique. Il s'agit ici également d'un travail d'investigation: il a fallu identifier les problèmes particuliers liés à la structure, aux éléments composant l'enveloppe extérieure, etc. Cependant, différents spécialistes complèteront la mission de Paul Berckmans (L'ingénieur Bruno Van Mol pour la partie diagnostic structurel et l'architecte Carmen Azevedo pour les investigations stratigraphiques et archéologiques). La recherche historique doit alimenter et orienter la réflexion de ces spécialistes en l'objectivant. Tant les investigations structurelles qu'archéologiques et stratigraphiques vont permettre d'éventuellement redessiner le visage de l'ancien site du charbonnage à différentes périodes de sa vie.

Une observation fine va permettre de dégager quantité d'informations concernant les systèmes de construction et leur mise en œuvre, l'identification des matières, des couleurs et des techniques.

Les bâtiments ayant été construits à des époques différentes, il n'est pas étonnant de constater que les matériaux utilisés sont aussi variables que leurs appareillages (briques de terre cuite, moellons en grès, pierre de taille, pierre bleue). Traditionnellement, le choix des matériaux s'expliquait par la proximité d'une carrière ou l'accès à des ressources particulières.

Les informations de type historique et les observations obtenues in situ seront ensuite croisées pour élaborer une philosophie de restauration.

#### **DEFINITION D'UNE PHILOSOPHIE DE RESTAURATION**

À partir d'une connaissance de l'état d'origine, des transformations ultérieures, de la situation présente, de l'état des dégradations et des données programmatiques livrées par l'utilisateur final, il est possible de mettre en place une philosophie de restauration.

Lors de la restauration des façades et des toitures des volumes des bâtiments, l'architecte devra interpréter, à partir d'éléments physiques fragmentaires, ce que devait être l'œuvre en sa totalité. Il produit une œuvre proche de son original où seuls des détails doivent permettre de distinguer les interventions contemporaines des parties anciennes. C'est un peu comme réécrire les pages manquantes d'un livre tout en lui conservant tout son sens.

Pour qu'un élément majeur du patrimoine puisse survivre, il faut d'abord l'aimer et le reconnaître comme œuvre. Une fois cette reconnaissance

acquise, il faut comprendre l'œuvre, la protéger, l'entretenir et veiller à ce qu'elle reste vivante.

Telle est notre vision du projet pour la restauration et conservation de l'ancien site de charbonnage de Marcasse. Cette vision naît de la caractéristique principale du programme qui réside dans la dualité et la complémentarité de la demande: la mise en sécurité des bâtiments et leur conservation.

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

Chaque monument a un avenir !

Comme décrit dans les paragraphes précédents, le site de Marcasse mérite que l'on s'attèle à l'élaboration de son plan d'avenir. En plus des aspects de conservation et de restauration, qui représentent déjà un défi en soi, ce site demande une vision contemporaine sur le redéveloppement et la nouvelle architecture. Cette vision doit construire un pont entre le passé, le présent et l'avenir. Elle est le témoignage d'une "retenue ambitieuse". Le lieu parle de lui-même et garde les traces historiques de « l'activité humaine ». Il faut le conserver et sa « rénovation » doit être greffée prudemment aux éléments existants.

Comme cela sera expliqué au paragraphe 3.3.2., la « Marcasse Masterplan Team » plaide pour le développement d'un thème pertinent pour notre époque et cette région. Mais cette vision est aussi basée sur la recréation de la ligne naturelle qui relie le passé, le présent et le futur. C'est de cette manière que le site de Marcasse deviendra important pour le Borinage tout entier. Marcasse offre la chance à la Wallonie, et à l'Europe dans une plus large mesure, de se développer et qui permettra à l'ensemble d'être utilisable et expérimentable sur le plan physique, urbanistique et architectural.

D'après nous, le redéveloppement de Marcasse en tant que « lieu de mémoire » et « incubateur pour l'avenir » de la région repose plus sur des interventions et ajouts architecturaux minimalistes que sur la construction de « nouveaux volumes ». Il s'agit de mettre en valeur les structures et bâtiments existants et de les mettre en lien avec

la nouvelle architecture. Parallèlement, il faut rendre compréhensible le processus technique et social minier initial et l'adapter à échelle humaine. De nouvelles réalisations peuvent soutenir le contenu (le thème « travail » sous toutes ses formes). On continue à travailler selon l'évolution d'une entreprise, c'est-à-dire en adaptant le lieu aux besoins de l'époque, comme le processus de production d'un charbonnage s'est toujours adapté à l'évolution technologique. Idéalement, le site de Marcasse doit devenir un « monument » qui continuera sans cesse d'évoluer. Chaque monument à un avenir.

Le thème "travail" (paragraphe 3.3.2) induit « l'artisanat, l'apprentissage, le développement et l'expérimentation des matériaux ». La nouvelle architecture peut croître d'une façon organique avec le site, qui sera petit à petit réutilisé et où une nouvelle économie va se créer au fur et à mesure.<sup>1</sup> Au début, la construction de nouveaux éléments sera fortement secondaire par rapport à ceux qui existent.

Il s'agit aussi de la construction d'une « nouvelle fierté » pour les alentours et la région. Avec le temps, le processus peut s'inverser afin que la nouvelle économie puisse à nouveau prévaloir. Les nouvelles constructions pourront finalement porter le site historique. Cependant, l'ensemble sera réalisé avec et par les habitants du Borinage.

<sup>1</sup> Un effet secondaire prévu d'une croissance organique progressive pourrait également être les coûts d'investissement qui peuvent être mieux planifiés et répartis sur une période plus longue. Cela devra être élaboré en détail dans le businessplan.

Les points importants du développement et de la création resteront :

- La mise en évidence de la faille entre le passé et le présent.
- La réparation de cette faille pour l'avenir
- L'ouverture du nouveau site de Marcasse aux générations futures.
- L'intégration à l'environnement immédiat et plus large.
- L'obtention d'une place juste au sein de l'histoire internationale de la réhabilitation d'anciennes régions industrielles.

Cela signifie que le travail s'effectuera de façon dynamique et engagée en ce qui concerne la création, les partenariats et les businessplans. La création d'une base solide pour Marcasse est donc un des plus grands défis à venir.

Le site de Marcasse ne deviendra pas seulement un dossier d'investissement important, tant symboliquement que financièrement parlant mais la gestion et le management du site constituent aussi un défi qui témoigne d'une grande ouverture, d'enthousiasme et de réalisme. Le plan de développement qui doit suivre ce masterplan concrétisera ces défis et les rendra possibles.

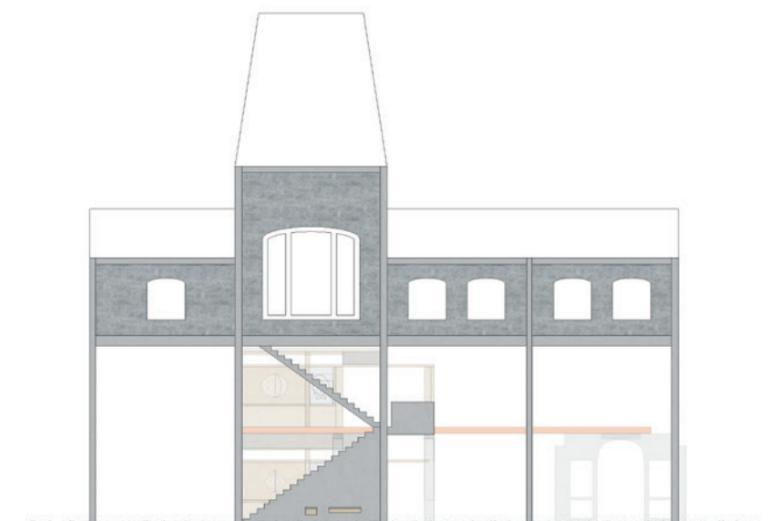
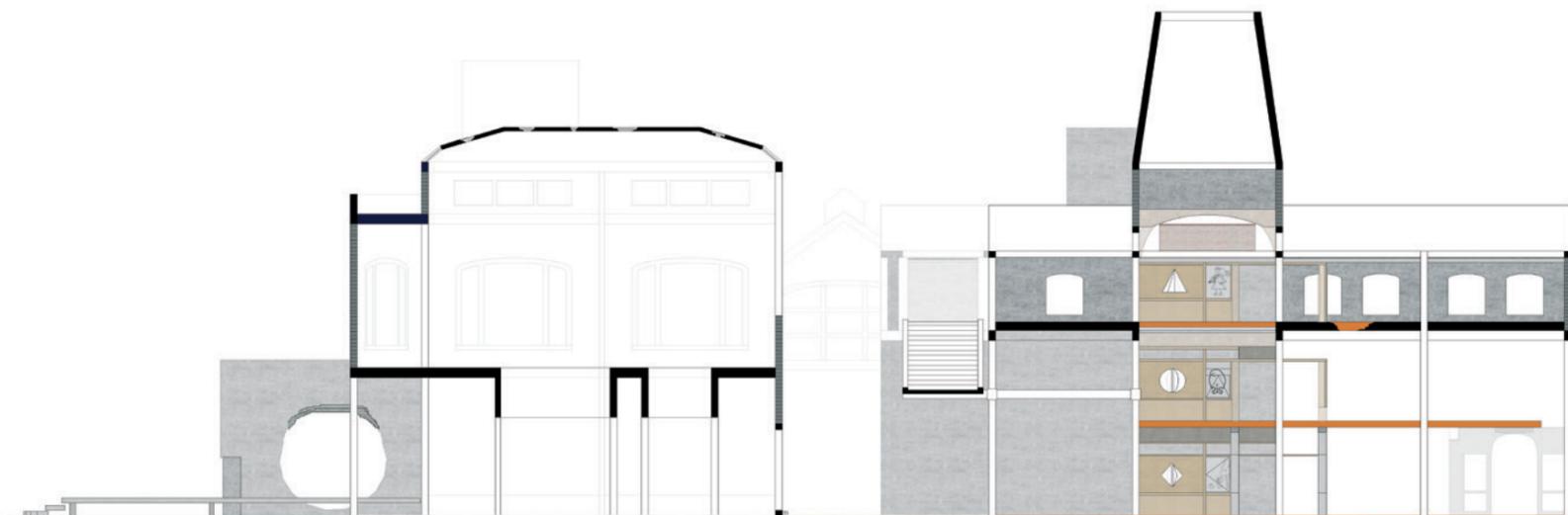
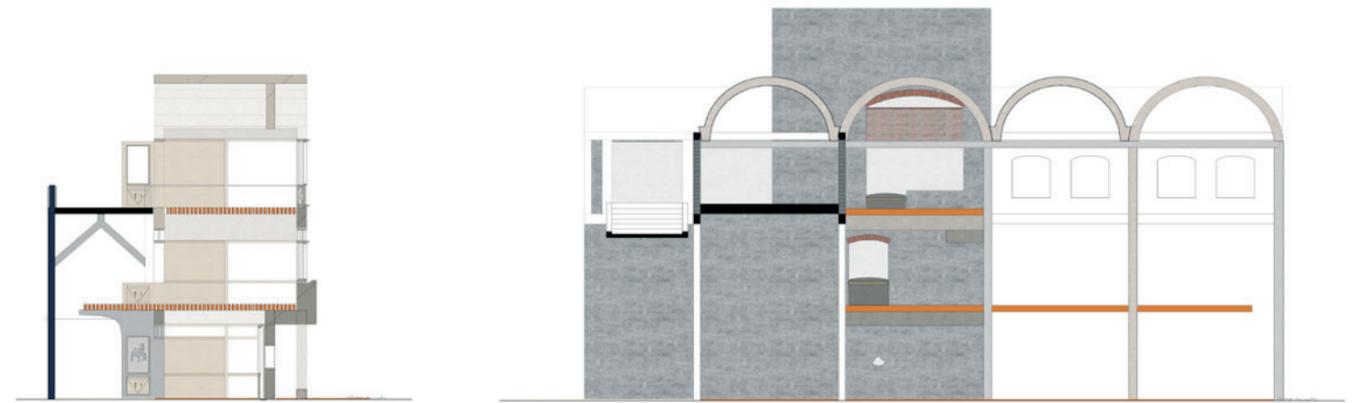
De plus, le plan de développement devra insister sur l'aspect « durable » dans les domaines suivants : économie, écologie et émotion.

- Économie : un plan d'investissement réalisable et une gestion et un management réalistes.
- Écologie : miser sur l'environnement le plus écologique possible.
- Émotion : pertinent au point de vue humain et

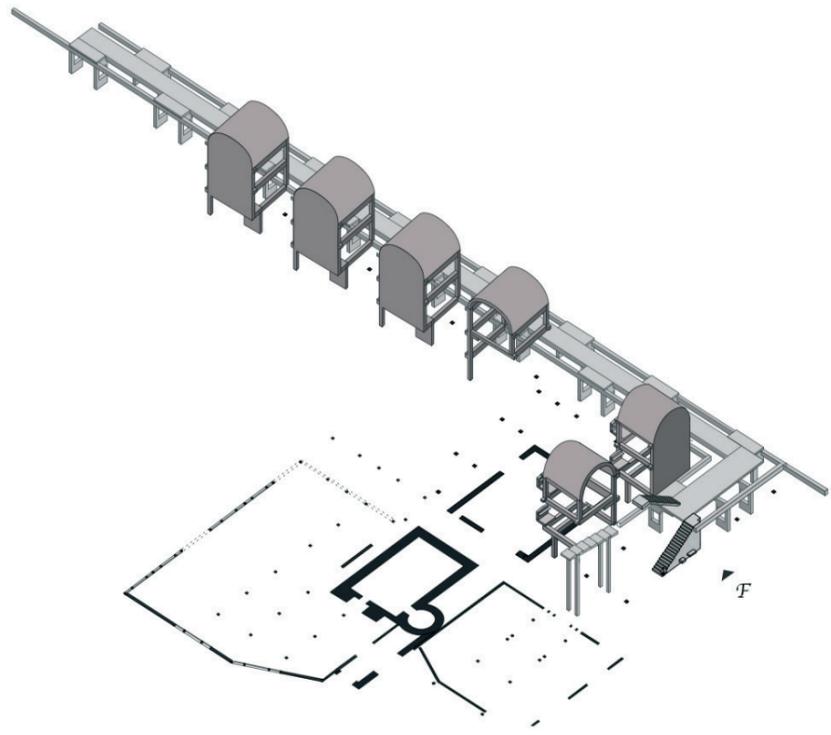
culturel.

Le plan de développement, qu'il vaut mieux mettre en place avec l'architecture du futur et avec la phase de conservation et de restauration, apportera une réponse à tous les défis.

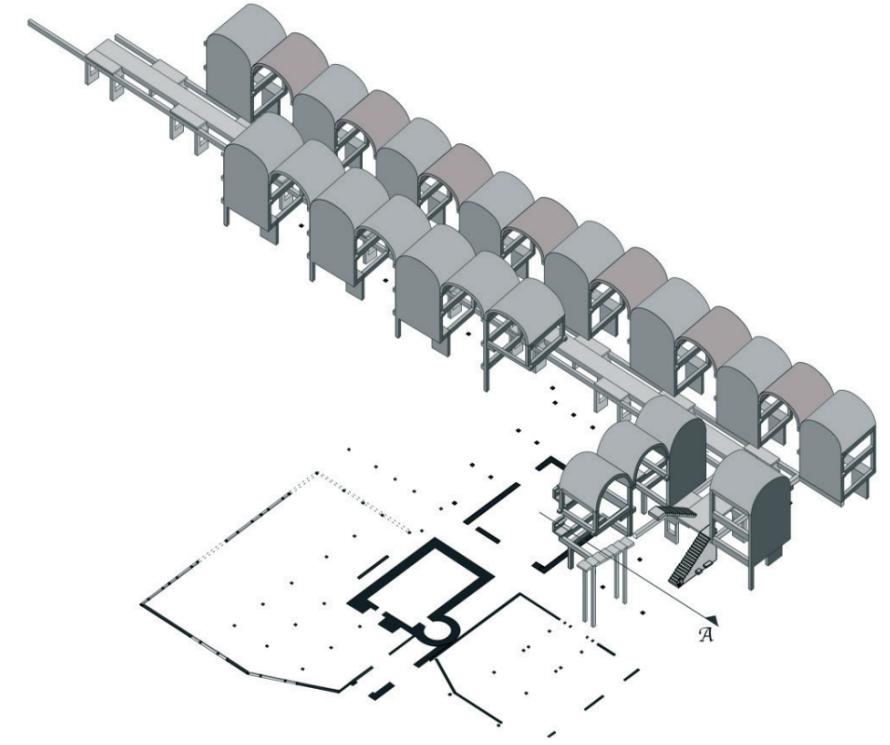
# UN CONCEPT GLOBAL POUR LE (RE)DÉVELOPPEMENT DU MARCASSE<sup>1</sup>



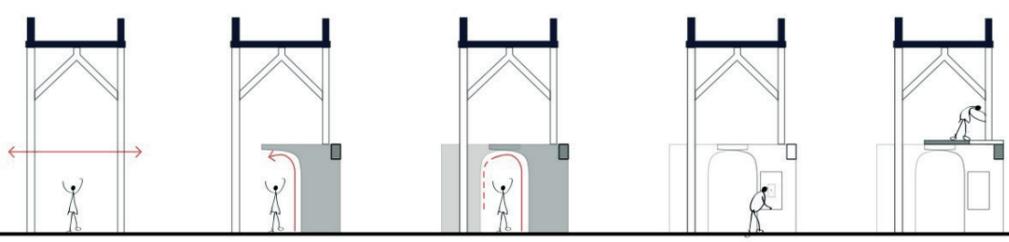
1. © Monique van den Berg



perspective après 5 année

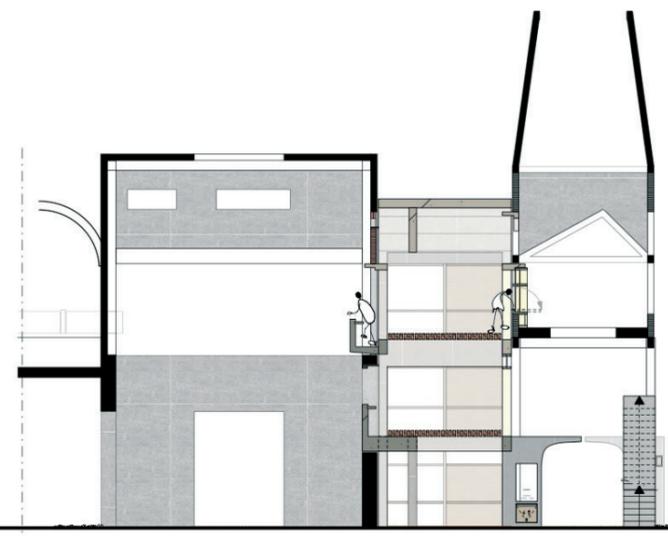


perspective après 10 année



scheme a échelle humain

scheme de l'usage potentiel



la section



## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 8
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46

Le domaine de Marcasse est bordé d'un terril qui appartient à la société HOLCIM. Ce terril fait partie d'une réserve naturelle Natagora, gérée par la « Commission de Gestion de la Réserve Naturelle Marcasse et Alentours », dont l'objectif est de protéger le terril et de le préserver du développement de plantes envahissantes et invasives.

Cette situation n'impose pas de restrictions particulières, mais il va de soi que toutes les activités futures sur le site de Marcasse devront respecter ou être complémentaires aux objectifs de la Commission de Gestion.

D'une manière générale, il leur importe de préserver l'intégrité de certaines zones sensibles de la réserve naturelle. Les membres de la Commission souhaitent toujours donner un accès libre aux sentiers qui parcourent la réserve et permettent, notamment sur le terril du VI, de découvrir le paysage régional. Ces sentiers peuvent accueillir des groupes de visiteurs plus ou moins importants.

Par contre, il peut être dommageable de gravir les pentes non aménagées des terrils.

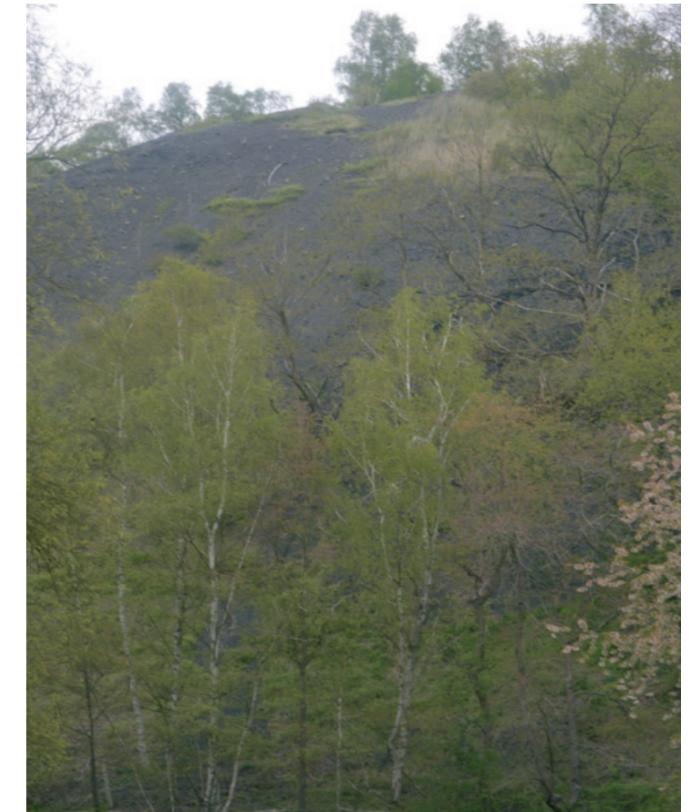
Étant donné que cette Commission projette également le développement de nouvelles activités dans la réserve naturelle, le projet de réaménagement des bâtiments de Marcasse pourrait répondre à certains de leurs besoins. Un partenariat pourrait même être envisagé.

Le terril culmine à 134 mètres de hauteur (par

rapport au niveau de la mer), à quelques 50 ou 60 mètres au-dessus des alentours. Du sommet on a une superbe vue sur le site de Marcasse et sur le Borinage qui l'entoure.

Là-haut subsistent encore quelques restes des fondations du funiculaire qui servait à tirer les déchets miniers jusqu'en haut pour y être déversés.

Le terril est maintenant un parc naturel de Natagora, une association de protection de la nature.



## INTRODUCTION

- Résumé du projet 2
- Le nouveau site de Marcasse, orientation future 3
- Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale 5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

- 1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse 8
  - 1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015 13
- 1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse 15

## 2. LE PRÉSENT

- 2.1. Le contexte social 17
- 2.2. Le contexte urbain 18
- 2.3. Plan général du site de Marcasse 25
  - 2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site 28
  - 2.3.2. Détails architecturaux et techniques 32
  - 2.3.3. Détails remarquables 33
  - 2.3.4. Budget global 34

## 3. L'AVENIR

- 3.1. Conservation et sécurisation 35
- 3.2. Restauration 36
- 3.3. (Re)développement 38
- 3.4. Contraintes du projet
  - 3.4.1. Réserve naturelle 42
  - 3.4.2. Sous-sol 43
  - 3.4.3. Mobilité du site 44
  - 3.4.4. Limites des nouvelles constructions 45
  - 3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux 46

Le site de Marcasse est un domaine qui a été exploité pour l'extraction du charbon.

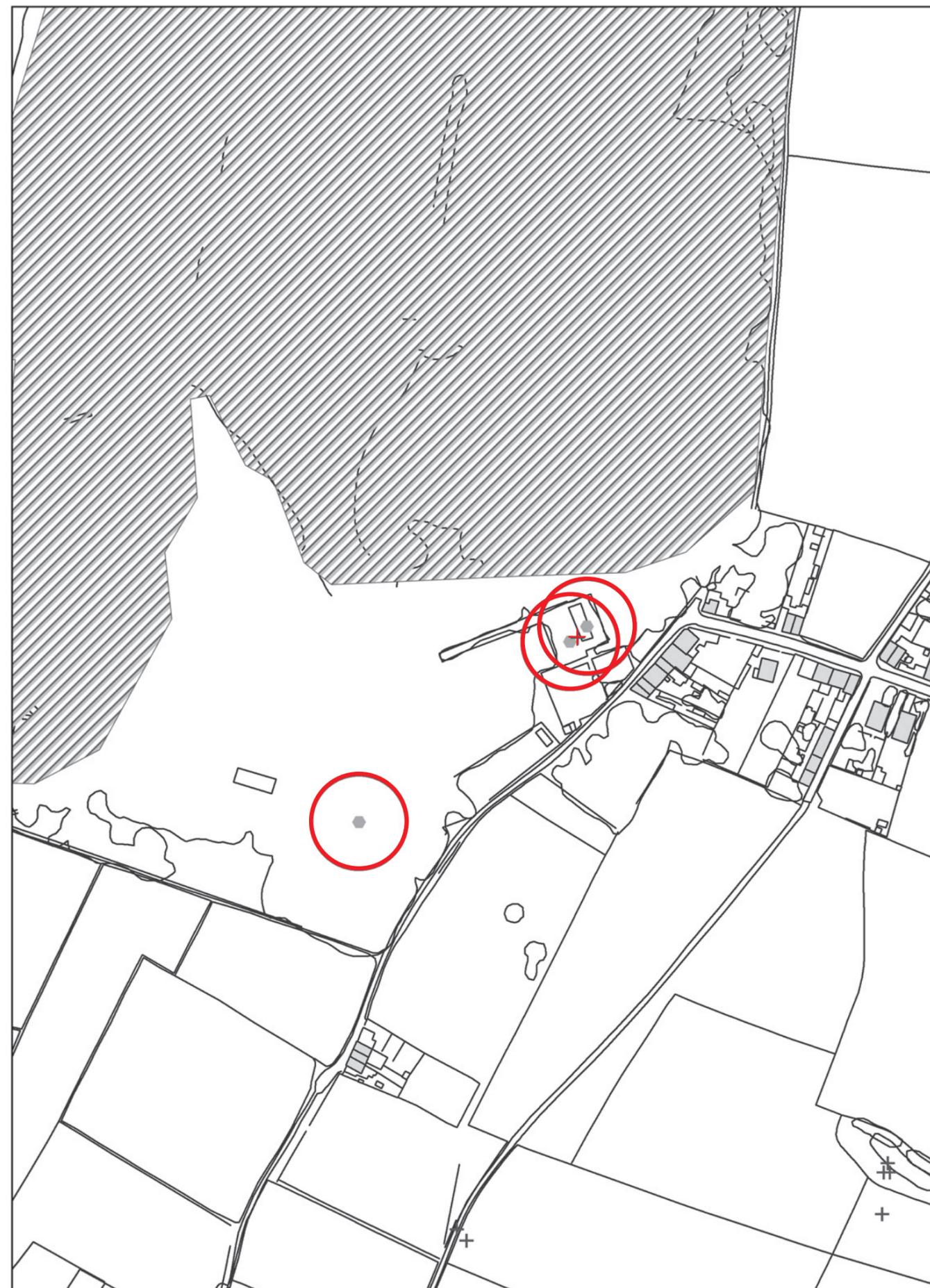
Trois puits (avec arrêté de la députation permanente) se trouvent sur le site et sont sécurisés par une dalle de béton. Les dispositifs d'obturation appartiennent à l'ancien concessionnaire du charbonnage et constituent donc 3 enclaves exclues de la propriété de surface.

Ces trois enclaves bénéficient d'une servitude d'accès pour camion afin de combler les vides qui se créeraient éventuellement sous les dalles d'obturation. Les dispositifs d'obturation doivent demeurer visibles et accessibles en tous temps.

En outre, le SPW<sup>1</sup> impose, à défaut d'étude géotechnique probante, une zone non aedificandi d'un rayon de 25m centré sur l'axe de chacun des puits.

Un 4ème puits invisible est repris dans la base de données : « ancien puits C », figuré par une croix rouge positionnée entre les deux puits situés dans le bâtiment.

<sup>1</sup> Service Public de Wallonie



## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

Le site de Marcasse est en fait très bien situé, accessible et implanté au cœur d'un noyau touristique. C'est surtout sa situation centrale par rapport aux importants centres internationaux et régionaux qui offre de belles perspectives.

Centres internationaux: Bruxelles – Lille – Paris  
Centres régionaux: Charleroi – Mons – Courtrai – Tournai – Roubaix - Valenciennes

Il est possible de définir des possibilités de développement régional.

## DISTANCES ENTRE LE CHARBONNAGE DE MARCASSE

### aéroports

• Brussels Airport (Zaventem):	90 km
• Brussels South Airport (Charleroi):	60 km
• Lille Airport:	75 km

### gares

• Mons:	15 km
• Saint-Ghislain:	5 km

### bus TEC

• Bus 2 (Mons > Dour) : arrêt Rue de Marcasse
• Bus 11 (Saint-Ghislain > Saint-Ghislain) : arrêt Rue du Berchon

### vélo

• RAVeL 98C (Mons > Flénu > Dour > Quiévrain)
---

### a pied

• GR 412 « Sentier des Terrils »
----------------------------------

## ACCÈS AU SITE

Il y a 2 accès :

- côté est (via Rue de Marcasse) : accès principal
- côté sud-ouest (via Rue du Berchon)

Il est possible d'accéder au site de Marcasse en voiture par ces deux accès via des chemins aménagés.

### Accès en autocar

Des autocars peuvent faire demi-tour devant le site, au bout de la Rue de Marcasse. Par temps sec, l'accès en autocar sur le site-même est

éventuellement possible, mais reste difficile.

### Parking

Pour le moment, un petit parking est aménagé le long du Sentier de Saint Ghislain, du côté est du domaine. De futures extensions du parking sont possibles dans l'enceinte du domaine.

## VAN GOGH EUROPE ET LA ROUTE VAN GOGH - UN ENVOL EUROPÉEN

Grâce à "Van Gogh Europe"<sup>1</sup>, initié par Van Gogh Brabant en partenariat avec le Van Gogh Museum à Amsterdam et le Kröller-Müller Museum à Otterlo, le site de Marcasse constitue un arrêt incontournable sur la "Route Van Gogh" à travers les Pays-Bas, la Belgique et la France. Les randonneurs et cyclistes peuvent rejoindre le site via le GR412 et le RAVeL 98C (= Voie Verte) reliant la ville de Mons à la frontière franco-belge. Sont bénéfiques et infrastructures internationales et régionales touristiques bénéfiques au rayonnement du site de Marcasse et aux futurs événements culturels bien au-delà des frontières.

1. [www.vangogheurope.eu](http://www.vangogheurope.eu)

## INTRODUCTION

• Résumé du projet	2
• Le nouveau site de Marcasse, orientation future	3
• Le Borinage, esthétique et mélancolie de renommée mondiale	5

## 1. LE PASSÉ : ANALYSES HISTORIQUES

1.1. L'histoire du Borinage et de Marcasse	8
1.1.1 van Gogh 1879 - 1955 - 2015	13
1.2. Analyse spécifique du site de Marcasse	15

## 2. LE PRÉSENT

2.1. Le contexte social	17
2.2. Le contexte urbain	18
2.3. Plan général du site de Marcasse	25
2.3.1. Description générale de la valeur technique et architecturale du site	28
2.3.2. Détails architecturaux et techniques	32
2.3.3. Détails remarquables	33
2.3.4. Budget global	34

## 3. L'AVENIR

3.1. Conservation et sécurisation	35
3.2. Restauration	36
3.3. (Re)développement	38
3.4. Contraintes du projet	
3.4.1. Réserve naturelle	42
3.4.2. Sous-sol	43
3.4.3. Mobilité du site	44
3.4.4. Limites des nouvelles constructions	45
3.4.5. Documents administratifs/Plans régionaux	46

D'après l'analyse des Plans Urbanistiques de la région nous constatons les informations administratives et urbanistiques suivantes:

- Plan de secteur – **zone d'espaces verts**
- Règlements communaux d'urbanisme – **zone agricole**
- Schémas de structure communaux :  
**Aléa d'inondation** par débordement de cours d'eau ou par ruissellement concentré des eaux pluviales – zones susceptibles d'inondations plus ou moins importantes et fréquentes, suite au débordement naturel d'un cours d'eau ou à la concentration de ruissellement naturel des eaux pluviales.  
Les valeurs peuvent être très faible, faible, moyenne ou élevée. La carte de l'aléa d'inondation représente donc des zones et des axes où il existe une probabilité d'inondation, même aux endroits où aucune inondation n'est historiquement connue.
- Cartes Institut Géographique National – **ruines**
- Concession minière existante (retrait en cours) – **zone déhouillée.**
- Déchets miniers – absence de risque
- Données géologiques de base (GEOLOGIE) – sondages réalisés sur le site. Le site est relié à une fiche reprenant les descriptions et interprétations effectuées par les géologues.

Inventaire du patrimoine immobilier culturel – terrier à considérer en matière d'aménagement du territoire

- **Sites à réaménager (SAR)** – le réaménagement porte sur tout un site qui s'entend comme étant un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui est destiné à accueillir une activité, à l'exclusion du logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé. De ce fait, il pourra s'agir de sites d'activité économique (SAED) mais également de sites affectés à des activités sociales telles que des écoles, des hôpitaux, des installations sportives ou culturelles telles que des théâtres et des cinémas ou encore des installations à caractère public ou à destination publique telles que des centrales électriques, des infrastructures de transport, des services de pompiers ainsi que des sites ayant accueilli plusieurs fonctions simultanément ou successivement.  
Etiquette SAR: n°7 saint antoine escouffiaux

Les plans régionaux se trouvent à partir de la page 63.

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ? Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

#### **Nadine Gravis et Riccardo Barberio**

Les vestiges du charbonnage se trouvent dans un domaine verdoyant de 5 hectares. Le site est la propriété de Riccardo Barberio et Nadine Gravis, qui essayent, avec des moyens limités, de conserver et revaloriser les lieux.

Grâce à Nadine Gravis et Riccardo Barberio le site a échappé à la démolition, ce qui ne fut pas le cas pour la plupart des anciens bâtiments miniers du Borinage !

#### **INTERVIEW DE NADINE ET RICCARDO - PROPRIÉTAIRES DES LIEUX PAR CAROLINE BONDURAND**

Une Aube Boraine 2015  
*“Tu veux une nuit étoilée ?”, me demande Nadine Gravis, un après-midi d’été, dans la petite cour juste à l’entrée du charbonnage. La Nuit Étoilée, c’est une bière en hommage à Van Gogh, artiste de passage dans les mines du Borinage mis à l’honneur par la Fondation Mons 2015. Cet après-midi, on est loin de la noirceur des mines de charbon, des hommes harassés remontés des entrailles de la terre pour en extraire la houille, sous le regard inquiet d’une Saine Barbe de pierre. Plus de 60 ans après la fermeture du Charbonnage, le soleil dore les genêts, des chevaux trottent librement le long du terril verdoyant et le silence d’un après-midi d’été au pied du châssis à molette immobile incite à la rêverie.*

*“Si t’as pas la passion, je ne sais pas si ça peut marcher” me confie Nadine. Et il s’agit bien là d’une passion, entre elle, Riccardo et ce charbonnage, avec tout son paradoxe :*

*entre incertitude et foi profonde. C’est en 1993 que Nadine Gravis et Riccardo Barberio sont tombés amoureux de ce lieu. Ils ont vu dans ces ruines la force de la mémoire et la promesse d’un renouveau. Le Charbonnage de Marcasse, tristement célèbre par ses coups de grisou à répétition, et en particulier la catastrophe du 13 janvier 1953 qui provoqua la mort de 24 mineurs, est demeuré depuis en l’état. La nature y a repris sa place, reverdissant ces lieux autrefois noir charbon. Dans les années 90, un promoteur rachète le site, abattant certains bâtiments branlants, pour y construire un lotissement. Cependant la zone étant déclarée zone verte, il revend le site à Nadine et Riccardo, laissant derrière lui des tas de gravats que Riccardo déblayera durant des mois, avec une brouette et une scoupe...”On ne savait pas que Van Gogh était venu ici à cette époque. Mais bon, Riccardo qui déblaye le terrain avec sa scoupe et sa brouette, c’était un peu la même folie”. C’est lors la visite de Madame Livingston de National Geographic, que le passage de Van Gogh au Charbonnage de Marcasse est découvert par ses nouveaux propriétaires. Cette nouvelle oriente leur rêve : faire de ce site un lieu de mémoire, en hommage aux mineurs, mais aussi un lieu culturel. Ce rêve, ils le portent à deux, jusqu’à la naissance de l’asbl Marcasse et sa mémoire où quelques passionnés, architectes, guide nature, amoureux des lieux et de l’Histoire joignent leur force pour faire valoir le projet auprès des décideurs. 1994-2015, plus de 20 années de combats acharnés pour tenter de démontrer la valeur du site aux autorités. Et pourtant le Charbonnage a fait parler de lui, revisité par des artistes, des*

historiens, des promeneurs, fascinés par son éclat si particulier. Vincente Minelli y tourne le film "La vie passionnée de Vincent Van Gogh" en 1955 avec Kirk Douglas dans le rôle principal, et plus récemment en 2015, Henri De Gerlache revient sur le site pour tourner son documentaire "Le choix de peindre" sur l'expérience de Van Gogh au Charbonnage. Depuis 3 ans le Centre culturel de Colfontaine y organise son parcours poétique. C'est ici que Le Grand Ouest de Colfontaine a eu lieu, coordonné par le Centre culturel, fédérant plus de trois mille personnes, artistes, bénévoles des associations et populations d'ici et d'ailleurs au pied du terril, dans ce paysage d'arbres et de charbon. C'est ici, aussi, qu'"Une Aube Boraine" a débuté en juin 2013 : nos artistes, après de jours de marche et de rencontres dans le Borinage, ont donné rendez-vous pour la première fois aux gens du coin et de plus loin, pour vivre ensemble leurs premières émotions, et partager la parole dans un esprit de fête. Des promeneurs passionnés de nature et d'Histoire guidés Filip Depuydt aux jeunes architectes fascinés par la beauté du site, le Charbonnage de Marcasse est un rêve partagé qui rayonne bien au-delà de Colfontaine.

Plusieurs actions donc pour faire exister ce site, avec au bout du chemin un rêve actif porté par quelques-uns seulement (ils sont toujours trop peu, ces fous qui ont changé le monde): préserver le patrimoine historique comme une mémoire vivante, emblématique de la Région; faire valoir le patrimoine architectural : le charbonnage est très original dans la conception même de ses bâtiments, on y trouve notamment le seul réservoir à eau rectangulaire (il fait d'ailleurs

l'objet d'une étude menée par la Faculté polytechnique de Mons, en vue d'un classement); ouvrir une taverne et des gîtes, pour permettre aux gens de passage de s'y reposer et de prendre le temps de découvrir la région, construire des espaces culturels, des salles d'exposition et de spectacles...préserver les ruines, sauver le site du délabrement, lui donner une deuxième vie et l'ouvrir en partage aux populations locales et à ceux et celles venues d'ailleurs.

"Des années qu'on se bat. J'aimerais voir ce site revivre, avant qu'on soit din l'terr a petote", me confie Riccardo, ce fils de mineur qui a racheté la mine comme on boucle l'histoire, la petite, celle des gens, pour donner du sens à la grande.

On retrouve, dans l'âme du Charbonnage de Marcasse, un petit quelque chose de la folie de ce peintre de passage. Si c'est une folie, elle est douce et presque sage, cette entreprise de redonner au site sa valeur historique et symbolique, d'en faire un pont entre le passé et l'avenir, tenter de lui donner sa place au sein de l'entité communale et régionale : un patrimoine historique et humain devenu aujourd'hui presque incontournable.

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ?	
Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

**Le nouveau site de Marcasse est d'une importance capitale pour le passé, le présent et l'avenir du Borinage !**

#### **LA RECHERCHE D'UN THÈME CENTRAL POUR MARCASSE**

Les réflexions à propos des perspectives d'avenir pour le charbonnage de Marcasse, très différentes à première vue, ont convergé vers un thème central captivant et pertinent au niveau social : **LE TRAVAIL !**

#### **LE NOUVEAU SITE DE MARCASSE, UNE RÉHABILITATION À PLUSIEURS FACETTES ET MULTISECTORIELLE**

Une recherche d'une réhabilitation du site de Marcasse basée sur le thème central TRAVAIL ! mène à une réhabilitation à plusieurs facettes et multisectorielle.

Le site de Marcasse devient donc une sorte de centre rassemblant des projets qui forment un tout. Les différents composants ou fonctions cités ci-dessous doivent être combinés dans une conception urbaine et architecturale et doivent mener à la densité appropriée.

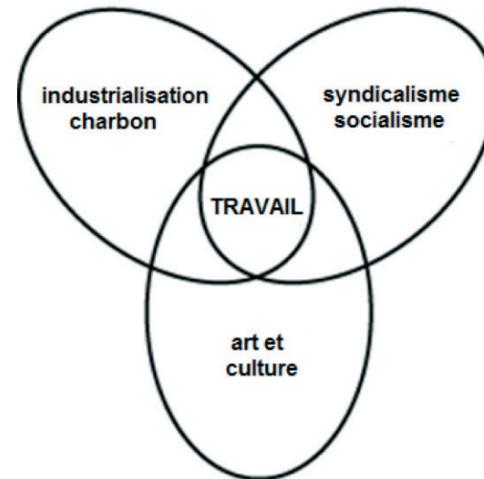
Une étude de faisabilité plus approfondie devrait déterminer quels composants doivent être réalisés à part et ceux qui doivent être réalisés ensemble. Cela vaut également pour la gestion et la communication publique. En tout cas, un vaste partenariat devra être mis sur pied. Il sera basé sur les principes suivants :

- Gestion et entreprise en coopération
- La co-création en tant que principe de travail
- Un modèle de collaboration basé sur la contribution et la copropriété, plutôt que sur la rentabilité micro-économique.

Le défi consiste à rechercher activement une combinaison de caractéristiques qui se complètent mutuellement, se renforcent et assurent de la matière suffisante pour générer une activité toute l'année. C'est pour cette raison qu'il est important de nommer une direction centrale proactive qui permettra au site de Marcasse de se développer progressivement : construire un réseau, attirer des investisseurs, travailler sur les dossiers de subvention,... En même temps, elle veillera à

obtenir une base solide auprès du public, en mettant en place des actions et des activités concrètes dès le début du projet pour montrer le caractère public du projet.

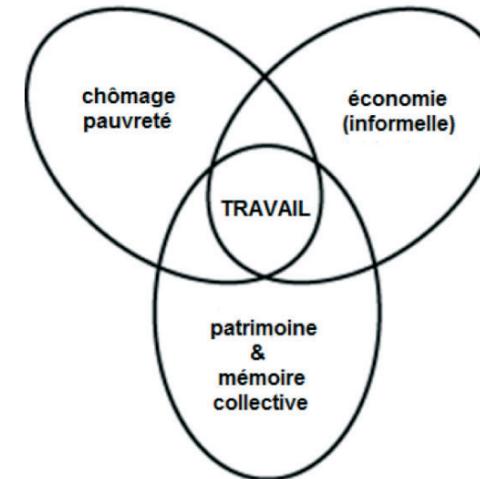
## PASSÉ



Comme expliqué plus haut, il ressort que les notions centrales du passé spécifiques de Marcasse et du Borinage sont :

- L'apparition et le développement de l'extraction du charbon en Europe, souvent décrits dans les travaux d'écrivains et de journalistes mondialement célèbres, comme Egon Erwin Kisch dans « De Vliegende Reporter ».
- Le berceau de la lutte sociale organisée, du syndicalisme et du socialisme. En témoignent aussi les imposantes Maisons du Peuple, les nombreux lieux de commémoration,... Ces traces sont multiples mais pas toujours clairement visibles dans le paysage.
- La source des expressions artistiques, typiques d'une époque et d'un lieu dans le monde avec Meunier, Van Gogh, Douart, Storck, Malva,... Des artistes de renommée mondiale se sont inspirés ou ont immortalisé le monde du travail industriel des ouvriers.

## PRÉSENT

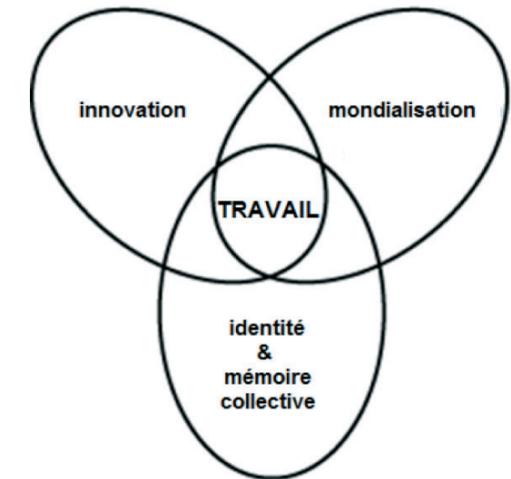


Aujourd'hui, le Borinage est caractérisé par :

- Un taux de chômage (trop) élevé.
- Une économie informelle, voire une économie de survie.
- Un héritage culturel et artistique riche, basé sur l'histoire du travail et l'industrie minière. Le Borinage en tant que lieu de travail d'importants artistes comme Meunier, Douart, Storck,...

Parallèlement, il n'existe pas encore une culture du travail assez documentée et étudiée.

## FUTUR



Décrire le Borinage à partir de l'image future souhaitée est évidemment arbitraire. Cependant, le groupe à l'initiative de la sauvegarde de Marcasse ose plaider en faveur d'une représentation dans laquelle la région se raccroche de nouveau à une évolution positive, caractérisée par :

- L'innovation et le rattachement à de nouvelles tendances fortes où le renouveau voit le jour là où l'ancienne industrie a déclenché une motivation particulière auprès de la génération créative d'entrepreneurs et d'artistes,...
- L'internationalisation : la situation géographique de la région est extrêmement positive vu les grands axes et les centres de croissance urbains tels que Bruxelles, Lille, Paris.
- L'identité de la région et de ses habitants perçue comme un atout qu'il est possible de continuer à développer. Le Borinage peut revendiquer sa place parmi les régions à potentiel en Europe et même dans le monde, précisément grâce à son histoire propre qui possède une dimension internationale : énergie, migration, etc.

### **LE SITE DE MARCASSE COMME ATTRACTION TOURISTIQUE : LE MONDE DU TRAVAIL**

Le site de Marcasse est porteur d'une histoire intéressante qui peut attirer un public international. Nous estimons que les éléments ayant un intérêt touristique sont les suivants :

- Un centre d'interprétation dédié à Van Gogh.
- Un centre d'interprétation à propos du travail, de la lutte ouvrière et de son héritage ainsi que sur le syndicalisme.
- Un centre de présentation axé sur les artistes importants du Borinage ou ceux qui y ont travaillé. Ainsi, la description de la région faite par Egon Erwin Kisch dans les années 1930 offre matière à travailler pour réaliser un portrait pertinent de toute la région.

### **LE SITE DE MARCASSE COMME LIEU DE RENCONTRE ET LIEU PORTEUR DE SENS POUR LA RÉGION**

Le site de Marcasse est un symbole d'identité et de créativité régionale. Des projets comme « Une aube Boraine » ont récemment prouvé qu'il existe un terrain approprié pour ce genre d'activités. Voici quelques éléments qui trouveraient leur place sur le site :

- Un lieu de travail social pour le théâtre et la production artistique, éventuellement sous la forme d'un « off space » accessible à tous, d'un lieu de travail pour des créations artistiques temporaires et permanentes.
- Une « archive populaire », lieu d'archivage de l'histoire locale où elle sera traitée, conservée et diffusée.
- Un centre de média et de présentation contemporain, par exemple pour un équivalent

wallon du COALFACE flamand qui travaille sur l'identité des sites post-industriels dans le monde entier.

### **LE SITE DE MARCASSE COMME CENTRE DE FORMATION ET DE TRAVAIL**

Grâce à un partenariat avec des organismes tels que le FOREM, il est possible d'impliquer les jeunes et les chômeurs des alentours et de différentes générations dans le projet de réhabilitation du site par la création d'un atelier de formation. Le site de Marcasse peut devenir un lieu d'implantation pour :

- Le FOREM grâce à un centre de formation sur le terrain et préparer à certains métiers en phase avec le site.
- Une plaque tournante pour l'économie sociale dans le Borinage.
- Un centre de recherche engagé qui analyse l'histoire et l'avenir du travail. On donc voir si une université ou un centre de recherche serait intéressé pour s'engager dans le projet en tant que partenaire.

### **LE SITE DE MARCASSE COMME BASE POUR DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

L'évaluation de la valeur du site représente déjà une contribution au développement du Borinage. Mais les besoins et les possibilités sont bien plus élevés dans cette région. Elle a besoin de son propre plan mais le site de Marcasse pourrait servir de base pour attirer le renouveau et la rénovation dans le reste de la région. Un projet de construction créatif pourrait enclencher la rénovation de maisons de mineurs,

d'infrastructures communautaires et cela dans toute la région. Des modèles spécifiques de travail et de business doivent être développés à cette fin. On en trouve un exemple aux États-Unis avec la « Coalfield Development Corporation » qui rénove et construit des logements abordables dans la communauté des mineurs des Appalaches, en Virginie Occidentale.<sup>1</sup>

<sup>1</sup>. La 'Coalfield Development Corporation' est une entreprise basée sur les communautés à Wayne, Appalachia USA, qui s'investit dans la réalisation de logements abordables et de qualité, la création d'emplois valorisants, ainsi que des opportunités pour les personnes à faibles revenus. De cette façon, la corporation réalise une contribution concrète à la viabilité d'une région. Voir : [www.coalfield-development.org](http://www.coalfield-development.org)

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ?	
Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

Afin de créer le masterplan de Marcasse, une équipe professionnelle s'est constituée. Elle est composée d'experts originaires de la région ou non. Le caractère multidisciplinaire de l'équipe est assuré grâce à la génération d'un budget de travail qui pourra soutenir la réalisation et la suite de cette première phase (plan directeur).<sup>1</sup> En fonction de la structure juridique qui sera porteuse du projet dans le futur, il sera possible de définir comment le budget devra être construit et en quelles étapes. Cependant, les étapes citées ci-après sont nécessaires pour la suite du projet :

- Le classement du site en tant que monument par les autorités wallonnes.
- La création d'une nouvelle structure de propriété.
- La création d'une base solide pour la gestion en cherchant éventuellement du côté d'investisseurs privés et publics.
- La rédaction d'un plan de développement contenant entre autres :
  - Un plan d'investissement
  - Un plan d'exploitation
  - Un plan d'exécution
  - Un plan de communication
  - ...

Ce chapitre donne, de façon indicative, un aperçu des efforts nécessaires qui vont devoir être fournis par la « Marcasse Masterplan Team » en partenariat avec les partenaires à mobiliser et dans la nouvelle structure de propriété. Ce plan directeur (masterplan), et plus particulièrement ce chapitre, est une invitation aux instances politiques et parties privées souhaitant devenir partenaires à se manifester.

*1. Même s'il est fortement soutenu par les propriétaires actuels, le budget de travail n'est pas suffisant aujourd'hui pour supporter l'input professionnel de la « Marcasse Masterplan Team ». Ce coût de production ajouté aux premières phases de développement du projet. La « Marcasse Masterplan Team » a d'ailleurs préparé une proposition à ce sujet.*

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ?	
Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

Une demande de classement du site et de ses bâtiments est en cours actuellement. Le classement constitue une reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale d'un bien par la collectivité. La décision de la demande de classement pourra assurer la pérennité de ce patrimoine. Pour accompagner cette demande, une étude historique détaillée et approfondie a été réalisée sur l'existence dans le site d'une tour de refroidissement exceptionnelle par sa forme et une architecture unique en Europe, les bâtiments forment, sans contestation, un ensemble de grande valeur patrimoniale.

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ? Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

Cette année 2016, le site de Marcasse se bat pour sa survie. Les propriétaires actuels ont le mérite d'avoir pu conserver le site mais il est indispensable de prévoir une restauration et un plan de son développement futur viables qui assureront :

- Une structure de propriété adéquate qui permettra d'une part, d'engendrer d'importants investissements et, d'autre part, la gestion et l'exploitation du site.
- Une base suffisante au sein des autorités Wallonnes et locales compétentes.
- Une vision à long terme.

Pour ce faire, une étude préparatoire et un business plan apporteront une solution mais il faut préciser que les propriétaires actuels devront être déchargés de leur responsabilité du site à court terme, même si leur implication sera assurée dans le futur. Cela signifie qu'il faudra créer une nouvelle structure de propriété. De plus amples discussions devront amener plus de clarté à ce sujet mais il existe globalement trois possibilités :

- Une autorité acquiert le site et prend les mesures nécessaires
- Un organe privé acquiert le site.
- Une structure mixte est créée en vertu du droit privé cependant avec une représentation des autorités et du privé.

Le groupe de Marcasse Masterplan Team propose qu'une mission restreinte soit mise sur pied :

- Avec l'accord des propriétaires actuels, Nadine Gravis et Riccardo Barberio.
- Sous les auspices de l'administration communale de Colfontaine (ou une autre autorité).

#### **PROCHAINES ÉTAPES ESSENTIELLES :**

- Étape 1 : établir la valeur financière actuelle du site afin de l'acquérir auprès des propriétaires actuels.
- Étape 2 : rechercher une base pour le plan en question.
- Étape 3 : réaliser une étude prospective comparative de dispositions juridiques applicables pour la mise en place d'un plan de développement.

Timing : six mois en misant sur l'achèvement de l'étude et le démarrage de la mise en œuvre d'ici la fin de 2016, début 2017.

## PLANNING INDICATIF DANS DES CONDITIONS OPTIMALES

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ? Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

Phase 1	Masterplan (plan directeur) – Étude – Création – Présentation	2015 – 2016
Phase 2	Création d'une base solide – Demande et administration pour le classement – Création d'un budget de travail – Analyse de la base – Pré-étude juridico-technique / structure de propriété – Exploration des possibilités d'investissements publics et privés	➔ Nov 2016
Phase 3 a	Plan de développement / businessplan – Plan d'investissement – Plan de gestion – Plan d'exécution – Plan de communication	➔ Juin 2017
Phase 3 b	Conservation, sécurité et restauration – Travaux urgents relatifs à la sécurité – Classement définitif – Pré-étude de la restauration – Réalisation des travaux de restauration	➔ Oct 2016 ➔ Juin 2017 ➔ Oct 2017 ➔ Printemps 2018
Phase 3 c	Design Étude d'architecture sur le thème du "TRAVAIL"	➔ Sept 2017
Phase 3 d	Fonctionnement interne autour du thème du "TRAVAIL" Création d'un partenariat Début de la nouvelle structure	➔ Juin 2017 ➔ Sept 2016
Phase 4	Réalisation – Fin de la première phase ○ Restauration et accessibilité au public ○ Ouverture du centre pour "TRAVAIL"	Été 2018 Été 2019

# MARCASSE\_TRAVAUX DE RESTAURATION ET CONSERVATION

3.3.7. Propriété 46

3.3.8. Proposition d'un thème central :  
Le travail dans le passé, le présent  
et dans le futur 48

## 4. ÉTAPES/PHASAGE

4.1 Classement du site 52

4.2 Mise en place d'une nouvelle structure 53

4.3 Planning indicatif 54

## 5. ANNEXES

5.1. Budget détaillé pour : 55

- La conservation
- La restauration
- L'achat du site

5.2. Qui sommes-nous ?  
Présentation de l'équipe. 57

5.3. Bibliographie 59

	Code	Unité	Qté	PU		
<b>0/ Installation de chantier</b>	FF		1	280.000,00 €	280.000,0 €	280.000,0 €
<b>1/ Travaux préparatoires :</b>						136.886,00 €
a) DEGAGEMENT DE LA VEGETATION DES ABORDS DU BATIMENT EXISTANT	FF		1	16.850,00 €	16.850,00 €	
b) DEGAGEMENT DE LA VEGETATION EXISTANTE SUR LE BATIMENT EXISTANT	FF		1	20.727,00 €	20.727,00 €	
c) DEBLAIEMENT DES INTERIEURS DU BATIMENT	FF		1	20.134,00 €	20.134,00 €	
d) DEBLAIEMENT DES ABORDS	FF		1	11.250,00 €	11.250,00 €	
e) NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LIEUX	FF		1	37.925,00 €	37.925,00 €	
f) ETUDE DES MACONNERIES ET DES JOINTS	FF		1	12.000,00 €	12.000,00 €	
g) INVENTAIRES PATHOLOGIQUES ( MACONNERIES ET BETONS)	FF		1	18.000,00 €	18.000,00 €	
<b>2/ Protection :</b>						46.000,00 €
a) PROTECTION D'ELEMENTS ARCHITECTURAUX DES FACADES	FF		1	46.000,00 €	46.000,00 €	
<b>3/Mesures provisoires de stabilité :</b>						86.000,00 €
a) ETAIEMENT DES FACADES EXTERIEURES	FF		1	29.000,00 €	29.000,00 €	
b) ETAIEMENT DES MURS INTERIEURS	FF		1	25.000,00 €	25.000,00 €	
c) EPINGLAGE	FF		1	32.000,00 €	32.000,00 €	
<b>5/ Echafaudages :</b>						PM
a) ECHAFAUDAGES	PM					
<b>6/Sondages stratigraphiques :</b>						88.200,00 €
a) SONDAGES STRATIGRAPHIQUES	QP	PC	150	563,00 €	84.450,00 €	
b) ANALYSES EN LABORATOIRE	QP	PC	10	375,00 €	3.750,00 €	
<b>7/Travaux de démontage avec récupération :</b>						55.510,00 €
a) DEMONTAGE DE MENUISERIES EXTERIEURES AVEC RECUPERATION	FF		1	6.780,00 €	6.780,00 €	
b) DEMONTAGE DE FERRONNERIES AVEC RECUPERATION	FF		1	3.250,00 €	3.250,00 €	
c) DEMONTAGE DE PIERRES AVEC RECUPERATION	FF		1	6.980,00 €	6.980,00 €	
d) DEMONTAGE DES CORNICHES ET CHENEUX AVEC RECUPERATION	FF		1	12.500,00 €	12.500,00 €	
e) DEMONTAGE DES MURS EN MACONNERIES AVEC RECUPERATION	FF		1	26.000,00 €	26.000,00 €	
<b>8/Travaux de dépose avec évacuation :</b>						246.943,03 €
a) DEPOSE DES RECOUVREMENTS DE TOITURES AVEC EVACUATION	FF		1	16.748,00 €	16.748,00 €	
b) DEMOLITION D'ELEMENTS DE FINITION POUR SOLS	QP	M2	2338,76	20,46 €	47.851,03 €	
c) DEPOSE DES MACONNERIES ET EVACUATION	QP	M3	680	223,00 €	151.640,00 €	
d) DEPOSE DES TERRASSES DES ABORDS	FF		1	8.374,00 €	8.374,00 €	
e) DEPOSE DES PLANCHERS INTERIEURS AVEC EVACUATION	FF		1	22.330,00 €	22.330,00 €	
<b>9/Stockage :</b>						12.971,00 €
a) STOCKAGE D'ELEMENTS PROVENANT DES FACADES ET TOITURES DES BATIMENTS	PM					
b) REPATRIEMENT DES ELEMENTS DEJA STOCKES	FF		1	12.971,00 €	12.971,00 €	
<b>10/Fondations :</b>						183.186,42 €
a) INJECTIONS CONTRE L'HUMIDITE ASCENSIONNELLE	QP	M2	2338,76	18,11 €	42.354,94 €	
b) DEBLAIS DEVANT MURS	QP	M3	1026	27,93 €	28.656,18 €	
c) REMBALIS DEVANT MURS	QP	M3	1026	54,05 €	55.455,30 €	
d) DRAINAGE	QP	MC	800	46,54 €	37.232,00 €	
e) CIMENTAGE DES MURS	QP	M2	384	28,53 €	10.955,52 €	
f) ETANCHEITE VERTICALE DES MURS	QP	M2	384	22,22 €	8.532,48 €	
<b>11/Stabilité :</b>						PM
a) CALCUL DES OUVRAGES EN BETON	PM					
b) NATURE DU CIMENT POUR OUVRAGES	PM					
c) GRANULATS LEGERS	PM					
d) TYPE D'ARMATURES	PM					
<b>11.1/Coffrage et ferrillage :</b>						
a.1) COFFRAGES SPECIAUX	PM					
b.1) MISE EN PLACE DES ARMATURES	PM					
<b>11.2/Fabrication du béton :</b>						
a.2) COMPOSITION DU BETON	PM					
b.2) CONFECTION DES BETONS	PM					
c.2) QUALITE DU BETON	PM					
<b>11.3/Mise en oeuvre du béton :</b>						
a.3) SERRAGE DU BETON	PM					
b.3) PRESCRIPTIONS SPECIALES POUR ELEMENTS PREFABRIQUES	PM					
<b>11.4/Opération de controle</b>	PM					

<b>12/Infrastructure :</b>							346.045,02 €
a)	ESSAIS DE SOL (pénétrömètre 20T)	QP	PC	10	371,59 €	3.715,90 €	
b)	DEMOLITIONS ET DEMONTAGES DIVERS	QP	M2	320	79,18 €	25.337,60 €	
c)	ETAYAGE DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES	FF		1	67.562,00 €	67.562,00 €	
<b>12.1/Fondation :</b>							
a.1)	BETON DE PROPLETE	QP	M3	43,08	209,61 €	9.030,00 €	
b.1)	SEMELLES EN BETON COULEES IN SITU	QP	M2	390,8	248,19 €	96.992,65 €	
c.1)	RADIER	QP	KG	4310	1,59 €	6.852,90 €	
<b>12.2/Ossatures de l'infrastructure :</b>							
a.2)	COLONNES EN BETON ARME CARREES OU RECTANGULAIRES COULEES IN SITU	PM					
b.2)	POUTRES EN BETON ARME COULEES IN SITU	PM					
c.2)	POUTRELLES METALLIQUES ENROBEEES OU NON	FF		1	23.000,00 €	23.000,00 €	
d.2)	ESCALIER EN BETON ARME COULE IN SITU	FF		1	18.000,00 €	18.000,00 €	
e.2)	PLANCHERS A POUTRELLES ET ENTREVOUS	FF		1	13.500,00 €	13.500,00 €	
f.2)	DALLES PLEINES COULEES IN SITU	FF		1	22.703,97 €	22.703,97 €	
g.2)	PLANCHERS EXISTANTS	FF		1	26.000,00 €	26.000,00 €	
h.2)	DALLE DE SOL	FF		1	16.900,00 €	16.900,00 €	
i.2)	BASE POUR DALLE DE SOL	FF		1	7.500,00 €	7.500,00 €	
j.2)	BETON ET ARMATURE POUR DALLE DE SOL	FF		1	8.950,00 €	8.950,00 €	
<b>13/Superstructure :</b>							172.300,00 €
<b>13.1/Ossature portante en beton arme :</b>							
a.1)	COLONNES EN BETON ARME COULEES IN SITU - ENROBAGE	FF		1	20.000,00 €	20.000,00 €	
b.1)	POUTRES EN BETON ARME COULEES IN SITU - ENROBAGE	FF		1	20.000,00 €	20.000,00 €	
c.1)	LINTEAUX EN BETON ARME PREFABRIQUES	FF		1	12.000,00 €	12.000,00 €	
d.1)	PROTECTION ET REPARATION DES BETONS AU MOYEN DE BETONS DE RESINES	PM					
e.1)	REPARATION DE FORTES EPAISSEURES (A PARTIR DE 3 mm)	QP	M2	380	75,00 €	28.500,00 €	
f.1)	ENDUITS ETANCHES ET REPARATIONS DE FAIBLE EPAISSEUR (1 à 3 mm)	QP	M2	380	75,00 €	28.500,00 €	
g.1)	CONSOLIDATION DE BETON EXISTANT ET SCHELLEMENT D'ARMATURES	PM					
h.1)	SCHELLEMENT DE BARRES D'ARMATURES AU MOYEN DE RESINE	QP	PC	200	42,50 €	8.500,00 €	
i.1)	BROCHAGE AU MOYEN DE BARRES EN INOX	QP	MC	100	16,50 €	1.650,00 €	
<b>13.2/Toitures :</b>							
a.2)	CHARPENTES EN BETON	FF		1	28.000,00 €	28.000,00 €	
<b>13.3/Escaliers :</b>							
a.3)	ESCALIERS EN BETON ARME COULES IN SITU	FF		1	12.000,00 €	12.000,00 €	
<b>13.4/Dalle de sol extérieure :</b>							
a.4)	BASE POUR DALLE DE SOL	FF		1	6.850,00 €	6.850,00 €	
b.4)	BETON ET ARMATURE POUR DALLE DE SOL	FF		1	6.300,00 €	6.300,00 €	
<b>14/Traitement des murs extérieurs et intérieurs :</b>							15.077,50 €
a)	TRAITEMENT BIOCIDES A LA VAPEUR	QP	M2	20375	0,74 €	15.077,50 €	
<b>15/Maçonnerie de brique :</b>							686.583,00 €
a)	REMONTAGE DE MACONNERIE DE BRIQUE	FF		1	56.000,00 €	56.000,00 €	
b)	REMONTAGE MACONNERIE DE BRIQUES POUR TETES DE MURS	QP	M3	210	957,00 €	200.970,00 €	
c)	MURS EN MACONNERIE	PM					
d)	RESTAURATION DES MURS EN MACONNERIE	FF		1	168.000,00 €	168.000,00 €	
e)	RAGREAGES DE MACONNERIES ANCIENNES	QP	M2	3740	33,09 €	123.756,60 €	
f)	RAGREAGES DES JOINTS DES MURS EXSTANTS EN MACONNERIE	QP	M2	3740	36,86 €	137.856,40 €	
<b>16/Pierre :</b>							54.749,80 €
a)	REMONTAGE DE PIERRE DE TAILLE	QP	M2	110	253,73 €	27.910,30 €	
b)	REMONTAGE DE PIERRE DE RECUPERATION	QP	M2	25	353,58 €	8.839,50 €	
c)	NOUVELLE PIERRE DE TAILLE	FF		1	18.000,00 €	18.000,00 €	
d)	REJOINTOYAGE D'APPAREILLAGE DE PIERRE	PM					
<b>17/Nettoyage de façade :</b>							490.081,00 €
a)	CONSOLIDATION PREALABLE AU NETTOYAGE	QP	DM2	2037	15,50 €	31.573,50 €	
b)	ENLEVEMENT MANUEL DES JOINTS	FF		1	18.000,00 €	18.000,00 €	
a)	NETTOYAGE PAR VAPEUR SATUREE	QP	M2	20375	21,62 €	440.507,50 €	
b)	NETTOYAGE PAR MICRO-SABLAGE	PM					
c)	NETTOYAGE PAR PROJECTION HYDROPNEUMATIQUE	PM					
<b>18/Restauration in situ :</b>							166.470,20 €
a)	TRAITEMENT BIOCIDES	QP	M2	2000	13,44 €	26.880,00 €	
b)	MORTIER DE RAGREAGE	QP	DM2	1000	64,70 €	64.700,00 €	
c)	BROCHAGE	QP	PC	60	64,17 €	3.850,20 €	
d)	HYDROFUGE POUR PAREMENT EN BRIQUE ET PIERRE BLEUE APPARENTE	PM					
e)	ETANCHEMENT DES JOINTS ENTRE LA MENUISERIE ET LE GROS OEUVRE	FF		1	6.500,00 €	6.500,00 €	
f)	RESTAURATIONS IN SITU AU MORTIER DE RESTAURATION	QP	DM3	950	15,50 €	14.725,00 €	
g)	COMPLEMENTES LOCAUX IN SITU - INCRUSTATIONS	QP	DM3	380	15,50 €	5.890,00 €	
h)	REMPLACEMENT DES MACONNERIES	QP	DM3	950	15,50 €	14.725,00 €	

<b>19/Menuiseries extérieures :</b>							60.000,00 €
a)	RESTAURATION DES CADRES EXISTANTS EN BETON	FF		1	60.000,00 €	60.000,00 €	
<b>20/Toitures :</b>							716.548,94 €
<b>20.1/Charpenterie:</b>							
a.1)	CORNICHE, PLANCHE DE RIVE, SAILLIE DE RIVE, GARNITURE	QP	M1	1800	105,00 €	189.000,00 €	
b.1)	VOLIGEAGE POUR TOITURE EN ARDOISES	QP	M2	2338	27,93 €	65.300,34 €	
c.1)	SOUS-TOITURE EN VOILE DE POLYETHYLENE RENFORCE	QP	M2	2338	9,00 €	21.042,00 €	
<b>20.2/Couverture en ardoises naturelles:</b>							
a.2)	NOUVELLES ARDOISES NATURELLES	QP	M2	2338	168,00 €	392.784,00 €	
<b>20.3/Evacuation des eaux de pluie:</b>							
a.3)	CHENEAU EN ZINC	QP	MC	80	91,18 €	7.294,40 €	
b.3)	BAC EN ZINC	QP	M2	60	112,00 €	6.720,00 €	
c.3)	SOLIN ET BAVETTE EN ZINC	PM					
d.3)	SOLINS ET BAVETTES EN PLOMB	PM					
e.3)	CREPINES SIMPLES	QP	PC	30	16,74 €	502,20 €	
f.3)	DESCENTES DES EAUX DE TOITURE	QP	MC	600	46,51 €	27.906,00 €	
g.3)	DAUPHINS	QP	PC	30	200,00 €	6.000,00 €	
<b>21/Egouttage - assainissement :</b>							80.312,00 €
<b>21.1/Avaloirs et canalisations:</b>							
a.1)	AVALOIRS INTERIEURS	QP	PC	30	177,00 €	5.310,00 €	
b.1)	SIPHONS POUR PIEDS DE DESCENTE D'EAU	QP	PC	38	129,00 €	4.902,00 €	
c.1)	SYSTEME D'EGOUTAGE	FF		1	14.000,00 €	14.000,00 €	
d.1)	RACCORD SUR EGOUT EXISTANT	FF		1	6.200,00 €	6.200,00 €	
e.1)	RACCORD A L'EGOUT PUBLIC	FF		1	3.850,00 €	3.850,00 €	
f.1)	CHAMBRES DE VISITE	QP	PC	20	765,00 €	15.300,00 €	
g.1)	CHAMBRE DE RACCORDEMENT	QP	PC	18	1.275,00 €	22.950,00 €	
h.1)	RESEAU ENTERRE EN PVC	QP	MC	260	30,00 €	7.800,00 €	
<b>22/Ferronneries :</b>							40.900,00 €
a)	TRAITEMENT DES FERRONNERIES	FF		1	8.600,00 €	8.600,00 €	
b)	REMONTAGE DES FERRONNERIES	FF		1	6.900,00 €	6.900,00 €	
c)	SYSTEME DE SECURITE - PARATONNERRE	FF		1	5.800,00 €	5.800,00 €	
d)	NOUVELLES FERRONNERIES	FF		1	19.600,00 €	19.600,00 €	
<b>23/Peintures :</b>							51.000,00 €
a)	PEINTURE A L'HUILE SYNTHETIQUE	FF		1	18.000,00 €	18.000,00 €	
b)	PEINTURE ACRYLIQUE	FF		1	18.000,00 €	18.000,00 €	
c)	PEINTURE ALKYDE	FF		1	15.000,00 €	15.000,00 €	
<b>24/Abords :</b>							499.792,09 €
<b>24.1/Murs et murets:</b>							
a.1)	RECONSTITUTION DES MURETS LONGEANT LA PROPRIETE	FF		1	8.000,00 €	8.000,00 €	
b.1)	RESTAURATION DES MURS DE CLOTURE	FF		1	23.000,00 €	23.000,00 €	
c.1)	RECONSTITUTION DES MURS DE SOUTÈNEMENT	PM					
<b>24.2/Revetements de sol:</b>							
a.2)	CHEMIN LONGEANT LES BATIMENTS (Sentier St Ghislain)	QF	M2	42	72,00 €	3.024,00 €	
b.2)	PIED DE FACADES EN TERRE ARABLE	PM					
c.2)	CHEMINS EN GRAVIER	QF	M2	1250	220,00 €	275.000,00 €	
d.2)	SURFACES PAVES	QF	M3	650	150,00 €	97.500,00 €	
<b>24.3/Végétal:</b>							
a.3)	ELEMENTS A ABATRE	FF		1	15.000,00 €	15.000,00 €	
b.3)	ELEMENTS A ELAGUER ET RESTAURER	QF	M2	33305,57	2,35 €	78.268,09 €	
c.3)	NETTOYAGE	PM					
<b>25/Postes omis</b>							400.000,00 €
<b>TOTAUX</b>							4.915.556,00 €

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ? Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

## MARCASSE MASTERPLAN TEAM

### Carmen Azevedo

C'est en janvier 2015 que l'architecte et urbaniste brésilienne Carmen AZEVEDO, fondatrice et responsable de l'Atelier d'Architecture CAZ - Bruxelles, a été invitée à rejoindre l'équipe d'étude. Elle est aussi Chargée de cours à la Faculté Polytechnique de l'Université de Mons et membre d'ICoMoS (International Committee of Monuments and Sites). Les professeurs et étudiants des années de Master 1 et Master 2 ont aussi planché sur le projet dans le cadre d'une collaboration avec le Service GAU de la Faculté. Carmen Azevedo s'est vu confier, par l'ASBL Marcasse & sa Mémoire, la gestion générale du projet de conservation et la réhabilitation de l'ancien charbonnage de Marcasse. Vu l'importance du projet, l'Atelier CAZ s'est entouré des professionnels et de passionnés dans le sauvetage du site.

En effet, spécialisée dans le domaine de la restauration de patrimoine classé, Carmen AZEVEDO présente toutes les qualités et compétences nécessaires à l'accomplissement de cette mission. En attestent aussi les nombreuses réalisations et les chantiers en cours à l'actif de son atelier d'architecture.

<http://archicaz.com>

### Paul Berckmans

Il a été pendant 30 ans - en tant que sociologue du travail et de l'organisation – directeur de la Fondation pour l'innovation et le travail,

elle-même intégrée au sein du Conseil économique et social de Flandre. Durant son temps libre, Paul Berckmans est devenu un archéologue industriel bien connu en Flandre. Depuis le début des années 1980, après sa première visite du site du Grand-Hornu, le Borinage ne l'a plus jamais quitté ! Au cours des vingt-cinq dernières années, il a écrit un manuscrit volumineux, traitant d'ailleurs des différents aspects de l'évolution du Borinage. Le manuscrit est traduit en français par L'Institut du Patrimoine Wallon, et publié en 2015 comme Dossier de l'IPW n°17. Dans le Marcasse-projet, Paul Berckmans peut apporter ses compétences dans le domaine de l'histoire architecturale et industrielle, et son expérience dans le soutien et l'encadrement d'une équipe.

### Monique vanden Berg

L'équipe actuellement en place compte aussi sur la collaboration de l'artiste et architecte Monique Vandenberg qui, quant à elle, a intégré l'équipe depuis cinq années. Enseignante à l'Académie d'Art et d'Architecture de Rotterdam, Monique s'est spécialisée en revalorisation du patrimoine industriel et est une professionnelle essentielle pour le développement du projet. Elle est responsable pour l'ensemble des plans et documents graphiques.

<http://droomplaats.eu>

### Paul Boutsen

Paul Boutsen travaille à des projets de reconversion d'anciens charbonnages depuis la

fermeture des mines au Limbourg. Il y travaillait en tant qu'éducateur dans la communauté des mineurs et comme conseiller pour diverses administrations publiques et investisseurs privés pour réaliser des plans de développement futur au départ d'un grand respect pour la culture et l'histoire. Il travaille d'ailleurs de plus en plus en association avec l'étranger avec des projets et des interventions en Allemagne, en République Tchèque, en Ukraine, au Kazakhstan. En plus de son métier de conseiller, il conçoit lui-même des projets qui lient la culture au développement local. Il a également lancé récemment le SPRL transit\_LAB, une plate-forme pour la population et les professionnels qui s'engagent dans la réalisation de projets de transition durables sur d'anciens sites industriels. Au cours de l'année 2015, il a découvert le Borinage et le site de Marcasse et s'est depuis joint à la « Marcasse Masterplan Team ».

<http://transit-lab.be> + <http://hetvervolg.org>

#### **Filip Depuydt**

Il travaille comme guide et agent d'accueil au Grand-Hornu, un site classé patrimoine mondial par l'UNESCO depuis le 1er juillet 2012. Grâce à ses nombreux contacts avec les touristes et les journalistes, Filip a pris conscience de l'importance des lieux où Vincent Van Gogh est passé, des Pays-Bas vers la France. Il développe maintenant des activités pour attirer l'attention des décideurs locaux sur le potentiel des lieux fréquentés par Van Gogh au Borinage. C'est aussi par son engagement volontaire à titre d'Ambassadeur "Mons 2015" (Capitale

européenne de la Culture) et de « greeter » pour la ville de Mons et sa région, qu'il est aujourd'hui considéré comme étant le spécialiste de la période boraine de l'artiste. Il est convaincu que le thème Van Gogh peut être le déclencheur d'une spirale positive pour un développement touristique de la région de Mons- Borinage. Il estime que le Charbonnage de Marcasse peut être le point central pour l'organisation d'un éventail d'activités touristiques, culturelles et économiques. Son rôle, dans le plan de sauvetage de Marcasse, se concentrerait principalement sur les relations publiques et le réseautage.

Information sur Vincent van Gogh au Borinage :  
<http://vangoghboringe.canalblog.com>

3.3.7. Propriété	46
3.3.8. Proposition d'un thème central : Le travail dans le passé, le présent et dans le futur	48
<b>4. ÉTAPES/PHASAGE</b>	
4.1 Classement du site	52
4.2 Mise en place d'une nouvelle structure	53
4.3 Planning indicatif	54
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1. Budget détaillé pour :	55
• La conservation	
• La restauration	
• L'achat du site	
5.2. Qui sommes-nous ? Présentation de l'équipe.	57
5.3. Bibliographie	59

## BIBLIOGRAPHIE

- AUQUIER André - Le Borinage en héritage. Collection « Notre passé », 1993
- BERCKMANS Paul - Actes du Congrès de Mons Sixième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'archéologie des Belgique, et Lille Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. 24-27 août 2000, Mons. Tôme II, p.185-195
- BERCKMANS Paul  
Le Borinage 1781-2014  
Institut du Patrimoine Wallon, Dossier 17, 2015, 427p.
- BIANCHI Assunta; DOUCET Delphine;  
VINCKE Vincent - Inventaire des archives des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons à Boussu. SAICOM, Mons, 1996, 98p.
- BIANCHI Assunta - Guide des fonds et collections du SAICOM.  
SAICOM, Mons, 1998, 42p.
- BONDURAND Caroline - Une Aube Boraine, 2015
- BRICTEUX Pierre, TOMSIN Philippe,  
HANNECART-MASURE Evelyne - Sites et bâtiments industriels anciens de Wallonie. Ministère de la Région Wallonne, Division Patrimoine, Ed. du Perron, Liège, 1995, 346 p.
- BRUWIER Marinette - L'Imaginaire Wallon. Jalons pour une identité qui se construit. COURTOIS  
Luc et PIROTTE Jean (dir.) Louvain-la-Neuve, 1994, p. 169-179
- BRUWIER Marinette - Industrie et société en Hainaut et en Wallonie du XVIII° au XX° siècle. Crédit Communal, Collection Histoire in-8° N°94, Bruxelles, 1996, 416p.
- BRUWIER Marinette; VINCKE Vincent - Mons Borinage. Des Usines, des Maisons et des Hommes. SAICOM, Mons, 1994, 39 p.
- BRUWIER Marinette; BIANCHI Assunta; e.a. - Histoire de se loger. Immigrés d'Italie et d'ailleurs dans les charbonnages borains. SAICOM, Mons, 1996, 38p.
- BRUWIER Marinette - Les charbonnages du Couchant de Mons aux XVIII° et XIX° siècle 2000, 20p.
- CAPOUILLEZ Marcel - Les Charbonnages du Borinage en cartes postales anciennes. Le Grand-Hornu, 1994, 189 p.
- DELATTRE Achille - Le Chant de la Mine. Ed. Georges Thone, Liège, 1946, 65 p.
- DENEULIN Luc, DETHIER Hubert - Henri Storck memoreren. Borinage (1933) in dialectisch perspectief. SWINNEN Johan, DENEULIN Luc VUB press, Brussel, 2007, p.49-56
- DIEU Baudouin, DIEU Philippe - Le rail à Mons et dans le Borinage. Editions PFT, Bruxelles, 2001, 160 p.

- FARBER Ann, DELFORGE Philippe - A la recherche du passé perdu. Actes du colloque Répertoire des sources pour la région Mons Borinage. Ed. SAICOM, Mons, 1989, 64p.
- FAUVIEAU Hector - Le Borinage. Monographie politique, économique, sociale. Ed. Union des Imprimeries, Frameries, 1929, 352 p.
- HEBBELINCK Pierre, BINET Hélène - MAC's Musée des Arts Contemporains au Grand Hornu. Communauté française de Belgique, Visions Architectures publiques, Bruxelles, 2002, 127 p.
- HOGENKAMP Bert en STORCK Henri - De Borinage. De mijnwerkersstaking van 1932 en de film van Joris Ivens en Henri Storck. Van Gennep Amsterdam/Kritak Leuven, 1983, 143 p.
- IZART J. - La Belgique au Travail. Ed. Pierre Roger et Cie., Paris, 1920, 272 p.
- JACQUEMYNS Guillaume - La Vie Sociale dans le Borinage Houiller. Notes, Statistiques, Monographies. ULB, Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1939, 490p.
- LEBRUN P., BRUWIER M., DHONDT J., HANSOTTE G. - Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847. Histoire quantitative et développement de la Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle, Tome II, volume 1. Palais des Académies, Bruxelles, 1981, 749 p.
- LEGAT Pierre - Vincent Van Gogh à Marcasse Terre Natale, Audace, 2015, p.8
- MAHIEU Raymond, G.W. - Les hommes de Fosses au Borinage. Le Mineur des mines (les charbonnages, les terrils, etc. Mons, 1993, 120 p.
- MALVA Constant - Choses & gens de la bure & du Borinage. Collection Voix d'en Bas, Ed. Plein Chant, 1985, 278p.
- NEE Pierre - Architecture et Charbonnages dans le bassin houiller du Couchant de Mons. Mémoire de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Tournai, 1980-1981, 131p.
- PAQUET Pierre, CANNELLA Anne-Françoise, WARZEE-LAMMERTYN Gaëtane - Le patrimoine industriel de Wallonie. Ed. du Perron, Liège, 1994, 539 p.
- PIERARD Jean - Mon Pays, Le Borinage. Féd. Du Tourisme de Hainaut, Mons, 1978, 105 p.
- PUISSANT Jean - L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage. Académie Royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres. Collection in-8° - 2e série, T. LXV - Fascicule 5 et dernier - 1982; 694p.
- RAES Françoise, BOSTEELS Emmanuel - Terrils De l'or noir à l'or vert. Editions Racine, Bruxelles, 2006, 110 p.
- REYNAERT Philippe - NOVIELLO Rino Hollywood au pied du Terril, 2015
- RUELLE Pierre - Les noms de veines de charbon dans le Borinage (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> S.) Mémoires de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie (section Wallonne); Liège, 1970, 116p.
- STONE Irving - Lust for Life. A novel based on the life of Vincent Van Gogh. Pocket Books Inc., New York, 1946 (2<sup>e</sup> printing Pocket Books), 471 p.
- THIELEMANS M.R. , PAGNOUL A.M. - La révolution industrielle 1750 – 1850. Exposition d'archives. Catalogue, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, Archives Générales du Royaume, Bruxelles, 1964, 86p.
- TILLY Pierre - Les Italiens de Mons-Borinage. Une longue histoire. EVO Histoire/JOC Mons, Bruxelles, 1996, 182 p.
- TRENARD Louis (ed.) - Charbon et sciences humaines. Mouton & CO, Paris-La Haye, 1966, 465 p.
- VAN DER HERTEN Bart, ORIS Michel, ROEGIERS Jan (red.) - Nijver België. Het industriële landschap omstreeks 1850. Gemeentekrediet, Uitgeverij MIM, 1995, 375 p.
- VAN HEUGTEN Sjaar - Van Gogh in de Borinage Mercatorfonds, Beaux Arts Mons, 2015, Mons
- VAN POUCKE Willy - Langs bergen van werk. Voetreis ver weg in België, over het terrilpad van Bernissart naar Blegny. Globe, 2008, 254p.
- VERCHEVAL - VERVOORT Jeanne, DEBAY Sabine (Coord.) - L'héritage des gueules noires. De l'histoire au patrimoine industriel. Wallonie - Limbourg - Nord/Pas-de-Calais - Aix-la-Chapelle. Archives de Wallonie, Charleroi, 1994, 274 p.
- VIAENE Patrick - Industriële Archeologie in België. MIAT, Gent, 1986, 416 p. (+ kaarten-bijlage)
- VINCENT VAN GOGH 1853-1890 - Een leven in brieven. Meulenhoff, Amsterdam, 1980, tiende druk 2002, 583 p.
- NN - Annales des Mines de Belgique Rapports Administratifs
- NN - Le Patrimoine Industriel et sa Reconversion Wallonië - Bruxelles. Homme et Ville - Crédit Communal, Liège, 1986, 247 p.
- NN - Le Borinage au travers des ruines de ses charbonnages. Document non publié du SAICOM, s.d. , niet gepagineerd (13p.)
- NN - Le Patrimoine Monumental de la Belgique. Vol. 4. Province de Hainaut. Arrondissement de Mons. Mardaga, Liège, 1982 (2<sup>e</sup> ed.), 626p.
- NN - Sixième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIII<sup>e</sup> Congrès de la

Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès de Mons, 25-27 août 2000. Actes Tome I, 2000, Mons,

NN - Itinéraires au fil du Labeur..14es Journées du Patrimoine Wallonie. 7&8 septembre 2002. Ministère de la Région Wallonne, Namur, 2002, 232 p.

NN - Topo-Guide du Sentier de Grande Randonnée, GR 412 Ouest. Décembre 2006, 144p.

NN - Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Colfontaine, Dour, Frameries, Honnelles et Quévy. Ministère de la Région wallonne, Ed.Mardaga, 2006, p.36

## COLOFON

Avec nos remerciements pour :

- Matilde Depuydt et Sofie Vekemans pour la traduction
- Bridgestone Aircraft Tire Europe pour la reproduction du document

### Personne de contact Filip Depuydt :

Adresse :  
Rue de la Source 20  
7080 Frameries

Email :  
filip.depuydt@netcourrier.com

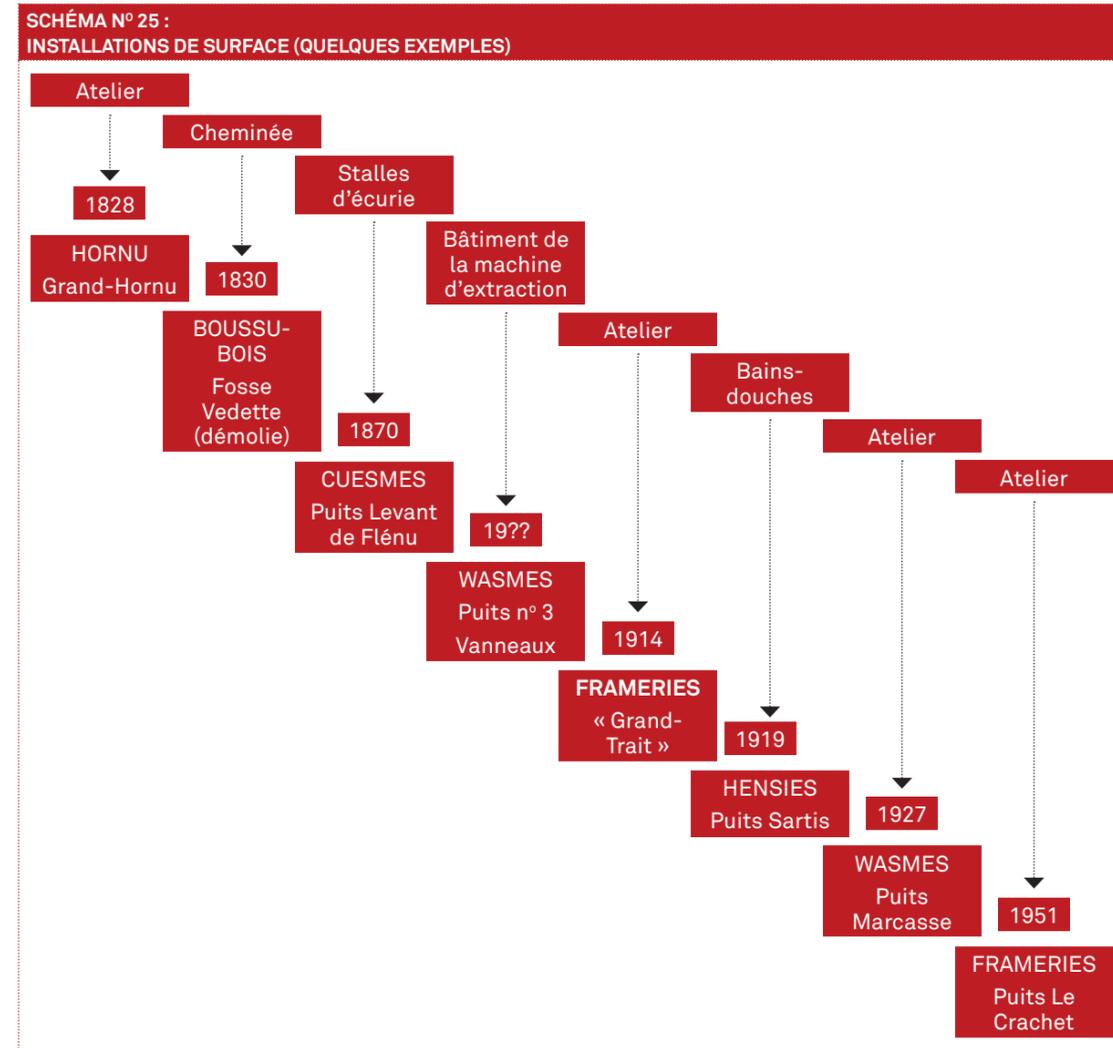
Téléphone :  
+32 (0) 487685859

# LE BORINAGE 1781-2014

## LES DOSSIERS DE L'IPW N°17 - BERCKMANS Paul

SCHÉMA N° 10 : GRÈVES DANS LE BORINAGE 1865-1878 PÉRIODE DU « SOCIALISME IMPORTÉ »	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fondation de la Première Internationale (Association Internationale des Travailleurs) ;</li> <li>• période de haute conjoncture ; contrairement au bassin du Charleroi, le Borinage reste calme, car les patrons ne versent pas de salaires en dessous du minimum garanti ;</li> <li>• la grève au Moulin de Marchienne (Charleroi) est significative pour le Hainaut, car pour la première fois, des ouvriers d'autres secteurs rejoignent le mouvement social.</li> </ul>
1868	<ul style="list-style-type: none"> <li>• détérioration de la situation / grève à Flénu (Produits) ;</li> <li>• 30.08 : premier meeting de l'A.I.T. (Première Internationale), au Cul du Ch'veau à Pâturages ;</li> <li>• figure de Charles Coudroy (Bruwier, p. 10) ;</li> <li>• 01.12 : fondation par Bruxelles de la Fédération Boraine au sein de l'AIT (Pâturages).</li> </ul>
1869	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01.69 : la section bruxelloise de l'AIT fonde la Fédération du Borinage (Jemappes) ;</li> <li>• 04.69 : grève et violentes émeutes à l'Agrappe (2 morts, de nombreux blessés, 22 arrestations) ;</li> <li>• le premier « élan » s'éteint : beaucoup de méfiance vis-à-vis de l'« ingérence étrangère ».</li> </ul>
1870-1878	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'AIT disparaît du Borinage ;</li> <li>• juillet 72 : l'augmentation des salaires devient le principal motif de grève ;</li> <li>• 1873-74 : grave récession avec des baisses de salaires, des fermetures et de nombreuses grèves « défensives ».</li> </ul>
1875-1880	<ul style="list-style-type: none"> <li>• période très mouvementée dans le Borinage ;</li> <li>• catastrophe minière (123 morts) ;</li> <li>• 3 semaines de grève, sans résultat ;</li> <li>• dans les années 1878-1879, le mouvement social devient plus organisé, dépassant le « particularisme » local.</li> </ul>

### 3. Les installations minières de surface



Outre le chevalement, les installations minières de surface sont constituées d'un certain nombre de bâtiments bien déterminés :

- les salles des machines ou « bâtiments d'extraction » : c'est ici que se trouvaient les machines actionnant la descente et la remontée des cages. Les énormes câbles auxquels étaient fixées les cages s'enroulaient ou se déroulaient jusqu'à la profondeur souhaitée. La salle des machines était également le centre névralgique de la communication avec le fond de la mine : c'est ici qu'étaient reçus et envoyés les appels échangés avec le fond.

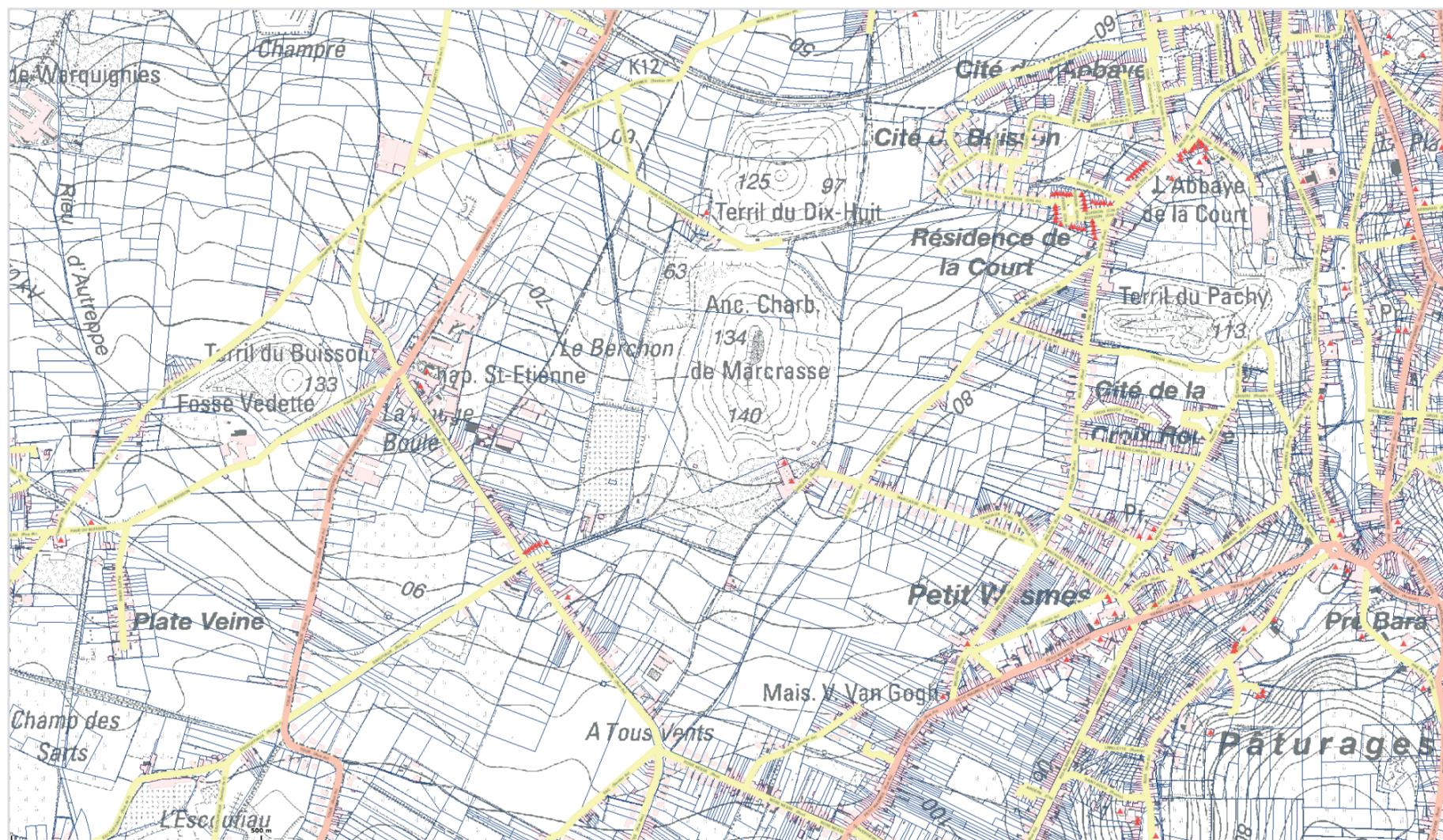
Les techniques d'extraction et les bâtiments liés à l'extraction connurent une évolution remarquable :

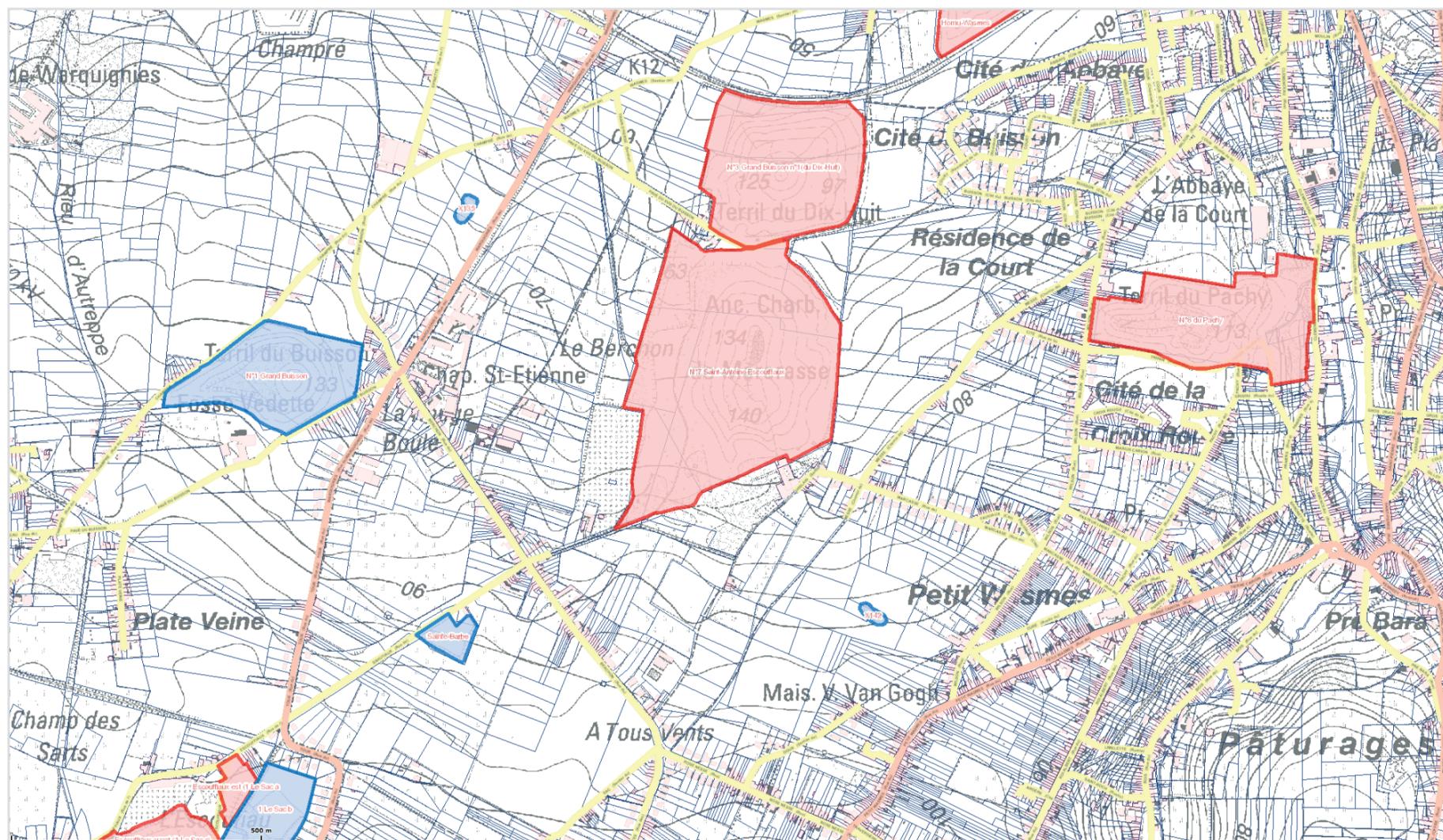
- des premières constructions en bois (un treuil actionné manuellement), il subsiste uniquement quelques vieilles illustrations ;
- avec l'augmentation de la profondeur des mines et du poids des charges, on eut recours à la force motrice animale. Le charbon était remonté à l'aide d'un manège à chevaux. Comme dit plus haut, il ne subsiste plus dans le Borinage qu'un seul bâtiment ayant abrité un tel manège, sur le site de l'ancien charbonnage de Sainte-Croix à Dour ;

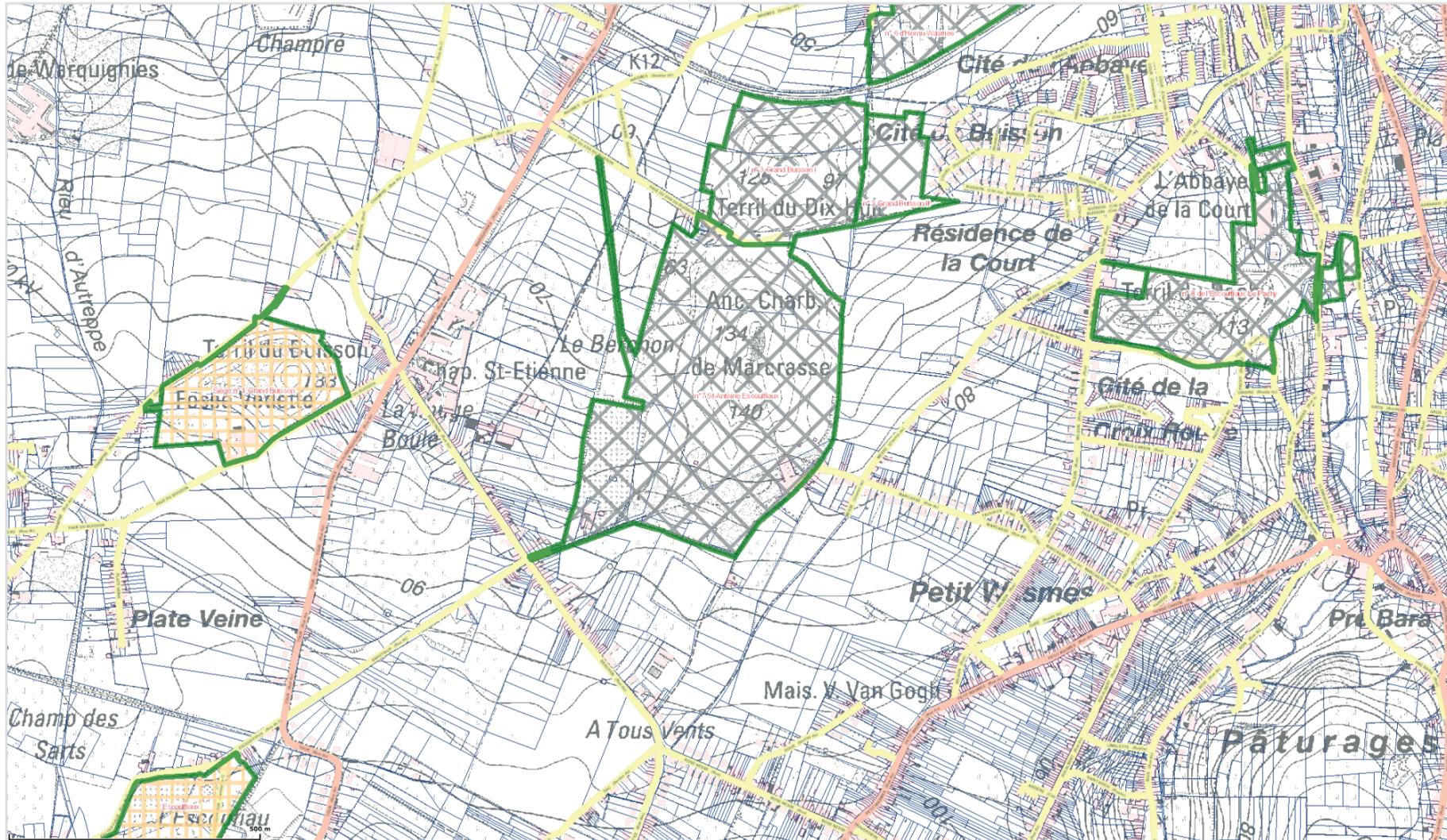


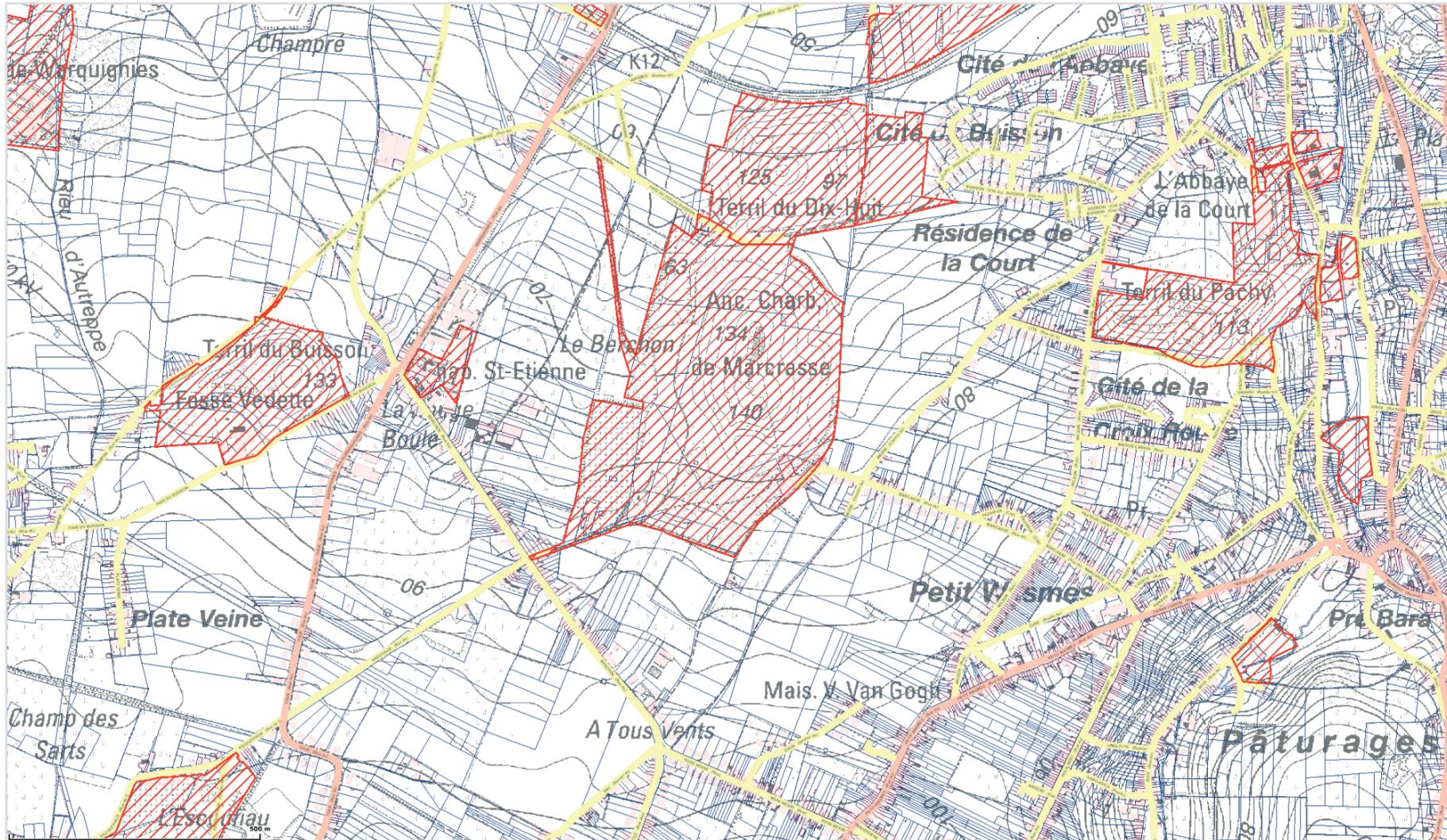
III. n° 16  
Carte indiquant  
l'emplacement des  
114 puits d'exploitation  
et dalles retrouvés  
dans le Borinage.  
© Photo PB / 21.01.2012  
(Source : Paul BERCKMANS)

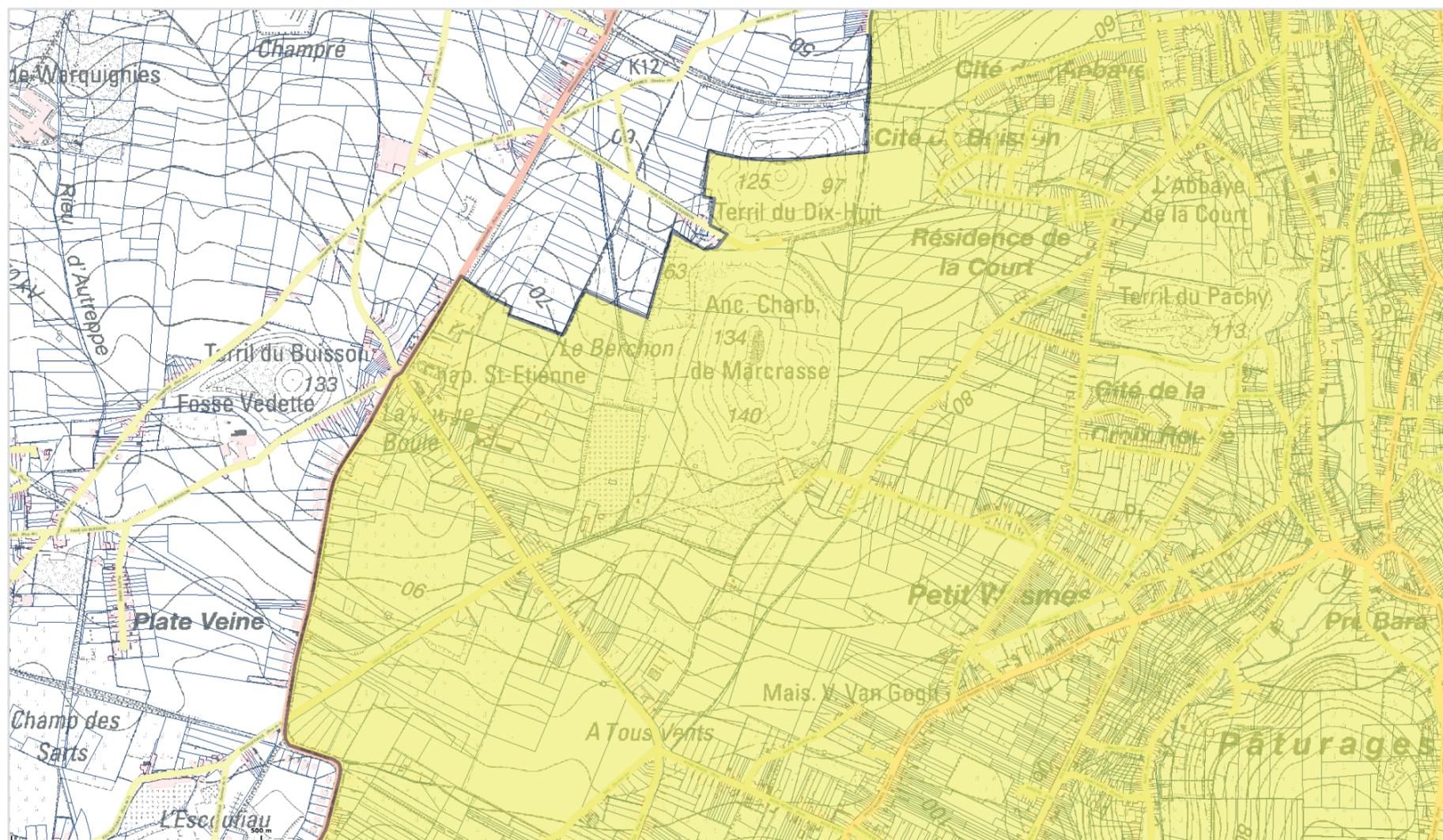


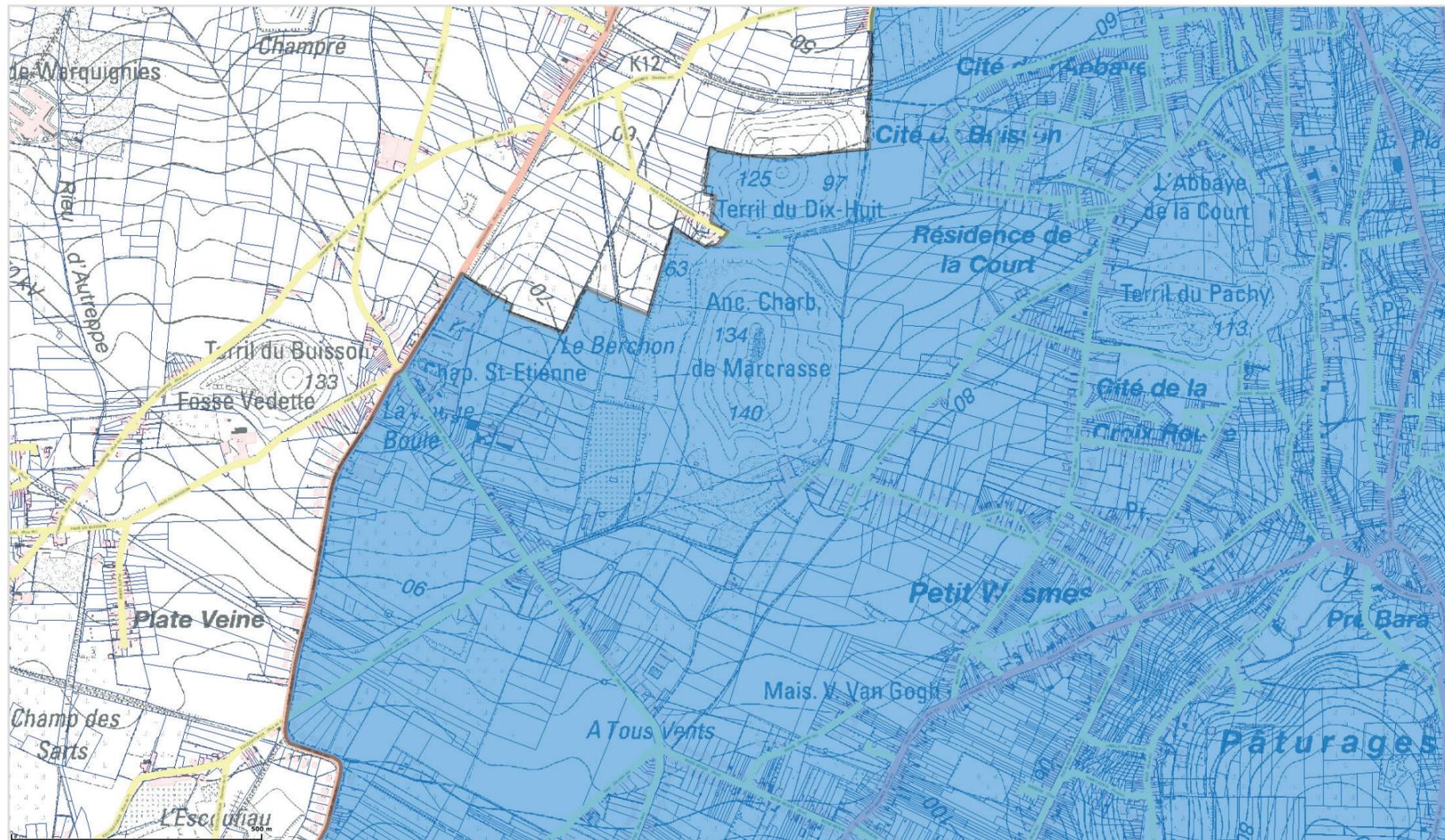














<b>Affectations (1/3)</b>			
<b>ANCIENNES LEGENDES</b> ARRETE ROYAL (AR) DU 28 DECEMBRE 1972 ET AR OU AGW ADOPTANT LES PLANS DE SECTEUR		<b>LEGENDE EN VIGUEUR</b> SYMBOLIQUE SUIVANT L'ARRETE DU 29 AVRIL 1999 (MB 28/05/1999)	
Zone d'habitat (art. 170, 1.0)		Zone d'habitat (art. 26)	
Parc résidentiel (art. 171, 1.2.1.4)			
Zone d'habitat à caractère rural (art. 171, 1.2.2)		Zone d'habitat à caractère rural (art. 27)	
Zone d'équipement communautaire et d'utilité publique (art. 182,6.2)		Zone de services publics et d'équipements communautaires (art. 28)	
Zone d'extension d'équipement communautaire et d'utilité publique			
Domaine militaire (art. 182,6.1)			
Zone de servitude particulière			
		Zone de services publics et d'équip. communautaires – Centre d'enfouissement technique (art. 28, §2, al.1er)	
		Zone de services publics et d'équip. communautaires – Centre d'enf. techn. désaffecté (art. 28, §2, al.3)	
Zone de loisirs (art. 181)		Zone de loisirs (art. 29)	
Zone d'extension de loisirs			
Zone de récréation et de séjour ( Art. 181, 5.2)			
Zone d'extension de récréation et de séjour			
Zone de récréation (Art. 181, 5.1)			
Zone d'extension de récréation			
Zone de récréation à prescriptions particulières			
Station touristique			
Zone de loisirs à prescriptions particulières			
Zone d'extension d'habitat ( Art. 170, 1.1)		Zone d'aménagement communal concerté (art. 33) <sup>1</sup>	
Zone d'extension d'habitat à caractère rural			

<sup>1</sup> Pour une question de lisibilité et de cohérence, la représentation actuelle des ZACC (croisillons roses, lettres ZACC en surimpression) s'éloigne de celle prévue par l'arrêté du 29 avril 1999 (sans teinte, lettres ZAD en surimpression).

<b>Affectations (2/3)</b>			
<b>ANCIENNES LEGENDES</b>		<b>LEGENDE EN VIGUEUR</b>	
Zone artisanale ou zone de moyennes et petites entreprises (art.173, 2.1.3)		Zone d'activité économique mixte (art. 30, al.1 <sup>er</sup> et 4)	
Zone d'extension de zone artisanale ou de petites et moyennes entreprises			
Zone d'industrie de recherche			
Zone de services (art. 174.3-0)			
Zone principalement destinée à l'implantation d'entreprises de distribution de grande dimension (art. 174,3 1)			
Zone d'extension de services			
Zone industrielle (art. 172)		Zone d'activité économique industrielle (art. 30, al.2 à 4)	
Zone d'industrie thermale			
Zone d'industries de nature à perturber le milieu de vie (Art. 173, 2.1.2)			
Zone d'industries polluantes ( Art. 173, 2.1.1)			
Zone d'industrie chimique			
Zone d'industrie nucléaire			
		Zone d'activité économique spécifique - Agro-économique (art. 31)	
		Zone d'activité économique spécifique - Grande distribution (art. 31)	
		Zone d'activité économique spécifique - Risque majeur (art. 31)	
Zone d'extraction (art. 182.6.3)		Zone d'extraction (art. 32) <sup>2</sup>	
Zone d'extension d'extraction (art. 183.7.1)			
Zone d'extension d'industrie		Zone d'aménagement différé à caractère industriel (art. 34)	
Zone d'extension d'industrie (bassin de décantation)			
Zone d'extension d'industrie thermale			
Zone d'extension d'industrie de recherche du Sart-Tilman			
Zone d'extension d'industrie (grande entreprise)			

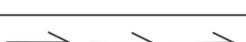
<sup>2</sup> Les zones d'extraction dont l'extraction s'est terminée avant l'entrée en vigueur du décret du 27 novembre 1997 (le 1<sup>er</sup> mars 1998) reçoivent, moyennant le respect des conditions de réaménagement du site, la destination mentionnée par la teinte de fond. L'Administration ne dispose pas d'informations permettant d'identifier ces cas. Les zones d'extraction dont l'exploitation s'est terminée entre l'entrée en vigueur du Décret du 18 juillet 2002 (le 1<sup>er</sup> octobre 2002) et du Décret du 3 février 2005 (le 10 mars 2005) sont réaffectées en zones d'espaces verts. L'Administration n'a pas connaissance de tels cas.

<b>Affectations (3/3)</b>			
<b>ANCIENNES LEGENDES</b>		<b>LEGENDE EN VIGUEUR</b>	
Zone rurale (art. 175)		Zone agricole (art. 35)	
Zone agricole (art. 176)			
Zone rurale			
Zone de bassin de décantation			
Zone d'extension de bassin de décantation			
Zone forestière (art. 177)		Zone forestière (art. 36)	
Zone forestière destinée à l'exploitation d'un champ de tir à caractère industriel			
Zone d'espaces verts (art. 178)		Zone d'espaces verts (art. 37)	
Zone tampon (art. 179,4.5)			
Zone d'extension de parcs résidentiels			
Zone naturelle (art. 178)		Zone naturelle (art. 38)	
Zone naturelle d'intérêt scientifique ou réserve naturelle (art. 178, 4.3.2))			
Zone de parc (art. 179, 4.4)		Zone de parc (art. 39)	
Plan d'eau		Plan d'eau (à titre indicatif)	
Autres zones d'équipement, de services publics et d'infrastructures (182,6.4)		Non affecté (art. 21)	
Champ d'aviation existant			
Champ d'aviation à créer			
Zone portuaire			

<b>Périmètres (1/2)</b>			
<b>ANCIENNES LEGENDES</b>		<b>LEGENDE EN VIGUEUR</b>	
		Périmètre de point de vue remarquable (art. 40, 1°)	
		Périmètre de liaison écologique (art. 40, 2°)	
Zone d'intérêt paysager (art. 180,4.6.1)		Périmètre d'intérêt paysager (art. 40, 3°)	
Zone paysagère			
Zones et sites d'intérêt culturel, historique ou esthétique (art. 171,1.2.3)		Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique (art. 40, 4°)	
Zone inondable (art. 183,7.5)		Périmètre de risque naturel prévisible ou de contrainte géotechnique majeure (I, K, G, E, Mi, T, A) (art. 40, 5°)	
Zone de réservation et de servitude (art. 183,7.3)		Périmètre de réservation (art. 40, 6°)	
		Périmètre d'extension de zone d'extraction (art. 40, 7°)	
Zone de servitude aérienne		<i>Supprimé</i>	
Zone à réover ( Art . 183, 7.4)			
Site classé			
Site à classer			
Site archéologique			
Site naturel souterrain			
Zone destinée au versage des immondices à réover			
Zone de rénovation globale			
Zone de protection de station de radioguidage			
Zone de protection particulière			
Zone de restriction générale			
Zone de restriction particulière			

<b>Périmètres (2/2)</b>	
<b>ANCIENNES LEGENDES</b>	<b>LEGENDE EN VIGUEUR</b>
Equipement sportif de plein air : hippodrome, centre d'entraînement et d'élevage des chevaux	 <i>Supprimé</i>
Parc naturel	
Zone de création de plan d'eau	
Zone du parc urbain international 'Mergelland'	
Zones de protection des richesses naturelles souterraines	
Zone de captage	
Point de captage (art.183, 7.2)	

### **Infrastructures (1/1)**

Autoroute existante	
Autoroute en projet	
Route de liaison	
Route de liaison en projet	
Ligne ferroviaire existante	
Ligne ferroviaire en projet	
Voie navigable existante	
Voie navigable en projet	
Ligne électrique à haute tension existante	
Ligne électrique à haute tension en projet	
Canalisation existante	
Canalisation en projet	

### **Prescriptions supplémentaires (1/1)**

* <b>R.x.x</b>	Prescription supplémentaire régionale (voir définition dans l'arrêté de révision du plan de secteur correspondant)
* <b>S.x.x</b>	Prescription supplémentaire spécifique (voir définition dans l'arrêté de révision du plan de secteur correspondant)